

Animation Globale et Coordination

A.G.C

Demande de financement (Prestation de service et fonds locaux)



Nom du demandeur : ASSOCIATION DULCIE SEPTEMBER

Numéro de gestionnaire : G359A001
(Sauf en cas de première demande)

Année ou période : 2023 - 2026

Première demande

Ou

Renouvellement

PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE

Nature : Association
 Collectivité territoriale (y compris CCAS)
Dans ce cas précisez : CCAS : oui non
EPCI : oui non
 Autres : Précisez la nature :

Nom du gestionnaire : ASSOCIATION DULCIE SEPTEMBER

Adresse du gestionnaire (siège social) : 60 A rue Georges Pompidou

Code Postal : 59279 Commune : Loon-Plage

Téléphone : 03.28.27.39.64 Adresse mail : csc.jgeraert@gmail.com

Numéro de SIRET : 35305339000012

Adresse de correspondance, si différente :

Code Postal : Commune :

Identification du responsable de la structure

Le représentant légal : PRESIDENTE

Nom : CHOQUET Prénom : PASCALINE

Qualité : PRESIDENTE

Tél : 03.28.27.39.64

Adresse mail : pascaline.cscdulcieseptember@yahoo.fr

La personne chargée du dossier au sein de la structure

Nom : GERAERT Prénom : JULIEN

Qualité : DIRECTEUR

Tél. : 03.28.27.39.64

Adresse mail : csc.jgeraert@gmail.com

Si vous êtes une association, date de la dernière assemblée générale : 20/05/22

Autres informations relatives à votre structure :

IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL

Nom du centre social : DULCIE SEPTEMBER (sigle : bienvivrensemble)

Adresse du centre Social : 60 A rue Georges Pompidou

Code Postal : 59279 Commune : Loon-Plage

Année d'ouverture de l'équipement : 1989

Nom du Directeur du centre social : Julien GERAERT

Nom du Président ou du Représentant légal: Pascaline CHOQUET

Nom de l'Observateur CAF : Yvelise DE BAEKER

Jours et horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi pour les bâtiments Centre Socioculturel et Maison de l'Enfance et de la Famille :

* Maison de l'Enfance et de la Famille : 7h15-12h et 13h30-18h30 (7h15-8h15 : accueil assuré par les responsables périscolaire et péricentre).

* Centre Socioculturel : 9h00-12h et 14h-17h et fermeture au public le lundi matin.

- Du mardi au samedi pour l'Espace Jeunes.

Date(s) de fermeture dans l'année :

- Fermeture entre Noël et Nouvel an pour tous les équipements (1 semaine sur les 2).

- Fermetures estivales : 3 semaines pour le multi accueil, 1 semaine fin août du périscolaire maternelle et primaire et 1 semaine début septembre de l'Espace Jeunes.

Agrément précédent

Date du 1^{er} agrément : 1989

Période du précédent agrément : 2019 - 2022

INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITÉS CONTRACTUELLES

Vous allez déposer un dossier dans le cadre des financements attribués aux centres sociaux.

Les décisions de financement **sur fonds locaux** sont prises par la Caf du Nord dans la limite des fonds disponibles pour la période contractuelle.

Par mesure d'efficacité et de simplification, il est décidé d'appliquer pour les fonds locaux, le principe de notification de droit pour les aides au fonctionnement inférieures à 10 000 €, en cas de subvention annuelle, et à 23 000 € (sommes des années cumulées) en cas de subvention pluriannuelle.

Ces notifications seront envoyées dès l'approbation des décisions par les autorités de tutelle et se substitueront aux conventions.

Les aides d'un montant supérieur à 10 000 € en fonctionnement en cas de subvention annuelle et 23 000 € en fonctionnement en cas de subvention pluriannuelle feront l'objet d'une notification d'accord et d'un conventionnement.

La Caf du Nord se réserve par ailleurs le droit d'établir une convention lorsqu'elle le jugera nécessaire.

Aides au fonctionnement ANNUELLES		Aides au fonctionnement PLURI-ANNUELLES	
inférieures à 10 000 €	supérieures ou égales à 10 000 €	inférieures à 23 000 €	supérieures ou égales à 23 000 €
NOTIFICATION	NOTIFICATION + CONVENTION	NOTIFICATION	NOTIFICATION + CONVENTION

Pour permettre cette mise en œuvre, il est demandé au gestionnaire de prendre connaissance du document ci-après, reprenant les engagements de chacune des parties (Caf du Nord et partenaire).

Ce document est à retourner daté, signé (et avec cachet pour les collectivités territoriales) pour toute demande d'aide, quel que soit le montant sollicité, et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives relatives au dossier.

Le dossier ne sera étudié qu'à ces conditions.

Nous vous invitons à conserver un exemplaire de votre demande signée afin de garder une trace des engagements pris.

ENGAGEMENTS DE LA CAF DU NORD ET DU PARTENAIRE

Les modalités d'utilisation de l'aide sur fonds locaux Centres sociaux décrites ci-dessous sont opposables.

La Caf du Nord :

La subvention de fonctionnement sera versée selon les modalités suivantes :

- Versement en une seule fois après réception des pièces justificatives nécessaires.

Le partenaire :

- Le porteur de projet s'engage à mettre en œuvre les objectifs définis dans le projet de fonctionnement faisant l'objet de la décision de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et à offrir un service de qualité, adapté aux besoins du public, accessible à tous, en recherchant sa participation.
- Le porteur de projet devra faire mention de l'aide apportée par la Caf dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications et supports (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant l'action/le service bénéficiant de cette aide au fonctionnement.
- Le porteur de projet s'engage à produire, dès la réalisation du service/action et avant le **31 janvier de l'année N**, les pièces justificatives qui lui seront réclamées pour le paiement de la subvention. A défaut, la Caf devra annuler le 30 septembre de l'année N+1 la subvention non payée et réclamer le remboursement de l'intégralité des sommes versées.
- Le porteur de projet est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité dans le cadre des actions financées, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.
- La Caf se réserve le droit de vérifier à tout moment, la réalisation de l'action. Le porteur de projet doit pouvoir justifier de l'emploi des fonds reçus, et s'engage donc à mettre à la disposition de la Caf, tous les documents nécessaires aux contrôles sur pièces/ ou sur place afin de vérifier la justification des dépenses effectuées. Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document peut entraîner la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées. Le contrôle fait l'objet d'une procédure contradictoire.
- Les présents engagements seront résiliés de plein droit par la Caf en cas de modification du Règlement Intérieur d'Action Sociale de la Caf du Nord ayant permis l'octroi d'une aide sur fonds locaux
- De plus, le porteur de projet s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et jointe ci-après.

La constitution du groupe projet :

- Démarche engagée dès le 2 décembre 2021 lors d'un conseil de maison : travail en groupes composés d'adhérents, de bénévoles, de partenaires et de salariés dans un souci de prise en compte de la gouvernance du projet et de l'animation globale. Présentation du processus de renouvellement du projet social.
- Information au Conseil d'Administration du lancement de l'évaluation et de la mise en œuvre d'une démarche de travail pour l'élaboration du projet social 2019 - 2022.
- Information et échanges en réunion de fonctionnement associatif avec l'ensemble des responsables de secteur le mardi 9 novembre 2021.
- Information et échanges en conseil de maison regroupant les bénévoles, les usagers investis, les représentants de salariés, les représentants associatifs et les professionnels de terrain des institutions partenaires le 27 janvier 2022. L'objet de la rencontre a été fixé sur « la prise en compte de la parole des habitants pour notre projet social 2023 - 2026 ».

Le groupe projet est en fait le conseil de maison. En effet, par les orientations qui sont confiées au conseil de maison, ce dernier est représentatif de ce que doit être un groupe projet.

Il est constitué :

- * de bénévoles,
- * d'usagers,
- * d'habitants,
- * de techniciens du Centre Socioculturel.

Les thématiques abordées et le nombre de personnes mobilisées :

- 02/12/21 : atelier thématique sur la démarche de lancement du projet social 2023 -2026 (20 techniciens, 14 adhérents / habitants et 3 partenaires).
- 27/01/22 : bilan du précédent projet social (17 techniciens, 6 habitants et 1 partenaire).
- 7/04/22 : diagnostic externe (21 techniciens, 10 adhérents et 2 partenaires + 1 stagiaire).
- 16/06/22 : orientations / objectifs du futur projet et actions à venir (19 techniciens, 3 stagiaires et 8 adhérents).

La constitution du groupe technique :

a) La mise en place de groupes techniques thématiques :

Lors d'un renouvellement de projet, les questions sont nombreuses : Quels partenariats pour quels projets / quelles actions ? Quelle stratégie de développement pour le Centre Socioculturel et ses différents secteurs d'activités ? Comment favoriser la mise en synergie des acteurs malgré leurs différences de fonctionnement ? La mutualisation des moyens au service du / des public(s) ?...

Afin qu'il soit ambitieux et le plus riche possible, ce projet se devait d'être partagé par l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs intervenant sur le territoire.

L'ensemble des partenaires a donc été invité à intégrer un groupe « technique » qui s'est réuni par thématique afin de réfléchir et d'échanger sur les différents enjeux liés au centre et à la commune. Cela a permis de réunir l'ensemble des acteurs intervenant sur une même thématique et d'étudier ainsi nos futurs modes de coopération.

Les intérêts de ce mode de fonctionnement :

- * Mettre tous les acteurs d'une thématique autour de la table.
- * Mieux faire connaître le Centre Socioculturel et son fonctionnement.
- * Favoriser / consolider le partenariat.
- * Limiter les sollicitations des différents acteurs.

b) La constitution des groupes techniques :

- Petite enfance :

Présents :

- * Julien GERAERT (en visio), Directeur du Centre Socioculturel
- * Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel
- * Sébastien PANNEQUIN, Coordinateur du pôle animation enfance jeunesse et actions transversales du Centre Socioculturel
- * Eulalie VINCENT, Responsable du multi accueil
- * Céline BARON, Responsable secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Sylvie BRICHE, Responsable adjointe secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Catherine CALON, Animatrice responsable du Relais Petite Enfance
- * Dorothee CARRÉ, Adjointe du Relais Petite Enfance
- * Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque
- * Aline THOORIS, Puéricultrice de la PMI
- * Florian SOUDAIN, Délégué territorial de la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-de-Calais
- * Dorothee LECERF, Responsable de la Ludothèque
- * Rachel FOURNIER, Stagiaire du Relais Petite Enfance
- * Nathalie BAUCHAUD, Animatrice à la médiathèque de Loon-Plage
- * Mireille STEFANOVIC, Service Enseignement, Sports, Jeunesse à la ville de Loon-Plage
- * Céline LHEUREUX, Secrétaire de séance du Centre Socioculturel

Excusés :

- * Dorothée BOUCHER, Directrice du groupe scolaire Gérard Philipe
- * Stéphane EVRARD, Référent Familles
- * Karine ROSSEEL, Adjointe du multi accueil
- * Sandrine TEMPERVILLE, Directrice du groupe scolaire Sacré cœur

- Enfance

Présents :

- * Céline BARON, Responsable secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Marie-Laure COLOOS, Responsable secteur enfance du Centre Socioculturel
- * Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque
- * Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel
- * Sandrine HOGUET, Représentante Maison de la Nature de la ville de Loon-Plage
- * Mélissa LE PALLAC, Responsable adjointe secteur enfance du Centre Socioculturel
- * Magali NORMAND, Secrétaire de séance du Centre Socioculturel
- * Lisa PAIN, Animatrice Nature du CPIE
- * Sébastien PANNEQUIN, Coordinateur du pôle animation enfance / jeunesse et actions transversales du Centre Socioculturel
- * Marjorie SCHERIER, Directrice de la Médiathèque de la ville de Loon-Plage
- * Mireille STEFANOVIC, Responsable animations cantine de la ville de Loon-Plage

Excusés :

- * Dorothée BOUCHER, Directrice du groupe scolaire Gérard Philipe
- * Cathy BOURGOIS, Directrice du groupe scolaire Louis Pasteur
- * Gipsy CLAEYS, Trésorière adjointe et administratrice du Centre Socioculturel
- * Stéphane EVRARD, Référent Familles du Centre Socioculturel
- * Véronique FICHAUX, Directrice du groupe scolaire Victor Hugo
- * Maryse MARANT, Assistante sociale à l'UTPAS Gravelines / Bourbourg
- * Sandrine TEMPERVILLE, Directrice du groupe scolaire Sacré Cœur

- Jeunesse :

Présents :

- * Samia BENIZAH, Coordinatrice des actions insertion au CCAS de Loon-Plage

- * Isabelle BOSSART, Animatrice secteur Jeunes du Centre Socioculturel
- * Anne-Sophie CARTON, Directrice des Actions Culturelles
- * Brigitte DALLE, Travailleur social de la CAF
- * Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque
- * Gilles DHAINAUT, Principal du Collège Jean Rostand de Loon-Plage
- * Anthony DUAMELLE, Responsable animation jeunes du Centre Socioculturel
- * Claire FOURNELLE, Secrétaire de séance du Centre Socioculturel
- * Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel
- * Stacy NAGI, Animatrice projets jeunes du Centre Socioculturel
- * Sébastien PANNEQUIN, Coordinateur du pôle animation enfance / jeunesse et actions transversales du Centre Socioculturel
- * Eddy PLUME, Conseiller à la Mission Locale
- * Julie TRIBALLIER, Coordinatrice du projet "Combi FM"

- Famille / parentalité :

Présents :

- * Faustine LELEU, Secrétaire d'accueil du Centre Socioculturel
- * Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel
- * Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel
- * Céline BARON, Responsable secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Marie-Laure COLOOS, responsable secteur enfance du Centre Socioculturel
- * Sébastien PANNEQUIN, coordinateur du pôle animation enfance / jeunesse et actinos transversales du Centre Socioculturel
- * Anthony DUAMELLE, Responsable animation jeunes du Centre Socioculturel
- * Brigitte DALLE, Travailleur Social à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord
- * Pascaline CHOQUET, Présidente du Centre Socioculturel
- * Charlotte LICOUR, Animatrice multimédia du Centre Socioculturel
- * Catherine CALON, Responsable Relais Petite Enfance du Centre Socioculturel
- * Dorothee LECERF, Reponsable Ludothèque du Centre Socioculturel
- * Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque
- * Maryse MARANT, Assistante Sociale à l'UTPAS Gravelines / Bourbourg

* Martine ARTISSON, Auxiliaire de Puériculture et accueillante LAEP du Centre Socioculturel

Excusés :

* Nathalie POTTEZ, Responsable Unité Territoriale Prévention et Action Sociale GRAVELINES / BOURBOURG, Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale des Flandres, Département du Nord

* Maria MONTALTO, Agent d'accueil du Centre Socioculturel

* Dorothée BOUCHER, Directrice de l'école Gérard Philipe

* Véronique FICHAUX, Directrice de l'école Victor Hugo

* Cathy BOURGOIS, Directrice de l'école Pasteur

* Sandrine TEMPERVILLE, Directrice de l'école Sacré Coeur

* Gilles DHAINAUT, Principal du collège Jean Rostand de Loon-Plage

* Alex OBRY, Directeur du CCAS de Loon-Plage

* Sophie CLAUSER Sophie, Référente aide sociale au CCAS de Loon-Plage

* Christophe HOGARD, Référent aide sociale au CCAS de Loon-Plage

* Florian SOUDAIN, Délégué territorial de la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-de-Calais

- Adultes / séniors :

Présents :

* Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel

* Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel

* Sylvie SWAENEPOEL, Animatrice séniors du CCAS de Loon-Plage

* Alex OBRY, Directeur du CCAS de Loon-Plage

* Betty DAUBIE, Référente action sociale du CCAS de Loon-Plage

* Stéphane EVRARD, Référent familles du Centre Socioculturel

* Isabelle DOMANGE, Travailleur social au pôle autonomie, Département du Nord

* Jennifer LAMBRECHT, Responsable administrative et Assistante de direction du Centre Socioculturel

Excusés :

* Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque

* Mathilde VROELANT, Chargée de mission, Direction de l'autonomie

- * Laurence HUMILIERE GOOSSAERT, Responsable pôle autonomie, Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale des Flandres
- * Hélène VIGNOLLE, Coordinatrice Unis-cité de Dunkerque
- * Antoine DAVID, Responsable Unis-cité de Dunkerque
- * Lucie BOISSET, Chargée d'Appui au Pilotage insertion, Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale des Flandres
- * Christophe HOGARD, Référent aide sociale au CCAS de Loon-Plage

- Santé :

Présents :

- * Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel
- * Charlotte LEVOYE, Chargée de mission prévention, Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
- * Cécile SOUFFLET, Déléguée Promotion de la santé à la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-De-Calais
- * Christophe HOGARD, Référent aide sociale au CCAS de Loon-Plage
- * Sophie CLAUSER, Référente aide sociale au CCAS de Loon-Plage
- * Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel
- * Eulalie VINCENT, Responsable multi accueil du Centre Socioculturel
- * Marie-Laure COLOOS, Responsable secteur enfance du Centre Socioculturel
- * Sylvie SWAENEPOEL, Animatrice séniors du CCAS de Loon-Plage
- * Stéphane EVRARD, Référent familles du Centre Socioculturel
- * Sandra PIT, Directrice de l'association Dk Pulse
- * Anthony DUAMELLE, Responsable animation jeunes du Centre Socioculturel
- * Céline BARON, Responsable secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Stacy NAGI, Animatrice projets jeunes du Centre Socioculturel
- * Jennifer LAMBRECHT, Responsable administrative et Assistante de direction du Centre Socioculturel

Excusés :

- * Yvelise DE BAEKER, Chargée de conseil et de développement en action sociale à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, Pôle de développement local Flandre, agence de Dunkerque
- * Maguy BILLEMONT, Animatrice d'équipe Service Prévention à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Flandres

- Numérique :

Présents :

- * Faustine LELEU, Secrétaire d'accueil du Centre Socioculturel
- * Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel
- * Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel
- * Céline BARON Céline, Responsable secteur petite enfance du Centre Socioculturel
- * Marie-Laure COLOOS, Responsable secteur enfance du Centre Socioculturel
- * Sébastien PANNEQUIN, Coordinateur du pôle animation enfance / jeunesse et actions transversales du Centre Socioculturel
- * Stacy NAGI, Animatrice projets jeunes du Centre Socioculturel
- * Anthony DUAMELLE, Responsable animation jeunes du Centre Socioculturel
- * Maxime HEROGUER, Coordinateur Flandre Maritime, Fédération des Centres Sociaux
- * Brigitte DALLE, Travailleur Social à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord
- * Pascaline CHOQUET, Présidente du Centre Socioculturel
- * Antoine GRAUX, Médiateur à la Médiathèque de Loon-Plage
- * Samia BENIZAH, Coordinatrice des actions insertion au CCAS de Loon-Plage
- * Laurence MILLIOT, Coordinatrice Service logement au CCAS de Loon-Plage
- * Betty DAUBIE, Référente Action Sociale au CCAS de Loon-Plage
- * Allan DE MEYER, Apprenti au service Informatique de la mairie de Loon-Plage
- * Charlotte LICOUR, Animatrice multimédia du Centre Socioculturel
- * Stéphane BUGNON (en visio), Chargé de transition Numérique

Excusés :

- * Zouhra BENACHOUR, Référente au Pôle Emploi de Gravelines
- * Laurent COSYN, Directeur des Sports et des Systèmes d'information à la mairie de Loon-Plage

c) Le déroulement des groupes techniques :

3 temps :

- Présentation d'un diagnostic lié à la thématique afin de permettre au groupe de partir sur le même degré de connaissances et de partager avec les partenaires nos données.
- Bilan des actions du centre liées à la thématique permettant de mieux faire connaître les actions du centre et ainsi de mieux appréhender les possibilités de partenariat.

- Les pistes de réflexion permettant d'envisager de futurs projets communs et nos futurs modes de coopération.

Le comité de pilotage (membres, dates de COPIL, etc...) :

C'est au sein du Conseil d'Administration que la démarche a été présentée fin 2021.

Le comité de pilotage est composé de :

* Pascaline CHOQUET, Présidente de l'association

* Les membres du bureau de l'association, dont Cathy BRASY, vice-présidente de l'association et adjointe déléguée à l'Enfance, La Famille, le Temps Libre et la Jeunesse

* Nathalie POTTEZ, Responsable Unité Territoriale Prévention et Action Sociale GRAVELINES / BOURBOURG, Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale des Flandres, Département du Nord

* Anne-Sophie BAERT, Responsable d'unité à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord - Site de Dunkerque (représentée par Yvelise DE BAEKER lors du comité de pilotage de lancement)

* Florian SOUDAIN, Délégué territorial à la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-De-Calais

* Julien GERAERT, Directeur du Centre Socioculturel

* Katia ROBITAILLE, Directrice adjointe du Centre Socioculturel

* Sébastien PANNEQUIN, Coordinateur du pôle animation enfance jeunesse et actions transversales du Centre Socioculturel,

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois :

- 01/02/2022 : comité de pilotage de lancement de la démarche

- 06/10/2022 : comité de pilotage de présentation et validation du projet 2023 - 2026

Les groupes de travail internes, externes... :

- Comités de direction / réunions d'équipe, pour construire et suivre la démarche.

- Points d'étape en bureau.

Les étapes, le calendrier, etc... :

- Les groupes techniques thématiques :

* 20/01/2022 : enfance

* 25/01/2022 : santé

* 27/01/2022 : jeunesse / insertion

* 31/01/2022 : adultes / seniors

- * 03/02/2022 : numérique
- * 24/02/2022 : petite enfance
- * 03/03/2022 : famille / parentalité

- Les conseils de maison :

- * 02/12/2021 : présentation du processus de renouvellement du projet social
- * 27/01/2022 : bilan du précédent projet
- * 7/04/2022 : diagnostic externe
- * 16/06/2022 : orientations / objectifs du futur projet / projets et actions à venir

- Les Conseils d'Administration :

- * 02/12/2021 : présentation et validation du processus de renouvellement du projet social
- * 24/02 et 27/04/2022 : point d'avancée du projet social
- * 16/06/2022 : présentation et validation du bilan du précédent projet, du diagnostic et des futurs objectifs
- * 06/10/2022 : présentation et validation du projet AGC

- Les comités de pilotage :

- 01/02/2022 : comité de pilotage de lancement de la démarche
- 06/10/2022 : comité de pilotage de présentation et validation du projet 2023 - 2026

Autres éléments à indiquer et/ou à valoriser... :

Des modalités de recueil de la parole des habitants et usagers pratiques et ludiques : l'utilisation de tablettes numériques pour la réalisation de trois questionnaires :

- Un questionnaire de satisfaction à destination des usagers (réalisé par l'équipe du centre) à l'accueil, au périscolaire, au muti accueil, dans les activités adultes, sur Facebook... (lien envoyé par mailing à tous les adhérents du Centre Socioculturel).
- Un questionnaire de satisfaction des activités destiné aux enfants et adolescents.
- Un questionnaire concernant le diagnostic de territoire, disponible sur les pages Facebook du Centre Socioculturel, de la Ville de Loon-Plage...

Nous avons récolté 132 réponses au questionnaire, cela permet d'avoir une représentativité suffisante.

ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET

L'évaluation attendue se répartit en deux temps :

- 1. L'évaluation des objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le précédent projet.**
- 2. L'évaluation de la mise en œuvre de l'animation globale durant la période du précédent agrément.**

1 - ÉVALUATION DES OBJECTIFS DU PRÉCÉDENT PROJET

Rappel des objectifs généraux et opérationnels :

Objectifs généraux du projet 2019 - 2022 :

- OBJECTIF GENERAL 1 : Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants.
- OBJECTIF GENERAL 2 : Faire du Centre Socioculturel un lieu d'échanges et d'accompagnement (en portant une attention particulière aux habitants en situation de fragilité).
- OBJECTIF GENERAL 3 : Consolider la dynamique collective engagée afin de pérenniser l'existant et de poursuivre le développement des actions en faveur du public et de la commune.

Objectifs opérationnels du projet 2019 - 2022 :

- OG 1 / OP1 : Anticiper le futur déménagement en mobilisant les habitants et les équipes du Centre Socioculturel.
- OG1 / OP2 : Adapter nos modes de fonctionnement et nos pratiques à ce nouvel environnement.

- OG2 / OP1 : Conforter et / ou développer le partenariat.
- OG2 / OP2 : Mettre en œuvre des projets / actions adaptés aux besoins repérés.

- OG 3 / OP1 : Accentuer la participation des habitants sous toutes ses formes.
- OG 3 / OP2 : Favoriser le développement de projets afin de rester en phase avec les besoins du public et du territoire.

ÉVALUATION DES OBJECTIFS DU PRÉCÉDENT PROJET

Dupliquer autant de tableaux que nécessaire en fonction du nombre d'objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le précédent projet.

ANALYSE DES RÉSULTATS // OBJECTIFS

➤ Il vous est demandé ici de procéder à une analyse des résultats en terme :

- De **PERTINENCE** et de **COHÉRENCE** : conformes aux attentes et besoins – conformes aux missions d'un centre social.
- **D'EFFICACITÉ** : objectifs atteints – objectifs non atteints.
- De **CONFORMITÉ** : Objectifs prévus non réalisés – Objectifs réalisés non prévus ...
- **D'EFFICIENCE** : Objectifs atteints par rapport aux moyens alloués.

- **OBJECTIF GENERAL 1** : Faire du nouvel équipement un lieu de vie ouvert à tous en associant les habitants.

* **OG1 / OP1** : Anticiper le futur déménagement en mobilisant les habitants et les équipes du Centre Socioculturel.

La mise en œuvre de ce projet social aura été naturellement marquée par la pandémie de COVID-19 qui nous a demandé une adaptation permanente afin de pouvoir atteindre nos objectifs et mettre en œuvre nos projets et actions. En effet, préparer le déménagement, le réaliser, assurer le démarrage des différentes activités, lancer les nouveaux projets dans ce contexte a nécessité une mobilisation et une implication totale des équipes ainsi qu'une parfaite organisation.

En fonction de ce contexte, nous avons travaillé afin d'essayer d'associer au mieux chacun en fonction des sujets à traiter :

- mobilisation des membres du Conseil d'Administration sur les choix stratégiques et l'avancée du projet,
- implication sur l'aménagement intérieur du bâtiment par secteur afin de répondre aux besoins spécifiques,
- visites de chantier pour les salariés et bénévoles,
- déménagement et aménagement,
- création d'un jeu numérique permettant la visite virtuelle de la structure.

Nous avons pris possession des nouveaux locaux à la fin du premier semestre 2021 et le déménagement et le démarrage des activités se sont déroulés en plusieurs phases :

* 28 juin : ouverture de l'accueil au public, du multi accueil et du Relais Petite Enfance. Il est à noter que ces transferts d'activités se sont effectués sans un seul jour de fermeture au public.

* 07 juillet : démarrage du péricentre été.

* 12 juillet : démarrage des accueils de loisirs été.

* Septembre : démarrage du périscolaire, des ateliers adultes et des activités de la restauration scolaire.

Le 10 juillet 2021 s'est déroulée l'inauguration officielle et l'équipe s'est mobilisée l'après-midi de 15h à 18h afin de proposer des visites guidées aux habitants et usagers. Ces visites ont rencontré un vif succès puisque ce sont plus de 400 personnes de tout âge qui sont venues découvrir ce superbe bâtiment.

En parallèle à cela, à l'issue des groupes de travail, la ludothèque a ouvert ses portes dans les anciens locaux du multi accueil début juillet après avoir déjà été préfigurée par la création de la ludo-drive pendant les périodes de confinement. Ce projet est un enjeu fort de la politique de développement associative et représente également une attente forte de la part des habitants. Preuve en est, ce sont plus de 100 familles différentes qui ont déjà fréquenté la ludothèque entre juillet et décembre 2021. Afin de poursuivre le développement de ce projet et augmenter la fréquentation, le recrutement d'une animatrice supplémentaire a été effectué en 2022 et permet donc l'ouverture de la ludothèque du lundi au samedi en période scolaire ainsi qu'une ouverture sur l'ensemble des vacances scolaires.

Il nous semblait également important de développer et de créer un projet transversal qui nous permettrait de conforter la dynamique collective enclenchée avec l'arrivée de la nouvelle structure tout en permettant de travailler sur une problématique prégnante qui s'est encore accentuée pendant cette pandémie : la lutte contre les fake-news et les théories du complot par l'intermédiaire de l'éducation aux médias. C'est ainsi qu'est né le projet de création d'une web radio associative où l'ensemble des secteurs d'activités et des professionnels participe. Nous avons rapidement été rejoints par de nombreux partenaires séduits par ce projet innovant et ludique : CCAS, IME, Collège, École de musique, club de basket... L'autre intérêt de ce projet est qu'il nous permet de travailler, en plus des objectifs transversaux, sur des objectifs spécifiques en fonction des publics concernés : expression écrite et orale, prise de parole, confiance en soi, mémoire... Ce sont déjà plus de 40 émissions qui ont été réalisées (à ce jour en juillet 2022) sur des thèmes aussi divers que : le handicap, avoir 10 ans pendant la guerre, présentation des activités petite enfance, jeunesse, enfance, la parentalité... Ces émissions recensent à ce jour près de 2 500 écoutes et ont touché plus de 27 500 personnes via Facebook.

Les projets de bar associatif et de jardin pédagogique sont en cours de développement avec des groupes de travail qui se poursuivent. Composés d'habitants, techniciens et partenaires, ces groupes ont pour objectif de définir un cadre (objectifs, fonctionnement, coût...) afin d'être opérationnels dès leur lancement officiel et permettre que ces projets soient pérennes.

* OG1 / OP2 : Adapter nos modes de fonctionnement et nos pratiques à ce nouvel environnement.

Comme nous l'avions évoqué, cet objectif représentait l'enjeu majeur du déménagement car il fallait que tout soit prêt en temps et en heure afin qu'il n'y ait aucun flottement pour les usagers et qu'ils aient l'impression que nous avons toujours été là ! Pour cela, il fallait donc que les équipes soient prêtes et qu'elles se soient déjà appropriées ce nouveau fonctionnement, tout devait donc être travaillé en amont.

- L'anticipation de la GPEC et sa mise en œuvre.
- Inscriptions, paiements en ligne et pointages dématérialisés.
- Articulation avec la restauration scolaire et adaptation des horaires d'activités du Centre Socioculturel.

- Visites de chantier.
- Création d'un guide du fonctionnement à destination de l'ensemble des salariés.
- Visites guidées et virtuelles pour les habitants et usagers afin qu'ils puissent découvrir et appréhender ce nouvel environnement et faciliter son appropriation.

Pour en arriver à ce résultat, il aura fallu pas moins de 3 ans de travail intensif afin de ne rien oublier, tout anticiper... Il aura fallu une grande capacité d'adaptation de la part des équipes mais également des usagers. Mais même si l'objectif d'ouverture de la nouvelle structure est quelque chose de très positif, le changement n'est jamais facile, il y a des craintes et des appréhensions légitimes qui auront nécessité un accompagnement des équipes et beaucoup de pédagogie. Les visites de chantier, la transmission des plans, l'investissement sur l'aménagement intérieur et le choix du mobilier ont été autant d'outils qui ont permis aux équipes de se projeter et ainsi faciliter la transition.

Objectif général 1 : atteint

Le conseil de maison du 27 janvier 2022 a considéré cet objectif atteint.

Les membres du Conseil d'Administration précisent qu'il reste quelques petits détails à régulariser, alertent sur le fait que la modification de nos pratiques ne doit pas isoler l'équipe de l'Espace Jeunes. La création d'un open space est prévue au sein du bâtiment administratif à venir, il faut donc rester vigilant sur ce point jusqu'à sa réalisation.

- OBJECTIF GENERAL 2 : Faire du Centre Socioculturel un lieu d'échanges et d'accompagnement (en portant une attention particulière aux habitants en situation de fragilité).

* OG2-OP1 : Conforter et / ou développer le partenariat

Le travail en partenariat est au cœur de nos pratiques professionnelles afin de répondre au mieux aux besoins repérés chez les habitants. Le développement du partenariat est une priorité pour l'équipe du Centre Socioculturel afin d'enrichir nos projets et favoriser la mixité du public accueilli tout en faisant découvrir la structure et son champ d'intervention. Le nombre de partenaires et la nature des partenariats engagés ne cessent de progresser.

Le Centre Socioculturel a tissé un réseau de partenaires important depuis quelques années afin d'enrichir ses actions en direction des usagers et ce de plusieurs manières :

- Le co-portage de projets dans une volonté de mener des projets de plus grande ampleur lorsque ces derniers répondent à des besoins communs.

Le partenariat avec les autres centres sociaux du territoire a notamment connu un essor ces dernières années et a permis le développement de deux projets très importants ayant un fort impact sur les territoires et leurs habitants : le projet « centres sociaux connectés » (financement FEDER / CAF / CUD) et le projet « invisibles » en direction des jeunes de 16 à 29 ans inconnus des services de l'emploi (financement DREETS).

Ce fonctionnement en « consortium » a pleinement contribué à faire évoluer nos pratiques professionnelles tout en permettant une réponse adaptée par territoire.

* L'apport de moyens humains spécifiquement dédiés au projet : chef de projet, coordinateur, responsable administratif et financier, animateur par le biais de recrutements ou de valorisation.

* Des moyens financiers plus importants pour mettre en œuvre le projet favorisant le développement de projets innovants par l'accès à un matériel sur lequel nous n'aurions pu investir seuls : Camion « bureau » permettant des maraudes sur l'ensemble des territoires pour le projet « invisibles », des bornes numériques, des imprimantes 3D ou des totems numériques sur le projet "centres sociaux connectés".

* Le renforcement d'une culture commune et le développement de nouveaux réflexes professionnels favorisant les échanges sur d'autres thématiques.

- Apports dans les projets menés : les professionnels du centre sont des « généralistes », c'est-à-dire qu'ils n'ont généralement pas de connaissances spécifiques dans certains domaines. Lorsque nous développons des projets avec des axes spécifiques, nous faisons donc naturellement appel à des partenaires spécialisés qui apportent leurs compétences et leur technicité.

- Développement des projets menés par les partenaires : en effet, nous contribuons au développement de certains projets de partenaires par la mise à disposition de locaux, de matériel ou par l'intervention de personnel.

- La mutualisation des moyens : cela permet notamment de limiter le coût des actions développées.

- Permettre la découverte des locaux de l'association et de ses actions à de nouveaux publics.

- Mise en place de nouveaux services de proximité pour les habitants du territoire.

* OG2-OP2 : Mettre en œuvre des projets / actions adaptés aux besoins repérés

Au regard de l'impact de la pandémie, des divers protocoles mis en œuvre et des restrictions sur le fonctionnement associatif, l'ensemble des équipes s'est mobilisé et a fait preuve une fois de plus d'une grande adaptation afin de maintenir dès que possible les actions et projets prévus.

En effet, dans un contexte anxiogène pouvant accentuer les inégalités notamment pour les plus fragiles, le rôle du centre est d'être le plus présent possible afin d'accompagner les habitants et répondre, dans la mesure du possible, à leurs besoins ou leur permettre de s'évader.

C'est notamment le cas avec le travail mené pour l'intégration des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs et plus globalement dans notre volonté d'inclusion de l'ensemble des personnes en situation de handicap qui a été poursuivie tout au long de l'année. Cela a permis à 10 enfants différents en 2021 d'être accueillis en accueils de loisirs dans le cadre d'un accueil individualisé. Cela passe notamment par le recrutement systématique d'un animateur spécifique pour chaque enfant accueilli, une adaptation des modes d'accueil et de facturation, un accompagnement des parents, un suivi partenarial lorsque cela est possible, des sensibilisations pour l'ensemble des équipes d'animation...

Cette volonté se retrouve également dans le projet développé dans le cadre de l'ouverture d'une ludothèque : la ludothèque handi-accueillante « quand le jeu gomme la différence ». Un enfant en situation de handicap est avant tout un enfant. A ce titre, il a le droit à des temps de loisirs et de jeux nécessaires à son développement, lui permettant d'aller à la rencontre des autres. Ce lieu ressources qui a pour mission de donner à "jouer" aura pour objectifs de :

- * favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap en développant une zone ouverte et adaptée,
- * impliquer les parents dans le temps de loisirs de leur enfant en valorisant leur rôle et leurs compétences éducatives,
- * utiliser le jeu comme vecteur du lien social et familial en favorisant une mixité entre enfants en situation de handicap ou non,
- * influencer sur la construction d'une représentation positive du handicap.

Nous tenons à rester sur la notion de plaisir. Les éducateurs et les parents voient dans le jeu un outil pour progresser. Les jeunes en situation de handicap se voient déjà proposer beaucoup de jeux thérapeutiques.

Notre association s'est également investie dans la journée mondiale du handicap le 3 décembre 2021. L'AFEJI, les Papillons Blancs, Unis-cité et le Centre Socioculturel se sont associés pour organiser une journée d'échanges pour promouvoir la compréhension des questions liées au handicap, mobiliser le soutien pour la dignité, le droit et le bien-être des personnes en situation de handicap. Autour d'ateliers, de présentations, d'expositions et de jeux, les usagers de tout âge ont ainsi pu mieux mesurer et mieux comprendre les enjeux et les difficultés de ces usagers.

Objectif général 2 : atteint

Les membres du conseil de maison ont considéré cet objectif atteint. Cet axe doit cependant continuer d'être développé.

- OBJECTIF GENERAL 3 : Consolider la dynamique collective engagée afin de pérenniser l'existant et de poursuivre le développement des actions en faveur du public et de la commune

* OG 3 / OP1 : Accentuer la participation des habitants sous toutes ses formes

Valeur fondatrice des centres sociaux, c'est sur le principe de la participation des habitants que se base le sens de notre action.

Malheureusement, une fois de plus, le contexte sanitaire nous a contraints à une adaptation constante afin de pouvoir associer les habitants lorsque cela était possible.

Nous avons réussi à mettre en œuvre les groupes de travail de 3 projets d'envergure mis en place ou en cours de développement suite à l'ouverture de la maison de l'enfance et de la famille : la ludothèque, le bar associatif et le jardin pédagogique, que ce soit en visioconférence ou en présentiel en fonction des contraintes sanitaires en place au moment des rencontres. Au regard des enjeux que représentent ces projets, il était

essentiel que ces derniers soient co-construits avec les habitants afin de répondre au mieux à leurs besoins et leurs aspirations.

Les ateliers adultes ont été lourdement impactés et nous nous sommes attelés à maintenir le lien et à les remettre en place dès que les protocoles sanitaires le permettaient. En effet, cette crise sanitaire a des conséquences sur la vie sociale des habitants et notamment les plus isolés. Le sentiment d'isolement s'en trouve profondément renforcé et peut avoir, chez certains, un impact sur leur santé mentale.

Dans le même esprit, il est très important de maintenir le projet des « parents en action » qui permet à ce groupe de mères de famille de pouvoir échanger de manière libre et en toute confidentialité sur les impacts de cette crise sanitaire sur la cellule familiale.

La jeunesse également subit de plein fouet l'impact de cette pandémie. Un effort tout particulier est donc fait par l'équipe de l'Espace Jeunes afin de favoriser la participation des jeunes que ce soit en termes de projets ou de loisirs malgré des protocoles parfois très restrictifs et n'étant naturellement pas en phase avec les attentes de ce public (mode foyer interdit, pas de mélange de groupes....).

Le projet web radio illustre également parfaitement le projet porté par les habitants : projet innovant et transversal, il n'existe qu'au travers de cette participation active puisque ce sont les habitants (des plus jeunes aux plus âgés) qui le font vivre. Ils sont associés à l'ensemble des étapes du projet : choix des thématiques, recherches et évidemment l'enregistrement de l'émission.

* OG3 / OP2 : Favoriser le développement de projets afin de rester en phase avec les besoins du public et du territoire

Malgré le contexte sanitaire, les équipes se sont démenées afin de poursuivre le développement de projets ou maintenir l'existant en faisant toujours preuve d'imagination et de flexibilité.

C'est ainsi que beaucoup de projets ont pu être maintenus soit en l'état, soit en adaptant leur mise en œuvre : le séjour de vacances par exemple a donc pu se tenir en 2021 et 2022 après une annulation en 2020, pour le plus grand bonheur des enfants.

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs ont fonctionné dès que cela a été possible en s'adaptant en permanence aux différents protocoles, reçus bien souvent après les dates de reprise. Ces services, essentiels pour les parents, leur ont permis de poursuivre leur activité professionnelle tout en proposant un accueil et des loisirs de qualité.

Nous avons réussi à mettre en œuvre Festi'familles en 2021 (en décalant la date initiale en septembre) et 2022. Pour la première fois, la manifestation s'est tenue au sein de la maison de l'enfance et de la famille. Évidemment, un protocole sanitaire renforcé avait été mis en place lorsque cela était nécessaire afin de garantir la sécurité des usagers et des équipes. Mais après tant de frustrations, le public était très nombreux pour participer à la fête (1800 personnes en septembre 2021 et 2636 personnes en 2022 !). Sur un site et des locaux particulièrement adaptés à la manifestation, nous avons pu constater à quel point le manque d'interactions et de lien social était prégnant. Beaucoup d'échanges, de sourires, de rires, tout simplement le plaisir de se retrouver et pour les équipes du centre pouvoir enfin revenir à ce qui fait l'essentiel de leur métier.

En parallèle, de nouveaux projets ont également vu le jour avec le souhait de poursuivre la dynamique engagée : la création d'un jeu de société par le collectif des parents en action

autour de l'arrivée de la maison de l'enfance et de la famille, la création de la web radio associative, le renouvellement du projet « invisibles » pour une Version 2 (uniquement 2 projets financés sur les 18 déposés par la DREETS), le renouvellement du projet « centre sociaux connectés » pour une Version 2 également mais porté cette fois-ci par la Fédération des Centres Sociaux, la création de soirées jeux en famille dans le cadre de la ludothèque, les séances de formation ludique smartphones pour les seniors, le projet PIX pour l'accompagnement numérique des personnes inscrites à Pôle Emploi...

Objectif général 3 : atteint

L'objectif est considéré atteint par l'ensemble des membres du conseil de maison.

La présidente avait indiqué que quel que soit le projet, si la dynamique est là, c'est toujours un beau projet !

2 - ÉVALUATION DE L'ANIMATION GLOBALE

ÉVALUATION DE LA FONCTION ACCUEIL

Comment la **fonction accueil** a-t-elle été organisée, gérée... dans le centre social ? (accueil physique, organisation, personnes ressources, etc ...)

Quelles méthodes ? (outils et/ou dispositifs de repérage et de capitalisation des besoins et propositions des habitants, déclinaison des idées portées par les habitants, ...) :

Voir ci-après.

Quels résultats ? (en terme de besoins repérés, ...)

La fonction accueil, généralités :

Même si le Centre Socioculturel compte parmi ses salariés, des "professionnels" de l'accueil (secrétaires d'accueil, agents d'accueil), c'est l'ensemble du personnel qui est concerné directement par cette mission. En effet, quel que soit son poste ou son niveau de responsabilités, chacun contribue à sa manière à la qualité de l'accueil : un bonjour, un sourire, un petit mot, de l'écoute..., toutes ces petites choses qui vont faire que les usagers vont se sentir bien au sein du centre et que des relations de confiance vont se tisser petit à petit.

Cette notion est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas au Centre Socioculturel Dulcie September, d'un centre social dit "éclaté" sur 3 sites : le Centre Socioculturel, l'Espace Jeunes et la Maison de l'Enfance et de la Famille. Il faut donc qu'il y ait une unité des pratiques et des comportements afin que les usagers ressentent cet accueil dans les différents lieux.

L'arrivée de la Maison de l'Enfance et de la Famille a engendré une réflexion sur l'accueil. Nous sommes passés de l'accueil de 2 à 3 bâtiments avec un accueil "physique" et téléphonique.

Concrètement sur le terrain, des méthodes et des initiatives sont mises en œuvre :

- Une grande amplitude d'ouverture de l'accueil :

* A la Maison de l'Enfance et de la Famille : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 (7h15 à 8h15 : accueil assuré par les responsables du périscolaire et du péricentre).

* Le siège administratif du Centre Socioculturel : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture de l'accueil au public le lundi matin).

* L'Espace Jeunes : le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h15 à 18h30, le jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 13h30 à 17h00.

Il s'agit bien des ouvertures d'accueil des différents bâtiments. Ceux-ci sont ouverts au-delà de ces horaires lors des soirées événementielles, des ateliers en soirée comme Troll de Jeux, des soirées thématiques...

- Une présence permanente à l'accueil : si pour une raison quelconque, le personnel de l'accueil est absent, il est remplacé par un autre membre de l'équipe.
- Une présence importante des différents professionnels sur les temps d'accueil du public.
- Une sensibilisation et des formations en direction des bénévoles sur la qualité d'accueil au sein des ateliers.
- La création d'une charte d'accueil du Centre Socioculturel qui est déclinée ainsi et incite l'habitant, l'adhérent, l'utilisateur à proposer son aide...

L'EQUIPE DU CENTRE SOCIOCULTUREL S'ENGAGE A :

- VOUS RECEVOIR AVEC LE SOURIRE DANS UN ENVIRONNEMENT CONVIVAL ET SOIGNE,
 - ETRE DISPONIBLE ET A VOTRE ECOUTE,
 - INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE,
 - VOUS ACCUEILLIR DE MANIERE PERSONNALISEE,
 - VOUS RENSEIGNER ET VOUS ORIENTER,
 - VOUS METTRE EN LIEN AVEC LES SECTEURS,
 - VOUS PRESENTER L'EQUIPE,
 - VOUS FAIRE VISITER LES LOCAUX,
 - VOUS PROPOSER UN PARRAINAGE,
- ET VOUS, QUE NOUS PROPOSEZ-VOUS ?

La création du parrainage : cette idée proposée lors de l'élaboration du projet social de 2007 s'est traduite par un écrit formalisant le parrainage et à destination de tous les ateliers adultes. Les différents secteurs ont cherché à appliquer également cette notion dans leurs divers accueils : "invite ton copain", goûters d'anniversaire pour les enfants maternelles et primaires à la Maison de l'Enfance et de la Famille, accueil formalisé des nouvelles assistantes maternelles par les plus anciennes, accueil individualisé lors de son entrée et accompagnement des habitants vers les secteurs et personnes sollicitées ou à découvrir...

LE PARRAINAGE : un parrain ou une marraine : c'est un (e) ancien (ne) adhérent (e) ou participant volontaire, bien intégré(e) dans le groupe, qui connaît la technique et la structure et qui accepte d'accueillir un ou une nouvelle personne. En contrepartie, il ou elle bénéficiera d'une séance gratuite de l'atelier. L'animateur (trice) fera appel aux bonnes volontés pour parrainer une personne, en cas de besoin. Son rôle est de faciliter l'intégration de la nouvelle personne dans le groupe, de l'aider à se sentir à l'aise avec les autres, avec l'activité, l'orienter dans la structure. Le parrain ne se substitue pas au bénévole.

Pendant l'atelier, le parrain, la marraine s'installe à côté de la nouvelle personne, s'inquiète de savoir si tout va bien, lui explique la marche à suivre, les règles de vie de

l'atelier, l'intègre dans la discussion en cours, fait la médiation avec l'animateur (trice) bénévole ou salarié(e) en cas de besoin.

Après l'atelier : le parrain, la marraine fait le point avec la nouvelle personne, lui demande comment elle a vécu l'atelier, ce qu'elle en pense, l'écoute, l'aide à exprimer ce qu'elle vient chercher dans le centre social, l'aide à s'orienter en conséquence dans la structure.

Les usagers du Centre Socioculturel soulignent la qualité de l'accueil. Ces éléments sont confirmés par l'analyse des réponses du questionnaire de satisfaction (132 réponses).

- Accueil du centre :

Il est important de préciser que les questionnaires sont réalisés de manière anonyme afin que les usagers puissent s'exprimer de manière libre.

La qualité de l'accueil (physique ou téléphonique) est reconnue par les usagers, puisqu'ils sont 99.2 % à trouver l'accueil satisfaisant ou très satisfaisant.

Les quelques remarques laissées confirment ce sentiment :

- * Toujours le sourire et toujours à l'écoute.
- * Toujours très bien accueillie et renseignée.
- * Equipe toujours bienveillante.
- * Accueillant, disponible, répond à nos interrogations, questions...

- Accueil au sein des différents secteurs :

- * Multi accueil : 96.66 %
- * RAM : 100 %
- * Périscolaire : 97 %
- * ACM : 96 %
- * LALP : 100 %
- * Familles : 100 %
- * Adultes : 93.3 %
- * Manifestations : 100 %

L'analyse complète du questionnaire se trouve dans la partie : recueil de la parole des habitants.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Il est primordial de maintenir cette qualité d'accueil particulièrement appréciée des usagers et cette proximité avec eux.

PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES INSTANCES PARTICIPATIVES

La participation est – elle inscrite dans les statuts ?

La participation des habitants dans les activités

Quels espaces de participation, de consultation, de prise de paroles collectives et/ou individuelles ont été mis en place par la structure ?

(Comités d'usagers, conseils de maison, réunions de concertation, séminaires ...)

Préciser le fonctionnement de ces instances

La participation est inscrite dans les statuts à deux endroits :

- Dans le cadre institutionnel avec la présence majoritaire des adhérents au sein du Conseil d'Administration et du bureau de l'association et au sein de l'Assemblée Générale.
- Dans le cadre organisationnel du Centre Socioculturel au sein du conseil de maison.

Cet axe a d'ailleurs été jugé prioritaire et a donc fait l'objet d'un objectif spécifique dans le cadre du dernier projet, à savoir OG3 / OP1 : Accentuer la participation des habitants sous toutes ses formes.

La participation des habitants est au cœur du projet des centres sociaux. Elle est donc inscrite au quotidien dans nos pratiques professionnelles. Pour cela, elle est recherchée et favorisée dès que possible.

De manière concrète, des instances sont mises en œuvre afin de susciter cette participation :

- * les conseils de maison,
- * les comités de suivi,
- * les différentes commissions,
- * l'investissement au sein des projets et manifestations,
- * les parents en action,
- * les personnes relais,
- * le FIJ (Fonds Initiative Jeunes).

De même, cette implication est constamment recherchée au niveau des différents projets et actions. Celle-ci peut se traduire de différentes manières :

- * bénévolat sur des temps forts,
- * participation à la réalisation de programmes d'activités ou de sorties,
- * participation à des comités de suivi,
- * ou toute autre forme qui leur convient le mieux.

La participation des habitants dans la gouvernance :

Quelles ont été les modalités de la gouvernance ?

Quelles ont été les instances de décisions et de gestion du centre ?

- La gouvernance est exercée par :

* le binôme présidente / directeur,

* le bureau, composé des administrateurs, en présence du directeur : prise de décisions sur la vie courante du Centre Socioculturel.

* les administrateurs et les responsables de secteur dans les comités de pilotage ou dans les commissions.

- La parole de chacun a la même valeur. Les habitants sont soit élus, soit désignés ou encore volontaires selon l'instance à laquelle ils participent. Exemple, à l'Espace Jeunes, des élections sont organisées pour élire les ambassadeurs, représentants jeunes bénévoles au comité de pilotage jeunesse.

Les actions sont conjointement déclinées entre les professionnels et les habitants / adhérents, chacun apportant ses savoir-faire et son regard sur les actions à mettre en place.

- Les endroits où les décisions sont prises, en ce qui concerne le projet, sont les comités de pilotage. Celles-ci sont ensuite validées par le Conseil d'Administration.

- Les commissions et comités de suivi sont des temps où les habitants peuvent être présents également et apporter des propositions qui sont ensuite soit adoptées, soit transférées au Conseil d'Administration pour validation.

- Les réunions avec les représentants des jeunes pour préparer le comité de pilotage jeunesse : elles favorisent la citoyenneté, l'apprentissage de règles de groupe et la prise de parole des jeunes.

- Les réunions des parents de l'accompagnement scolaire : décident des actions pertinentes à mettre en place pour et avec leurs enfants (sorties, veillées...).

Cette partie fait également l'objet d'une évaluation spécifique dans la partie : Evaluation des objectifs du précédent projet (OG3).

Les itinéraires des bénévoles

Quels ont été les itinéraires des bénévoles au sein de la structure au cours des 3 dernières années ?

Quantitativement :

En 2019 : 124 bénévoles différents dont 29 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 6 977 heures de bénévolat dans l'année (4,34 ETP).

En 2020 : 80 bénévoles différents dont 28 responsables d'actions ou d'activités régulières et 14 administrateurs. Cela représente 3 019 heures de bénévolat dans l'année (1,88 ETP).

En 2021 : 81 bénévoles différents dont 24 responsables d'actions ou d'activités régulières et 13 administrateurs. Cela représente 2 930 heures de bénévolat dans l'année (1,82 ETP).

On constate une fois de plus les conséquences de la crise sanitaire sur l'implication des bénévoles. En effet, la suspension des ateliers adultes, l'annulation des divers projets et manifestations ont grandement impacté les possibilités d'investissement des bénévoles.

Certains bénévoles exercent plusieurs types de bénévolat : activité et administrateur, animation de plusieurs ateliers...

Les sorties et les entrées entre 2019 et 2021 : c'est sur le secteur adultes que l'assiduité est la plus remarquable. Les bénévoles de ce secteur sont en majorité des jeunes retraités ou retraités avancés. Le bénévolat est vécu comme une ressource pour faire valoir ses savoir-faire et son utilité sociale, une façon d'être actif sous une autre forme de reconnaissance. Les bénévoles ont des parcours différents, certains sont présents depuis des années, d'autres sont partis pour déménagement, reprise de formation ou d'un travail.

Un renouvellement s'opère notamment sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse car la plupart du temps ce sont des parents d'enfants qui s'investissent et suivent leurs enfants ou bien des jeunes pour qui le passage au Centre Socioculturel est un tremplin avant de continuer leur projet de vie.

Les bénévoles "personnes relais" : 6 bénévoles ont cheminé dans la démarche de visite aux personnes âgées isolées. Elles ont suivi plusieurs formations qui les arment pour "aller vers".

Les groupes de bénévoles adultes ont gagné en autonomie et organisent leur activité avec l'aide du référent familles et de la directrice adjointe.

Les bénévoles du groupe « parents en action » : prise en main d'actions par les parents. Le fait de proposer un lieu pour se réunir, parler et créer, a facilité un changement de comportement et de prise de responsabilité.

Les bénévoles administrateurs ont progressé dans la prise en charge de leur rôle grâce à la formation.

Les bénévoles de l'Espace Jeunes, du secteur enfance : cela permet une valorisation pour certains, une meilleure estime de soi, un transfert de compétences et de passion aux autres, un sentiment d'utilité sociale, une prise de responsabilités, la découverte de capacités inconnues.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Une réflexion sera menée pour remobiliser les bénévoles suite à la crise sanitaire.

ACCOMPAGNEMENT DU BÉNÉVOLAT ASSURE PAR LE CENTRE SOCIAL

Nombre de personnes et d'ETP (déclinaison par secteur)	Précisez la nature du bénévolat Précisez les modalités d'accompagnement des bénévoles par le centre social (accueil, écoute, promotion, formations, ...)	Effets induits par cet accompagnement
<p>PETITE ENFANCE : 9 bénévoles dont :</p> <p>* 7 sur le relais assistantes maternelles</p> <p>* 2 sur l'animation Petite enfance</p> <p>27 h</p>	<p>Bénévoles investis :</p> <p>* RAM :</p> <p>- Investissement de 6 assistantes maternelles dans le projet social du centre, participation aux manifestations du centre et/ou de la ville, aux conseils de maison et préparation des animations d'éveil, récupération de matériel pour les ateliers....</p> <p>- Investissement d'une personne sur l'organisation de la fête de Noël du RAM.</p> <p>La situation sanitaire a réduit la participation bénévole des assistantes maternelles.</p> <p>Les 2 animatrices encadrent ce bénévolat afin d'être garantes du respect des objectifs poursuivis et du fonctionnement.</p> <p>* ANIMATION PETITE ENFANCE:</p> <p>- 2 bénévoles sur l'année 2021 pour l'encadrement d'un atelier en direction des enfants sur les accueils de loisirs</p> <p>Parents investis :</p> <p>- Participation des parents au LAEP (respect de l'anonymat).</p>	<p>* Appropriation et adhésion par les assistantes maternelles du projet du RAM et du CSC.</p> <p>Elles sont vectrices de communication auprès de leurs collègues sur les 2 communes et des familles qu'elles accueillent.</p> <p>Valorisation de leur rôle sur leur commune de résidence.</p> <p>La place de bénévole qui leur est proposée les rend actrices, force de proposition, partie prenante dans la vie du projet social.</p> <p>* Les bénévoles prennent beaucoup de plaisir à faire découvrir leur activité et à la partager avec les enfants.</p>
<p>ENFANCE : 5 bénévoles</p> <p>96 h</p>	<p>Bénévoles investis :</p> <p>5 bénévoles sur l'année 2021 :</p> <p>- 2 sur l'accompagnement scolaire</p> <p>- 1 sur le temps périscolaire</p> <p>- 1 pour l'encadrement d'un atelier</p>	<p>- Intégration totale dans le projet.</p> <p>- Accueil des nouvelles familles.</p> <p>- Force de propositions.</p> <p>- Prise de responsabilité</p>

	<p>en direction des enfants sur les accueils de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sur un temps festif <p>Ecoute des bénévoles, aide à la prise de fonction, temps de rencontre collectif.</p> <p>Parents investis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement de 3 parents différents de l'accompagnement scolaire en 2021. 	<p>pour l'organisation de manifestations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de responsabilité pour la réalisation des goûters et des achats. <ul style="list-style-type: none"> - Suite au protocole sanitaire dû au COVID, les parents n'ont pas pu s'investir sur le projet.
<p>JEUNESSE : 7 bénévoles 69 h</p>	<p>Bénévoles investis :</p> <p>7 bénévoles différents sur l'année 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sur un atelier guitare - 2 sur l'encadrement de l'atelier futsal - 3 sur l'encadrement de jeunes (sortie lalp) - 1 sur la soirée "show must go home" <p>Jeunes investis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0 ambassadeur jeune en 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de capacités. - Ouverture d'esprit. - Sentiment d'utilité. - Regard positif sur les jeunes.
<p>FAMILLES :</p>	<p>Des familles investies :</p> <p>En 2021, 10 parents différents se sont investis dans le cadre des « parents en action » avec une fréquentation moyenne de 6 personnes lors des temps de rencontres les jeudis après-midi selon des dates définies avec le groupe (tous les 15 jours environ).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de leur investissement et soutien à leurs initiatives et montage de projets en concertation. - Rencontres avec les adhérents toute l'année lors de réunions ou non. Aide à la prise de décisions, 	

<p>LUDOTHEQUE :</p> <p>6 bénévoles différents</p> <p>26 h</p>	<p>création d'un environnement propice à la prise d'initiatives.</p> <p>Bénévoles investis :</p> <p>6 bénévoles en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 sur des animations ludothèque - 1 sur l'aide à la désinfection - 3 sur la soirée jeux d'octobre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des animations avec les seniors et du Fest'familles, les 2 bénévoles (grandes joueuses) ont pris plaisir à animer l'atelier et faire découvrir leurs propres jeux. - Aide et participation à l'organisation, l'accueil et l'animation de 3 salariées venues en bénévolat lors de la soirée jeux d'octobre. Cela a permis un meilleur accueil des familles et une gestion des stands.
<p>ADULTES :</p> <p>38 bénévoles différents</p> <p>dont 24 responsables d'activités ou d'actions très régulières</p> <p>1477 h</p>	<p>Bénévoles investis sur les actions adultes :</p> <p>38 bénévoles différents sur le secteur adultes en 2021 (certains font du bénévolat sur plusieurs types d'action) investis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 24 responsables d'actions ou d'activités régulières (dont bénévoles personnes relais) - 10 bénévoles sur une action ponctuelle (loto) - 8 sur le secteur adultes sur le renforcement d'atelier ou le téléthon. <p>* Déplacement de 6 bénévoles au domicile des personnes âgées isolées. 1 rencontre toutes les 6 semaines de façon collective avec l'animation de temps d'échanges, et de façon individuelle quand elles le désirent (soutien, écoute).</p> <p>* Accompagnement des différents</p>	<p>* Groupe soudé, personnes qui reconnaissent la nécessité de cet accompagnement. C'est une forme de bénévolat très difficile. Elles sont confrontées à de dures réalités pour lesquelles elles doivent apprendre à réagir et se protéger.</p> <p>* Prise de conscience</p>

	<p>groupes de bénévoles « brocante », « loto », « sorties découvertes et manifestations, temps festifs ».</p> <p>* Réunions pour les responsables d'ateliers adultes + entretiens individuels qui permettent un positionnement par rapport au groupe d'adhérents.</p> <p>* Certains ateliers s'investissent désormais lors des accueils de loisirs.</p>	<p>d'appartenance à une équipe et un projet...</p> <p>La participation des bénévoles permet de rester en adéquation avec les attentes des usagers et aussi de maintenir des actions qui ne pourraient exister sans eux.</p> <p>* Les bénévoles prennent beaucoup de plaisir à faire découvrir leur activité et la partager avec les enfants.</p> <p>Bonne mobilisation des bénévoles qui ont pu présenter leur atelier et rencontrer de nouveaux adhérents.</p> <p>Changement de regard sur soi et les autres.</p>
<p>ANIMATION GLOBALE : 20 bénévoles différents dont 13 au Conseil d'Administration 1 125 h</p>	<p>Administrateurs investis : 13 bénévoles différents en 2021 au Conseil d'Administration (12 membres adhérents et 1 membre associé).</p> <p>Ce sont les administrateurs du Centre Socioculturel autres que les membres de droit et l'administrateur CAF.</p> <p>Bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 personnes sur l'organisation de Festi'familles (dont des administrateurs) - 1 personne sur l'organisation d'un temps festif - 1 personne sur l'animation des temps d'échanges entre administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience des rôles à tenir. - Montée en puissance des prises de fonction. - Capacité à différencier les casquettes. - Prise en compte de la posture d'administrateur. - Sentiment d'appartenance forte à l'association

<p>Coordination :</p> <p>13 bénévoles</p> <p>110 h</p>	<p>Bénévoles investis :</p> <p>13 bénévoles en 2021 (certains bénévoles font du bénévolat sur plusieurs types d'action) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 sur le festival Het Lindeboom - 3 sur le rallye coco - 2 sur le rallye des familles. - 1 sur un atelier sensibilisation hygiène bucco-dentaire <p>Jeunes investis sur les accueils de loisirs :</p> <p>Nous avons également 9 jeunes bénévoles sur les accueils de loisirs.</p>	<p>Pour l'organisation de ces manifestations, l'aide des bénévoles est précieuse. Le nombre de participants accueillis nécessite un nombre important d'adultes pour encadrer la manifestation.</p>
--	--	--

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Remobilisation des bénévoles suite à la crise sanitaire.

ACCESSIBILITÉ

Ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, mixité, tarification, horaires d'ouverture, etc...

Le Centre Socioculturel est un lieu de services, d'accompagnement de projets et de développement de la citoyenneté qui est ouvert à tous, quel que soit son âge et son origine.

Le Centre Socioculturel accueille la population à partir de 2 mois (multi accueil) jusqu'aux séniors.

Il accueille également des permanences sociales (assistante sociale de secteur, agent de la CAF...), une permanence de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ainsi que la permanence des bilans de 4 ans.

La permanence CPAM et la permanence CARSAT ont été supprimées depuis plusieurs années. Une permanence sociale de la CARSAT a été mise en place sur rendez-vous, mais cette dernière est désormais accueillie au CCAS.

Enfin, il ouvre ses portes aux associations qui assurent une permanence hebdomadaire comme l'ADAR. Les autres associations fréquentent la maison des associations depuis sa construction en 2009.

La politique menée est orientée sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les activités, petite enfance, enfance, jeunes et adultes. Un projet spécifique d'accueil d'enfants en Accueils de Loisirs a été mis en place avec le recrutement d'une salariée et la formation de l'équipe pour qualifier cet accueil.

Le Centre Socioculturel de Loon-Plage travaille depuis plusieurs années sur l'inclusion de public en situation de handicap.

Notre volonté est de permettre à ce public, quel que soit son âge, son milieu social ou son handicap, d'intégrer les projets et actions de notre association mais pas à n'importe quel prix ! En effet, la notion d'inclusion signifie un travail essentiel et préalable de co-construction avec les familles, les structures spécialisées, afin de répondre aux attentes des personnes concernées et de leur famille.

Il est essentiel pour nous de travailler sur les difficultés rencontrées :

- * lutte contre l'isolement,
- * participation à la vie locale et citoyenne,
- * accompagnement des familles, notamment des parents face à leurs inquiétudes, au regard des autres,
- * accès aux droits et accompagnement à la transition numérique,
- * sensibiliser et former les équipes.

Comme beaucoup, nous souhaitons contribuer à faciliter l'accès aux dispositifs de droit communs aux personnes en situation de handicap, mais également participer au changement de regard et à la reconnaissance des potentialités du public. Que les portes de l'ensemble des secteurs d'activités de notre centre soient ouvertes et accessibles à ce public, afin de répondre aux problématiques propres à chaque situation, tout en permettant l'épanouissement des personnes.

Nous espérons par exemple faciliter l'accès aux modes de garde des enfants pour les familles, souvent pénalisées lorsqu'elles travaillent (au sein de notre multi accueil ou de notre accueil périscolaire). Nous souhaitons également permettre l'épanouissement de ces mêmes enfants lorsqu'il s'agit de pathologies plus complexes, pour une intégration en groupe comme les syndromes autistiques en proposant une adaptation et une flexibilité maximum.

Nous mettons en œuvre, tant que possible, la mixité au sein de l'ensemble de nos secteurs d'activités, afin de contribuer au changement de regard, mais également permettre au public de faire évoluer ses compétences.

Nous leur laissons également la parole lors d'enregistrements d'émissions au sein de notre web radio associative, afin qu'ils puissent s'exprimer sur les sujets de leur choix, qu'ils soient liés ou non au handicap.

L'équipement de la Maison de l'Enfance et de la Famille est agréable, accueillant, spacieux, la configuration des locaux favorise un accès facile à tous, le bâtiment est conforme aux nouvelles normes PMR, de plain-pied.

Le siège administratif du Centre Socioculturel a lui bénéficié de travaux en 2017 pour la mise aux normes du bâtiment, dans le but de faciliter l'accessibilité aux bâtiments (porte d'entrée automatique, WC adaptés...) : un nouveau bâtiment est prévu en 2023.

- La tarification :

L'adhésion annuelle est de 8,50 € pour la famille Loonoise et de 3 € pour les jeunes Loonais et Craywickois de 11 à 25 ans (une participation de 17 € pour les familles extérieures et 6 € pour les jeunes extérieurs à la commune).

La tarification est basée sur les revenus des familles et permet à chacun d'accéder aux services et activités, notamment aux accueils de loisirs grâce à l'application de la tarification LEA (Loisirs Equitables Accessibles).

* Tarification des activités adultes (tarification à la séance, facturation mensuelle) :

Quotients familiaux	La séance
Bénéficiaire du RSA	0,00 €
En situation handicap	0,50 € la séance
0 à 700	0,65 € la séance
+701	0,75 € la séance
Extérieurs	0,85 € la séance

* Tarification multi accueil : application de la PSU.

* Tarification des accueils de loisirs Vacances (maternelles et primaires), 1 sem de 5 j :

Quotients familiaux	Demi-journée	Ext.	Journée complète	Ext.	Prix de revient
0 à 369 €	4,35 €	idem	8,70 €	idem	0,25 €/h
370 à 499 €	7,85 €	idem	15,70 €	idem	0,45 €/h
500 à 700 €	10,50 €	idem	21,00 €	idem	0,51 €/h
701 à 900 €	11,50 €	23.00 €	23,10 €	46.20 €	0,60 €/h
901 à 1200 €	12,10 €	24.20 €	24,20 €	48.40 €	0,63 €/h
1201 à 1500 €	13,75 €	27.50 €	27,50 €	55.00 €	0,79 €/h
> à 1501 €	15,00 €	30.00 €	30,00 €	60.00€	0,86 €/h

* Tarification Péricentre mercredis et vacances (maternelles et primaires) :

Quotients familiaux	7h15-10h	10h-11h30	11h30-13h30	13h30-17h	17h-18h30
			- de 600		
0 à 369 €	0,60 €	0,40 €	1,25 €	forfait	0,35 €
370 à 499 €	1,10 €	0,70 €	1,25 €	semaine	0,65 €
500 à 700 €	1,50 €	0,90 €	1,25 €	pendant	0,90 €
			+ de 600	les vacances	
701 à 900 €	1,80 €	1,10 €	2,00 €	et à	1,10 €
901 à 1200 €	2,10 €	1,30 €	2,00 €	l'unité le	1,25 €
1201 à 1500 €	3,20 €	1,80 €	2,00 €	mercredi	1.85 €
> à 1501 €	3,75 €	2,25 €	2,00 €		2,25 €

* Tarification mercredi après-midi hors accueils de loisirs (maternelles et primaires) :

Quotients familiaux	13h30-17h
0 à 369 €	0,85 €
370 à 499 €	1,50 €
500 à 700 €	2,10 €
701 à 900 €	2,25 €
901 à 1200 €	2,40 €
1201 à 1500 €	2,75 €
> à 1501 €	3,00 €

* Tarification périscolaire (maternelles et primaires) :

Quotients familiaux	7h15-8h45	16h30-18h30
0 à 369 €	0,35 €	0,50 €
370 à 499 €	0,65 €	0,90 €
500 à 700 €	0,90 €	1,20 €
701 à 900 €	1,10 €	1,45 €
901 à 1200 €	1,50 €	1,70 €
1201 à 1500 €	2,00 €	2,50 €
> à 1501 €	2,25 €	3,00 €

* Tarification Espace Jeunes (LALP 11-17 ans) :

Quotients familiaux	Tarification annuelle	environ 1000 h d'amplitude annuelle
0 à 369 €	3 € /an	0,003 € /heure
370 à 499 €	3 € /an	0,003 € /heure
500 à 700 €	3 € /an	0,003 € /heure
701 à 900 €	3 € /an	0,003 € /heure
901 à 1200 €	3 € /an	0,003 € /heure
1201 à 1500 €	3 € /an	0,003 € /heure
> à 1501 €	3 € /an	0,003 € /heure

Adhésion extérieure : 6 €

Tarifs des activités en fonction du quotient familial.

- Horaires d'ouverture du Centre Socioculturel, de l'Espace Jeunes et de la Maison de l'Enfance et de la Famille :

* A la Maison de l'Enfance et de la Famille : du lundi au vendredi de 07h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 (7h15 à 8h15 : accueil assuré par les responsables du périscolaire et du péricentre).

* Au siège administratif du Centre Socioculturel : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture au public le lundi matin).

* A l'Espace Jeunes : le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h15 à 18h30, le jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 13h30 à 17h00.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

- Poursuivre et accentuer le travail autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Poursuivre nos efforts en direction des publics les plus fragiles socialement (familles avec des quotients familiaux inférieurs à 500).

PARTENARIAT

Indiquez les partenaires extérieurs associés concrètement à la réalisation des objectifs opérationnels (hors partenariat financier)

Précisez pour chacun des partenaires concernés, par secteur d'intervention :

- le niveau d'engagement,
- les modalités des interventions partenariales
- l'impact et ou les difficultés rencontrées

Niveau 1 = se rencontrer, échanger les points de vue, connaissance et reconnaissance réciproques

Niveau 2 = travailler sur un axe commun selon les missions respectives, se concerter autour des problèmes communs, échanger sur des idées communes -

Niveau 3 = réaliser un projet ensemble

Un tableau récapitulatif peut être joint en annexe

- Le co-portage ou le partenariat de projet :

Le partenariat faisait partie des objectifs prioritaires sur ce projet, il fait donc partie d'une évaluation dans la première partie du document.

Voir tableau en annexe.

- Le partenariat vit également au sein des diverses instances du Centre Socioculturel :

* dans les comités de pilotage thématiques (dispositif et secteur) pour réunir les différents acteurs sur une thématique spécifique, évaluer et donner les orientations des actions. Les responsables de secteur, le coordinateur, la directrice adjointe ou le directeur pilotent ces instances.

* dans le conseil de maison dont le rôle est de se faire l'écho des demandes des usagers du Centre Socioculturel et des besoins éducatifs, culturels, sociaux et sanitaires de l'ensemble des habitants. Il est animé par le directeur et les autres membres du comité de direction. Il lui appartient de délibérer sur les propositions susceptibles de répondre à ces demandes et besoins. Il traite de la même façon toutes les questions relatives au fonctionnement des services et activités.

* dans les comités de suivi des actions pour mettre en œuvre les actions du projet social, qu'elles soient transversales ou non. Exemples : cosui Festi'familles / cosui brocante / cosui fête de Noël / cosui sorties familiales / cosui S.V.L... Les membres du comité de suivi décident des lieux de séjours et des modalités de fonctionnement pour l'été de l'année N+1. Les comités de suivi sont pilotés par un professionnel du Centre Socioculturel.

* dans les commissions petite enfance, enfance, jeunesse, adultes / seniors et parentalité où sont déclinées les actions par thématique projet.

* au sein des réseaux : directeurs / Relais Petite Enfance (RPE) / postes référent jeunesse / référent familles.

- Il existe également de manière informelle, dans les rencontres favorisées par les permanences sociales qui se déroulent au sein du Centre Socioculturel : assistante sociale de secteur, personnel de P.M.I, personnel administratif de la CAF.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

- Suite à la crise sanitaire, il nous faut retisser les liens avec certains partenaires.
- L'arrivée de la Maison de l'Enfance et de la Famille attire de nouveaux partenaires.
- Le développement de projets autour de la ludothèque, du bar associatif et du jardin pédagogique amène la construction de nouveaux partenariats.

COMMUNICATION

Initiatives mises en place et supports de communication	Effets
<ul style="list-style-type: none"> - La communication est un axe stratégique pour le Centre Socioculturel, nous avons créé un poste de chargé de communication à mi-temps depuis janvier 2019 afin d'apporter la continuité nécessaire à cette mission et obtenir des résultats plus probants. - Bureau dédié au poste. - Formations proposées et réalisées pour monter en qualification le poste (formation graphiste qui a permis d'avoir une montée en qualité des supports de communication et de limiter le recours à des prestataires de communication extérieurs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une communication plus efficiente, mieux ciblée et de meilleure qualité. - Amélioration de la communication, des affichages et informations régulières. - Amélioration de la présentation des actions.
<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du site Internet en réflexion. - Utilisation de Facebook : Facebook est le parfait outil de complément du site Internet car l'information va directement aux usagers. Cependant, nous avons également repensé notre stratégie de gestion des réseaux sociaux. En effet, la multiplication des pages Facebook du centre a eu l'effet inverse de celui escompté et a eu plutôt tendance à disperser l'information. Nous avons supprimé les pages Facebook des secteurs Enfance et Pergaud pour créer une page Facebook Centre Socioculturel Association Dulcie September. Nous avons gardé notre page Facebook pour le secteur jeunesse et également créé un compte Instagram dédié. - Envoi de mails aux usagers. - Une page Facebook « défilé Tout le monde il est beau ». - Pendant le confinement : mise en place en novembre 2020 d'une page Facebook « csc confiné super chouette ». - Création d'un compte Instagram pour la jeunesse. - Communication par le biais de l'Espace Famille (logiciel d'inscriptions en ligne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet adapté et accessible. - Meilleure lisibilité des différents champs d'action du Centre Socioculturel. - Meilleure gestion des réseaux sociaux.

<p>Documents papiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la charte graphique pour toute action à diffuser auprès du public. - Affiches (A3), tracts (A4 en triptyque), flyers (B5). Utilisation des logos des différents secteurs, du logo du centre, base line en bas de chaque support de communication... - Création du magazine de rentrée sur le Centre Socioculturel diffusé dans toutes les boîtes aux lettres à chaque rentrée scolaire et donné aux nouveaux habitants se présentant à l'accueil et aux partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le public reconnaît et identifie que l'action est celle du Centre Socioculturel au premier coup d'œil. - Utilisation du même visuel si l'action est reconduite. - Informations diffusées au plus grand nombre.
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une plaquette partenariale à destination des personnes de plus de 60 ans sur la commune. - Affichage de photos de tous les secteurs dans le hall d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporte les renseignements nécessaires et permet d'entrer en relation avec les personnes âgées isolées. - Très regardé par les habitants et les passants. Valorisation des actions.
<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement dans le collège de la commune pour distribuer des tracts. - Organisation de moments conviviaux pour les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps apprécié par les familles. - Permet de mieux connaître les besoins et attentes des habitants en petite enfance.
<ul style="list-style-type: none"> - Les journaux : 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des actions du relais, outils d'informations pour les assistantes maternelles absentes du relais et pour les parents (en cours de réédition). - Mise en place du journal de l'accompagnement scolaire créé par l'animatrice du projet et un groupe d'enfants : une valorisation du travail effectué au sein du projet CLAS par l'équipe d'animation, les enfants et les parents. Celui-ci comporte les différents temps forts de l'accompagnement scolaire, les projets mis en place, des interviews, les dates des prochaines manifestations, le retour sur les actions d'autofinancement... Un journal est établi entre chaque période de petites vacances. - Création d'un journal parent'aise par les membres du groupe des parents de l'école, à

<p>- Utilisation de l'agenda Loonois distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune dans lequel se retrouvent les actions des divers équipements dont celui du Centre Socioculturel.</p> <p>- Articles dans le magazine "Vivre Loon" de la ville.</p>	<p>destination des familles de l'école Victor Hugo (transmission d'informations à l'ensemble des familles, temps forts...).</p> <p>- Création d'un journal réalisé par les enfants du personnel soignant accueillis lors du 1er confinement dans les écoles par 2 animatrices du périscolaire.</p> <p>- Information mensuelle à tous.</p> <p>- Mise en avant du projet numérique (borne) et la proximité du centre auprès des habitants durant la crise sanitaire en 2020.</p>
<p>- Rétrospective de la majeure partie des animations réalisées dans l'année lors de l'Assemblée Générale.</p>	<p>- Assemblée générale revue et restreinte par rapport à la crise sanitaire.</p> <p>- Partage du projet et valorisation des habitants.</p>
<p>- Interpellation des médias ou des réseaux pour des évènements : Delta média, La Voix du Nord (exemple : page complète dans le Phare Dunkerquois autour de Festi'familles), réseau RAM, réseau référents familles, réseau référents jeunesse, centres sociaux du littoral.</p> <p>- Vidéos :</p> <p>* vidéos réalisées par l'Espace Jeunes pour communiquer sur ses actions.</p> <p>* vidéos réalisées par l'animatrice multimédia, comme :</p> <p>*** le fonctionnement des activités du centre socioculturel,</p> <p>*** la valorisation des actions mises en place (ex : nettoignons la nature, accueils de loisirs été, illustration d'un atelier sur l'hygiène dentaire, soirées diverses, festi'familles, journée du handicap...),</p> <p>*** l'utilisation de l'espace famille,</p>	<p>- Valorisation du public et des projets.</p> <p>- Meilleure connaissance des projets et actions.</p> <p>- En 2020, 2 articles dans la voix du Nord concernant la réalisation d'un court-métrage par 6 jeunes de l'Espace Jeunes et la mise en place des inscriptions et paiements en ligne.</p> <p>- Valorisation des actions, informations et accompagnement des usagers à la dématérialisation.</p>

<p>*** des tutos de jeux pour la ludothèque...</p> <p>- Communication sur la future ludothèque (mail, Google form, Facebook, site Internet...).</p> <p>- Totem, bornes, portail familles...</p>	<p>- Mise en avant du projet et faire connaître la ludothèque.</p> <p>- Diffusion d'informations, communication.</p>
---	--

Autre commentaire :

Les nouveaux locaux ont attiré de nouveaux partenaires et la mise en place d'événements (forum de l'alternance...).

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Consolider et accentuer l'utilisation de l'outil vidéo qui est très apprécié des usagers.

TRANSVERSALITÉ

Quelles organisations ont été mises en place ? (groupes techniques, réunions, montages de projets partagés...)

Sur quels thèmes ? Et veuillez valoriser l'impact pour le centre social et le projet

Le fonctionnement de notre association sur 3 sites nous oblige à avoir une organisation et une structuration, afin de favoriser la transmission d'informations et le travail en transversalité.

- Comité de direction (ensemble des cadres de l'association) :

* Composition : directeur, directrice adjointe, coordinateur du pôle animation enfance jeunesse et actions transversales, responsable administrative et assistante de direction, responsable financière et responsable des Ressources Humaines.

* Thèmes abordés : ressources humaines, budget, politique associative et fonctionnement associatif, validation des projets transversaux, régulation...

* Impacts pour le Centre Socioculturel : le CODIR est un temps privilégié pour les cadres permettant d'évoquer les sujets importants concernant l'association et son fonctionnement. Il permet au directeur d'avoir des retours des différents services, mais également de pouvoir avoir des temps de régulation entre les différents secteurs.

C'est également l'occasion de développer une cohésion d'équipe entre les participants.

- Comité de direction mairie : Le Directeur Général des Services de la ville de Loon-Plage met également en place un CODIR pour les directeurs des services municipaux. Même si le Centre Socioculturel est associatif, le directeur du centre est associé à ces rencontres afin d'avoir une cohérence globale à l'échelle municipale. Cela permet également au directeur d'avoir l'ensemble des informations municipales pouvant avoir un impact pour le centre ou les usagers (travaux, impossibilité d'utilisation de salles de sport, manifestations...).

Enfin, cela permet au Centre Socioculturel de s'associer aux projets municipaux entrant en corrélation avec les objectifs de l'association et ainsi de mutualiser les moyens.

- 2 types de réunions concernant les aspects « transversaux » de l'association :

* les réunions « transversales » animées par le coordinateur du pôle animation enfance jeunesse et actions transversales (dans le cadre de ses missions de coordination des actions transversales) qui ont pour objet de travailler les projets transversaux aux différents secteurs.

* les réunions de « fonctionnement associatif » co-animées par le directeur, la directrice adjointe et le coordinateur du pôle animation enfance jeunesse. Sont traités les sujets suivants : fonctionnement, informations et projets associatifs, projet social, communication...

Ces rencontres ont pour objectifs de contribuer au développement et à la mise en oeuvre de projets transversaux, de favoriser la transmission d'informations, et de mener collectivement des réflexions sur certaines thématiques.

Les salariés concernés par ces temps sont les responsables de secteur (qui peuvent éventuellement être représentés par leur adjoint, s'il y en a, en cas d'absence) ainsi que les salariés ayant des missions spécifiques et revêtant, de fait, un caractère transversal :

- * référent familles,
- * responsable ludothèque,
- * responsable Relais Petite Enfance,
- * animatrice numérique,
- * référent jeunesse,
- * chargée de communication.

Pour les réunions de "fonctionnement associatif", il convient de rajouter :

- * un représentant de l'accueil,
- * la responsable des ressources humaines,
- * la responsable financière.

- Le pôle administration comprend l'ensemble des salariés "administratifs" : responsable administrative et assistante de direction, secrétaires d'accueil et de pôle, gestionnaire statistiques... Des réunions ont lieu régulièrement.

- Le pôle animation petite enfance, enfance jeunesse et actions transversales est composé des responsables et animateurs du secteur petite enfance, enfance et du secteur jeunesse. Sont parfois conviés à ces rencontres, le référent familles, la responsable de la Ludothèque ainsi que la responsable du multi accueil et du Relais Petite Enfance.

* Thèmes abordés : actualités des secteurs, retour des informations du CODIR, projets en cours, projets transversaux...

* Impacts pour le Centre Socioculturel : dans un centre d'une taille relativement importante et avec des locaux répartis sur 3 sites, ces rencontres ont une importance toute particulière afin de maintenir une cohérence globale des projets mais également dans le cadre du développement de projets transversaux. En effet, elles permettent de garantir une dynamique collective globale et d'éviter le repli naturel vers "sa" structure. C'est notamment au sein de ces réunions que sont développés les projets transversaux associatifs qui permettent de travailler de manière collective dans l'intérêt du projet et du public.

- Réunions de secteur : multi accueil, animation petite enfance, animation enfance, jeunesse, administratif...

* Thèmes abordés : fonctionnement du secteur, projets à mettre en œuvre, temps de travail, préparation des plannings d'activités...

* Impacts pour le Centre Socioculturel : ces réunions sont mises en œuvre dans les secteurs ayant plusieurs salariés, elles permettent notamment de maintenir une dynamique collective au sein de chaque secteur. Elles favorisent également le bon fonctionnement et une bonne coordination en permettant aux équipes d'avoir accès aux informations, d'avoir des temps de travail communs, des temps de régulation sur les petits problèmes quotidiens qui peuvent être rencontrés.

- Réunions de coordination bénévoles : ensemble des bénévoles référents d'activités.

* Thèmes abordés : fonctionnement des ateliers, les budgets, échanges, actualités du centre, implication dans les projets.

* Impacts pour le Centre Socioculturel : ces réunions revêtent une importance toute particulière. En effet, au-delà de traiter les sujets classiques autour du fonctionnement des ateliers, elles permettent surtout de maintenir les bénévoles dans la dynamique globale du projet. Alors que certains peuvent avoir tendance à ne considérer que leur atelier, il est primordial de rappeler ce qu'est le centre social et que tout cela s'inscrit dans un projet collectif.

Ces rencontres contribuent donc également à associer les bénévoles dans nos actions collectives afin de valoriser leur atelier et leur savoir-faire, mais aussi de favoriser les échanges entre eux.

- Comités de pilotage :

* Composition : directeur, administrateurs, partenaires, bénévoles, techniciens, élus.

* Impacts pour le Centre Socioculturel : les comités de pilotage sont mis en œuvre pour le suivi de projets institutionnels (projet social, ACF, CLAS...) ou des projets de grande envergure. Ils sont mis en œuvre afin d'améliorer le suivi du projet et valider les choix stratégiques, cela permet également de valider les décisions importantes et d'arbitrer si nécessaire.

La mise en place de cette instance est un facteur clé de la réussite du projet. Par sa composition transversale regroupant les différents acteurs du projet, il permet de donner l'impulsion nécessaire, d'allouer ou redéployer les stratégies ou les moyens, d'assurer un suivi rigoureux et régulier du projet.

- Les commissions thématiques :

* Composition : présidente, administrateurs délégués, 1 technicien référent (directeur, directrice adjointe, coordinateur), responsables de secteur concernés par la thématique.

* Impacts pour le Centre Socioculturel : afin d'investir totalement les administrateurs dans le suivi du projet et le fonctionnement du centre, des commissions thématiques ont été créées : petite enfance, enfance, jeunesse, adultes / séniors, parentalité... Ces commissions favorisent également le travail commun ainsi qu'une meilleure connaissance entre les administrateurs et les techniciens.

- COSUI (comité de suivi des actions) :

* Composition : toute personne concernée par le projet (techniciens, bénévoles, habitants).

* Impacts pour le Centre Socioculturel : ces comités de suivi sont plutôt des comités techniques visant au bon déroulement et à une bonne organisation du projet et des actions. Outre cela, ils permettent également de créer une émulation autour du projet favorisant ainsi les échanges et le travail au sein des équipes. Ces temps permettent notamment aux équipes salariées et bénévoles d'apprendre à mieux se connaître et ainsi mieux travailler ensemble.

- Le projet ACF (Animation Collective Familles) : la transversalité est dans les fondements mêmes du projet ACF et des missions du poste référent familles. Cela a longtemps été le "chaînon manquant" au sein des centres sociaux, il a notamment contribué à faire de ce

travail en transversalité une réalité quotidienne par la mise en œuvre collective des projets nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

L'arrivée au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille accentue le travail en transversalité par le regroupement des salariés sur un même site.

Seul le secteur jeunes conserve ses locaux actuels (locaux récents et adaptés à l'accueil du public).

Une attention particulière lui est donc portée afin de l'associer à la dynamique collective (projets transversaux, bureau pour l'équipe jeunesse au sein des nouveaux locaux administratifs).

Nous sommes désireux de nous appuyer sur cette organisation pour favoriser le développement de projets.

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES DES HABITANTS ET SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Quelles initiatives locales initiées par des habitants ont été soutenues et accompagnées par le centre social ?

Quel a été l'impact dans la vie du territoire ?

L'association a créé des outils pour favoriser les initiatives locales.

- Soutien aux projets de jeunes dans le cadre du FIJ (Fonds Initiatives Jeunes) et du CIVIL (Contrat d'Investissement à la Vie Locale) :

* FIJ : c'est un appui financier, technique et matériel pour un projet, qu'il soit individuel ou collectif, à caractère sportif, culturel, humanitaire, social ou environnemental. Ce dispositif est réservé aux Loonois entre 14 et 25 ans.

Démarche : prendre rendez-vous avec le référent jeunesse pour retirer un dossier et le monter. Ensuite, une commission se réunit en présence du jeune et étudie le projet pour lui attribuer ou non une aide. L'aide financière peut s'élever à 1000 € par projet. Une contrepartie est attendue par la municipalité (financeur du dispositif) et par le Centre Socioculturel comme par exemple une exposition photos, la retransmission auprès d'autres jeunes de l'expérience réalisée lors du festival jeunesse...

* Dispositif CIVIL (Contrat d'Investissement à la Vie Locale) : il s'agit d'un dispositif spécifique à l'Espace Jeunes. Il est la marque de l'investissement de la commune en faveur de la jeunesse car il est financé par celle-ci. Il s'adresse aux Loonois de 11 à 21 ans. Son objectif est de faire participer des jeunes à des manifestations municipales ou associatives. En contrepartie de cette participation, des "points CIVIL" viennent récompenser les jeunes. Ces points peuvent être échangés à l'Espace Jeunes contre des activités de l'Espace Jeunes ou sur l'extérieur (cinéma, patinoire...). Ils peuvent également être utilisés pour financer une partie du BAFA, organiser un départ vacances autonome ou une simple activité (cinéma, bowling...). La commission CIVIL décide de l'attribution des points. Par exemple en 2021, 19 actions ont permis à 108 jeunes de bénéficier de points CIVIL.

- Création de l'atelier Futsal :

Au départ, cet atelier était animé par un professionnel du Centre Socioculturel. Celui-ci a ensuite accompagné les jeunes qui encadrent aujourd'hui de façon autonome l'atelier.

Quelles associations sont ou ont été accueillies et/ou accompagnées par le centre social ?

Précisez pour chacune d'entre elles, à quel titre elles le sont (mise à disposition de locaux – implication / collaboration au projet de centre – l'objet de votre accompagnement s'il existe – autres....) **et l'objet de l'accompagnement par le centre social**

Le Centre Socioculturel a "perdu" une partie du soutien à la vie associative depuis la création de la maison des associations sur la commune. En effet, les associations nous sollicitaient pour l'utilisation de salles et la proximité instaurée nous permettait de nombreux échanges.

- La compagnie "la Passoire" : utilisation de salle à l'Espace Jeunes 1 fois par semaine. Elle propose un atelier théâtre adultes. Elle continue à être une association partenaire à qui le centre propose une collaboration sur ses projets.

- La compagnie "Ducabo", compagnie théâtrale qui utilise l'Espace Jeunes pour un atelier adultes 2 fois par semaine.

- Les associations de yoga, basket, tennis, foot : conventionnement pour la mise en place de créneaux dans le cadre du pôle sport santé avec les jeunes.
- L'association FNATH (Fédération Nationale des Anciens Travailleurs Handicapés) : utilisation des locaux.
- L'AFEJI : Utilisation de nos locaux (atelier cuisine, djembé, couture...).
- L'AFOCAL : partenariat autour de la formation BAFA et utilisation des locaux pour la mise en place des stages...
- Les copains du monde (secours populaire) : accueil des enfants et des jeunes du village "copains du monde" pour des journées festives.
- Les associations de parents d'élèves : prêt de matériel et de salles.
- L'IME, le SAA... dans le cadre d'un partenariat avec la Ludothèque et la web radio.
- L'association "les amis du 3ème âge" : siège au Conseil d'Administration du Centre Socioculturel comme membre associé (jusque juin 2022).
- Mutualisation des moyens (véhicules, structures gonflables...) avec les associations loonoises et les autres centres sociaux du littoral.

<p>Perspectives pour le nouveau projet ?</p>

<p>(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)</p>
--

- Renouveler la participation des associations au sein de notre Conseil d'Administration.

- Un Centre Socioculturel reconnu par les habitants et les partenaires comme un acteur incontournable du territoire.
- Un accueil et une convivialité appréciés.
- Un partenariat riche et efficient.
- Des projets et actions répondant aux attentes et besoins des habitants.
- L'arrivée dans les locaux de la Maison de l'Enfance et de la Famille qui offre de nouvelles perspectives de développement de projets avec les habitants.
- Une préparation et une transition vers la Maison de l'Enfance et de la Famille réussies.
- La Maison de l'Enfance et de la Famille est un réel atout pour l'accueil, la mixité et le développement de projets.
- Une adaptation permanente aux besoins.
- La crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur différents aspects :
 - * le bénévolat,
 - * la fréquentation,
 - * de mauvaises habitudes ont été prises par nos adhérents et la population.
- Des projets innovants sont en cours de développement ou en cours de gestation (bar associatif, jardin pédagogique...).
- Des réponses apportées en adéquation avec les besoins et attentes des habitants.

DIAGNOSTIC

1 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quelle est la zone de compétence ?

Le Centre Socioculturel de Loon-Plage intervient sur l'ensemble du territoire communal, un seul Centre Socioculturel pour la commune. Ses activités sont réparties sur 3 équipements :

* La Maison de l'Enfance et de la Famille (située dans le quartier Sud, place Simone Vampouille (accès par la rue des Manoirs) abrite un multi accueil, les accueils de loisirs et le périscolaire pour les maternelles et primaires ainsi que les ateliers adultes.

* L'Espace Jeunes (situé dans le quartier Nord, rue Léon Dron) accueille le LALP 11/17 ans, le Point Information Jeunesse 11-25 ans et les ateliers arts plastiques, hip-hop, sculpture, cartonnage et crochet...

* Le Centre Socioculturel (situé dans le quartier Est, rue Georges Pompidou) abrite désormais le siège administratif avec l'ensemble des fonctions supports ainsi que la ludothèque. Un nouveau bâtiment est actuellement en cours de construction à proximité de la Maison de l'Enfance et de la Famille. Le déménagement est prévu à l'automne 2023.

2 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quelles sont les origines géographiques des usagers ?

Quelle est la zone d'influence ?

Il est difficile d'analyser les chiffres de ces 3 dernières années, tant la pandémie a impacté le fonctionnement de notre association : annulation des accueils de loisirs, suspension des ateliers adultes une grosse année, le pass sanitaire, restrictions et protocoles en tout genre...

- 22,00 % des usagers proviennent du quartier Nord de la commune (20,80 % en 2017).

- 22,00 % des usagers proviennent du quartier Est de la commune (22,31 % en 2017).

- 33,00 % des usagers proviennent du quartier Sud de la commune (23,31 % en 2017).

- 9,00 % des usagers proviennent du quartier Ouest de la commune (14,41 % en 2017).

- 14,00 % des usagers proviennent de communes extérieures (Craywick...) (19,17 % en 2017).

On constate une bonne répartition des usagers par quartier en adéquation avec la densité de population dans ces quartiers.

Le nombre d'usagers de Craywick est dû au conventionnement initié dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et poursuivi aujourd'hui dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) avec cette commune, pour les jeunes de 11 à 17 ans qui fréquentent le LALP et pour le RPE.

On constate que le quartier Sud est un peu plus représenté (extension du locatif dans le nouveau lotissement de la faisanderie).

L'accueil des familles extérieures à la commune provient de la volonté du Centre Socioculturel de s'ouvrir aux communes limitrophes qui ne possèdent pas les infrastructures nécessaires et de répondre aux besoins des populations : lycéens qui souhaitent partager des activités avec leurs copains, parents travaillant sur Loon-Plage, grands-parents qui reçoivent leurs petits-enfants lors de vacances scolaires, accueil des assistantes maternelles et des parents de Craywick, adultes qui recherchent des activités non réalisées ailleurs. Cette mixité géographique est un atout pour éviter le repli sur soi... Cette possibilité n'empêche pas les Loonois de bénéficier des ressources sur leur territoire.

Evolution de l'origine géographique du secteur petite enfance fréquentant la structure :

	2014	2017	2021
Nord	25,00 %	21,99 %	23%
Est	29,00 %	30,58 %	23%
Sud	22,00 %	22,85 %	30%
Ouest	12,00 %	14,43 %	9%
Ext.	2,00 %	10,15 %	15%

Le tableau indique une répartition quasi identique à l'ensemble des adhérents du Centre Socioculturel.

Par petite enfance, nous entendons l'ensemble des actions en direction des 0/5 ans : multi accueil, RPE, LAEP, périscolaire, accueils de loisirs du mercredi, accueils de loisirs des vacances.

L'augmentation de la fréquentation des extérieurs est liée aux personnes travaillant sur la commune de Loon-Plage, qui reconnaissent la qualité de nos accueils et ont désiré y inscrire leurs enfants.

Evolution de l'origine géographique du secteur enfance fréquentant la structure :

	2014	2017	2021
Nord	24,19 %	20,17 %	21%
Est	28,52 %	31,65 %	26%
Sud	21,30 %	23,53 %	31%
Ouest	15,52 %	16,25 %	7 %
Ext.	10,47 %	8,40 %	15%

Le tableau indique une répartition quasi identique à l'ensemble des adhérents du Centre Socioculturel.

Evolution de l'origine géographique du secteur jeunes 11 ans - 25 ans fréquentant la structure :

	2014	2017	2021
Nord	26,84 %	15,94 %	21%
Est	32,99 %	39,13 %	24%
Sud	18,29 %	17,39 %	32%
Ouest	14,70 %	5,80 %	6%
Ext.	7,18 %	21,74 %	17%

Nous constatons une baisse de la fréquentation de la population des quartiers Est et une augmentation de celle des quartiers Sud, donc une attention particulière sera apportée lors de l'écriture du nouveau projet. Une fois de plus, les chiffres 2021 reste à prendre avec de la distance au regard de la crise sanitaire.

Origine géographique du secteur adultes :

	2014	2017	2021
Nord	20,00 %	22,28 %	24%
Est	17,00 %	19,80 %	18%
Sud	32,00 %	23,76 %	32%
Ouest	12,00 %	16,01 %	10%
Ext.	19,00 %	18,15 %	16%

Nous constatons aujourd'hui une répartition équitable des usagers sur l'ensemble des quartiers.

Le travail de promotion des actions du Centre Socioculturel a permis d'attirer des usagers sur l'ensemble des quartiers.

Nous conservons une participation importante des extérieurs, attirés par la diversité et la qualité des ateliers proposés.

3 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Quel est l'état des lieux ?

Il s'agit de procéder à une identification précise de la situation initiale grâce à la vérification et au croisement des données recueillies.

Ce sont les conclusions du diagnostic qui amèneront à choisir la ou les réponses adaptées à la situation concernée. Pour cela, il est donc utile de faire un "état des lieux".

CONNAISSANCE DE LA POPULATION, DES FAMILLES

Pour la population allocataire de la CAF, appuyez-vous sur l'offre de service CAF.

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

La commune de Loon-Plage s'étend sur 35,7 km² et compte 6 139 habitants (chiffres INSEE de 2018). Elle appartient à la Communauté Urbaine de Dunkerque. Elle se situe sur le littoral industriel dunkerquois, ce qui en fait une ville très développée au niveau économique (usines).

Nous constatons une très légère baisse de la population (6 237 habitants en 2014).

Loon-Plage est une ville très dynamique qui peut s'appuyer sur de nombreuses infrastructures et un noyau associatif très actif.

Elle compte :

* 3 écoles maternelles qui accueillaient 229 enfants en septembre 2021 (274 en 2018, 278 en 2013 et 343 en 2009).

* 3 écoles primaires qui accueillaient 422 enfants en septembre 2021 (461 en 2018, 461 en 2013 et 481 en 2009).

* 1 collège public qui accueillait 328 jeunes durant l'année 2020/2021 (272 en 2018, 283 en 2013).

A noter, la fermeture de l'école Lamartine dont les classes ont été transférées au sein de l'école Pasteur. Les classes de l'école Victor Hugo ont été transférées au sein de l'ancienne école Lamartine.

La population Loonoise en chiffres en 2018 :

* les 0 à 14 ans = 1 282 personnes soit 20,9 % (1 304 en 2014, 1 388 en 2009)

* les 15 à 29 ans = 1 026 personnes soit 16,7 % (1 158 en 2014, 1 241 en 2009)

* les 30 à 44 ans = 1 174 personnes soit 19,1 % (1 217 en 2014, 1 412 en 2009)

* les 45 à 59 ans = 1 362 personnes soit 22,2 % (1 438 en 2014, 1 313 en 2009)

* les 60 à 74 ans = 885 personnes soit 14,4 % (681 en 2014, 662 en 2009)

* les 75 et plus = 409 personnes soit 6,7 % (439 en 2014, 285 en 2009)

Taux de natalité : 10,9 % de 2013 à 2018 (12,3 % de 2008 à 2013).

Taux de mortalité : 6,9 % de 2013 à 2018 (5,5 % de 2008 à 2013).

On compte 3 015 hommes et 3 124 femmes en 2018.

Vieillessement de la population :

* 3 482 personnes de - de 44 ans en 2018 (3 676 en 2014, 4 041 en 2009),

* 2 656 personnes de + de 45 ans en 2018 (2 561 en 2014, 2 260 en 2009).

La pyramide des âges s'inverse, la base rétrécit et le sommet s'élargit. Les plus de 60 ans passent de 1 120 en 2014 à 1 294 en 2018 et notamment les 60-74 ans qui sont passés de 681 à 885 entre 2014 et 2018. Les plus de 55 ans représentent 21 % de la population Loonoise et 14,18 % des usagers du Centre Socioculturel.

- Les catégories socio-professionnelles :

Les ouvriers et employés représentent 35,8 % de la population en 2018 (38,8 % en 2013).

Les artisans, chefs d'entreprises, cadres supérieurs représentent 6,6 % de la population en 2018 (4,6 % en 2013).

Les professions intermédiaires représentent 13,6 % de la population en 2018 (13,3 % en 2013).

Les retraités représentent 25,1 % de la population en 2018 (21,5 % en 2013) confirmant ainsi ce vieillissement de la population.

Les autres personnes sans activité professionnelle représentent 18,8 % de la population en 2018 (21 % en 2013).

- Les ménages :

En augmentation par rapport à 2013, on passe de 2 363 à 2 409 (+ 1,91 %).

* Sur 1 150 allocataires (1 075 en 2016), 695 ont des enfants. Ratio largement supérieur à celui du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque de 12,50 % et du Département de 13,6 %.

* Ménages d'une personne : 560 en 2018 (463 en 2009) dont 209 hommes seuls (156 en 2009) pour 351 femmes (307 en 2009).

* Baisse du nombre de couples avec enfants : - 5,6 % (chiffres de 2013 à 2018).

+ 1,4 % de familles monoparentales (chiffres de 2013 à 2018).

+ 4,1 % de couples sans enfant (chiffres de 2013 à 2018).

Les familles monoparentales représentent 13,3 % des familles de la commune (chiffres de 2013 à 2018).

* Baisse des familles dites « nombreuses » :

- 0,4 % de familles de 4 enfants et + (chiffres de 2013 à 2018).

- 0,3 % de familles de 3 enfants (chiffres de 2013 à 2018).

- 0,9 % de familles de 2 enfants (chiffres de 2013 à 2018).

- 3,9 % de familles de 1 enfant (chiffres de 2013 à 2018).

Ce qui explique la baisse du nombre de naissances sur la commune de Loon-Plage.

Selon les dernières statistiques de la CAF, on compte 1 408 enfants de moins de 20 ans soit 2,02 enfants par allocataire (695).

On compte plus de 50 % d'enfants de moins de 6 ans ayant des parents bi-actifs. Ce taux est supérieur de 9 points par rapport au territoire de la CUD et de 5 points sur le Département, ce qui engendre un fort besoin en moyen de garde.

LES ALLOCATAIRES ET LES PRESTATIONS (source CAF) :

Typologie des allocataires :

Une population allocataire qui progresse lentement :

La ville de Loon-Plage compte 1 150 allocataires (1 075 allocataires en 2016, 1 055 en 2013). Le nombre d'allocataires est en progression depuis plusieurs années. Le nombre de personnes couvertes par la CAF a quant à lui diminué, passant de 3 370 à 3 196.

Le taux de couverture est de 51,6 %, inférieur à celui de la CUD (53,2 %), et du Département (53,9 %). Il a baissé de près de 1 point depuis fin 2016 (52,6 %).

Une nette majorité d'allocataires avec enfant(s) :

Au nombre de 695, les allocataires avec enfant(s) représentent près de 60 % de la population allocataire totale de la commune. Malgré tout, ce taux est en baisse de plus de 10 points depuis 2016, témoignant d'une augmentation des allocataires sans enfant. Il reste cependant supérieur de 17 points à celui de la CUD et de 16 points à celui du Département.

La très grande majorité de ces allocataires avec enfant(s) sont des couples (75,8 %, taux supérieur de 9 points à ceux de la CUD et supérieur de 7 points à celui du Département). Ceci s'explique par la présence moins importante de familles monoparentales sur la commune. Au nombre de 168, elles ne représentent que 24,2 % des familles de la commune, contre 36,6 % pour la CUD et 31,8% pour le Département.

Les allocataires sans enfant sont très majoritairement des personnes isolées. Pour autant, le taux de couples sans enfant de la commune (21,1 %) est nettement supérieur à ceux relevés pour la CUD (13,2 %) et le Département (11,6 %).

PETITE ENFANCE :

La commune de Loon-Plage comptait 1 408 enfants de moins de 20 ans en 2018 contre 1 542 en 2016, 1 618 en 2013, soit une baisse de 134 enfants depuis 2016.

Une population des moins de 3 ans en légère baisse :

Les enfants de moins de 3 ans sont au nombre de 163 contre 211 en fin d'année 2016 et 222 en 2013, soit une baisse sur la période, inférieure à celle relevée pour le Département du Nord. Malgré tout, ils ne représentent que 11,6 % de la population des enfants de

moins de 20 ans du quartier. A l'échelle communale, les 0-3 ans représentent 11,6 % des enfants de 0 à 20 ans de la commune, taux inférieur de 2 points à celui de la CUD et de 3 points au taux départemental.

Au sein de cette population, les enfants de parents actifs occupés sont au nombre de 97 soit 59,5 %, soit 1 enfant sur 2 de moins de 3 ans. Ce résultat est nettement supérieur aux taux relevés pour la CUD (41,3 %) et le Département du Nord (47,2 %).

Des enfants de 3 à 5 ans également en baisse :

Les 3 - 5 ans sont au nombre de 199, une légère baisse depuis 2016 (23 enfants de moins).

Les enfants de parents actifs occupés sont au nombre de 110 soit 55,3 % des enfants de 3 à 5 ans de la commune, contre 45,4 % pour la CUD et 51 % pour le Département. Cette population est en baisse depuis 2016.

ENFANCE ET JEUNESSE :

Baisse de la population des 6 -19 ans :

Les enfants de 6 à 19 ans sont au nombre de 1 046 sur la commune de Loon-Plage, contre 1 109 en 2016 et 1 157 en 2013. Ce chiffre est en baisse depuis plusieurs années.

SOLIDARITE ET INSERTION :

Un faible taux d'allocataires du RSA :

Depuis 2016, le nombre des allocataires du RSA socle de Loon-Plage est passé de 122 à 111, ce qui représente une baisse de 11 bénéficiaires. Globalement, le taux d'allocataires du RSA socle est très bas sur la commune, à 9,7 %, inférieur de plus de 9 points à celui de la CUD et de 8 points à celui du Département.

Les allocataires du RSA majoré pour parent isolé sont peu présents sur la commune (8). Cette population a été divisée par deux depuis 2013.

Notons que la mise en œuvre de la prime d'activité en 2016 s'est substituée au RSA activité ainsi qu'à la prime pour l'emploi.

Plus de 35,2 % d'allocataires de la prime d'activité :

Versée aux travailleurs aux revenus modestes, la prime d'activité est perçue par 405 allocataires, soit 35,2 % de la population allocataire totale de la commune, taux supérieur de 4 points à celui du Département et de près de 2 points à celui de la CUD.

Les allocataires de la prime d'activité majorée pour parent isolé sont au nombre de 12, soit 7,1 % des familles monoparentales de la commune, contre 9,2 % pour la CUD et 8,8 % pour le Département.

Un taux limité d'allocataires à bas revenus :

Le nombre des allocataires à bas revenus est passé de 306 à 303 entre 2016 et 2018 (333 en 2013), soit une légère baisse. Le taux d'allocataires à bas revenus de la commune

est de 28,2 %, très nettement inférieur à ceux relevés pour la CUD (41,1%) et le Département (40,8 %).

Une dépendance limitée aux prestations :

Les allocataires dépendant pour au moins 50 % de leurs ressources des prestations versées par la CAF du Nord sont au nombre de 184, contre 196 en 2016, soit une baisse de 12 allocataires. Le taux d'allocataires dépendant pour au moins 50% de leurs ressources de la commune est de 17,1 %, très nettement inférieur à ceux relevés pour la CUD (31,8%) et le Département (31,5 %).

Les allocataires dépendant à 100 % des prestations sont au nombre de 75 contre 103 en 2016, soit 7 % de la population de Loon-Plage aux ressources connues, taux inférieur de plus de 12 points à ceux de la CUD et du Département du Nord.

Des quotients familiaux globalement élevés :

Les allocataires avec les quotients familiaux les plus faibles (moins de 500 €) sont nettement moins représentés sur la commune que sur la CUD et le Département, avec respectivement un taux de 26,2 %, 40,6 % et 43,6 %.

De faibles taux de handicap mais en forte augmentation depuis 2016 :

Les allocataires de l'AAH sont au nombre de 101, en augmentation depuis 2016 (68 allocataires). Le taux d'adultes handicapés est de 8,8 % sur la commune, inférieur de 2 points à celui de la CUD et de 1 point à celui du Département.

On dénombre également 31 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH). Le taux d'enfants en situation de handicap est de 2,2 % pour la commune, très légèrement inférieur à ceux de la CUD (2,3 %) et du Département (3,1 %).

Un taux très important de bénéficiaires de l'APL :

Depuis 2016, le nombre total de bénéficiaires d'une aide au logement a baissé sur Loon-Plage, passant de 446 à 430 allocataires. Le taux de bénéficiaires d'une aide au logement n'est que de 37,4 % pour la commune, contre 51,4 % pour le Département et 53,8 % pour la CUD.

Une nette prédominance du parc public pour les allocations logement :

Les locataires du parc public représentent plus de 82,6 % des bénéficiaires d'une aide au logement de la commune, taux supérieur de 15 points à celui de la CUD et de 35 points au taux départemental. Le parc privé est peu présent : 13 % des bénéficiaires d'une aide au logement contre 25,4 % pour la CUD et 43,6 % pour le Département.

Le taux d'allocataires en accession n'est pas connu.

L'ESSENTIEL :

La population allocataire de Loon-Plage est très nettement familiale, essentiellement composée de couples avec enfant(s). Des familles monoparentales sont présentes sur la commune, mais sont moins représentées qu'à l'échelle communautaire ou départementale. Les familles comptent essentiellement deux enfants. Pour autant, les familles nombreuses sont encore bien représentées sur la commune.

La population des enfants et jeunes de moins de 20 ans est en diminution depuis ces dernières années. Cette diminution touche toutes les tranches d'âges. Mais le taux d'enfants de moins de 6 ans de parents actifs occupés (et nécessitant de fait des solutions de garde) reste très supérieur aux taux relevés pour la CUD et le Département du Nord.

La précarité, si elle existe, est peu présente sur la commune de Loon-Plage. Tous les indicateurs sont inférieurs à ceux relevés pour la CUD ou le Département.

Le nombre de bénéficiaires de prestations logement est en baisse depuis 2016. Ces allocataires perçoivent en grande majorité l'APL et résident dans le parc public.

HABITAT

Quelques repères :

Nombre de logements - Bailleurs sociaux - Statuts (propriétaires, locataires, ...) - Impayés de loyers - Types d'habitats, ses caractéristiques (groupés, diffus, grands ensembles, lotissements, constructions nouvelles, réhabilitations, destructions en cours) - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Catégories et types de logements :

	2015	%	2018	%
Ensemble	2 523	100,00	2 546	100,00
Rés principales	2 412	95,60	2 399	96,40
Rés secondaires	5	0,20	7	0,30
Logements vacants	105	4,20	140	3,30
Maisons	2 293	90,90	2 312	91,10
Appartements	222	8,80	227	8,90

Le parc de logements se compose, dans sa très grande majorité, de résidences principales (94,2 %).

Le parc de logements devrait augmenter significativement : 2 projets de construction de lotissements vont démarrer prochainement.

Le programme de logements du Courtil comprend la mise en vente de 6 lots libres de constructeurs, de 4 logements en accession et la location de 6 logements rue Benjamin Cailliet et rue Carnot (promoteur Stilnor).

Le programme du "Clos des Tourelles" rue Léon Dron et rue Georges Pompidou comprend 8 parcelles de lots libres, 9 logements locatifs, 4 logements en accession à la propriété sur une surface de 8 000m². Ce projet est lui porté par Le Cottage des Flandres.

Ce projet verra le jour en 2024 / 2025.

Un projet de résidence seniors est également à l'étude.

La ville de Loon-Plage ne représente que 20 % de son territoire. Toute la partie Nord est en circonscription portuaire gérée par le Grand Port Maritime de Dunkerque. Toute la partie Sud est historiquement dédiée au monde agricole. Des projets de construction vont

donc sortir de terre dans le peu d'emprise foncière restante. La ville est enclavée dans la ceinture verte. Actuellement, les projets sont bloqués à cause de la révision du document d'urbanisme intercommunal. La commune a pris les devants en achetant en prévision de nouveaux terrains pour pouvoir construire et donc optimiser ses équipements publics. L'objectif est d'éviter les fermetures de classes, de pouvoir continuer à avoir un rythme qui soit le plus fluide possible, de continuer à avoir un parcours résidentiel qui permette à chacun de se loger à Loon-Plage.

La très grande majorité des logements sont des maisons 90,8 %, il n'y a "que" 227 appartements sur les 2 312 logements que compte la commune.

Cette situation permet à la ville de ne pas avoir sur son territoire de grands ensembles, mais un urbanisme que l'on peut qualifier d'"équilibré" et de bien réparti, rendant la commune agréable à vivre.

Résidences principales selon le nombre de pièces :

	2015	%	2018	%
Ensemble	2 412	100,0	2 399	100,0
1 pièce	11	0,5	11	0,5
2 pièces	103	4,2	104	4,3
3 pièces	243	10,1	244	10,2
4 pièces	609	25,2	607	25,3
5 pièces ou plus	1 446	60,0	1 433	59,7

Le parc de logements est plutôt constitué de "grandes" maisons puisque 85 % sont des 4/5 pièces ou plus. Il s'agit d'une tendance stable puisqu'en 2010, ces logements représentaient 85,2 %.

Résidences principales en 2018 selon la période d'achèvement :

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2013	2 347	100,0
Avant 1919	103	4,4
De 1919 à 1945	92	4,9
De 1946 à 1970	441	18,8
De 1971 à 1990	1 022	43,5
De 1991 à 2005	399	17,0
De 2006 à 2015	290	12,3

On constate que la ville de Loon-Plage a connu un fort développement dans les années 70 et 80 puisque c'est sur cette période que s'est construit un grand nombre de logements : 43,5 % soit 1 022 logements sur les 2 347 recensés.

Le parc est donc relativement récent puisque les constructions datant d'avant 1970 ne représentent que 27,1 %.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2018 :

	nb ménages	%	population	Nb moyen de pièces	
				par logement	par personne
Ensemble	2 399	100,0	6 132	4,8	1,9
Depuis moins de 2 ans	246	10,3	618	4,1	1,7
De 2 à 4 ans	349	14,4	980	4,6	1,6
De 5 à 9 ans	391	16,3	1 168	4,7	1,6
10 ans ou plus	1 416	59,0	3 366	4,9	2,1

La ville n'a pas de mal à conserver ses habitants puisque 59 % occupent leur logement depuis plus de 10 ans. On observe donc un turn over très faible expliquant notamment les difficultés de certaines personnes à obtenir un logement.

Résidences principales selon le statut d'occupation :

	2018				2013	
	Nb	%	Nb de pers	Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)	Nb	%
Ensemble	2 399	100,0	6 132	17,9	2 369	100,0
Propriétaire	1 427	59,5	3 649	22,1	1 401	59,1
Locataire	955	39,8	2 449	11,7	947	40,0
dont logements HLM						
* loués vides	691	28,8	1 804	12,8	647	27,3
* logés						
gratuitement	16	0,7	34	17,7	22	0,9

La ville de Loon-Plage compte plus de propriétaires que de locataires (59,5 % contre 39,8 %). Cette tendance est d'ailleurs confortée puisque le pourcentage de propriétaires continue de progresser : 59,5 % en 2018, 59,1 % en 2013.

Le logement social :

Le logement est, avec l'emploi, l'une des préoccupations majeures des Loonais. C'est le CCAS qui a en charge la question du logement locatif social. Il traite les demandes et

procédures connexes, faites par des personnes recherchant un logement en location dans le parc HLM d'un bailleur social.

8 bailleurs sociaux sont présents sur la commune et gèrent un parc de plus de 681 logements (chiffre de 2018). Le pourcentage de logements sociaux sur la commune est d'un peu plus de 28,8 %.

- * Cottage Social des Flandres
- * Flandre Opale Habitat (fusion de la Maison Flamande et de Logis 62)
- * Partenord Habitat
- * Habitat du Nord
- * Habitat Hauts de France (anciennement Habitat 62/59)
- * Logifim
- * HLI - Habitat Logement Immobilier
- * SOLIHA Flandres

Les chiffres du logement social :

- 352 demandes de logement social enregistrées (« stock ») au 31 décembre 2021, dont 176 au cours de l'année (362 demandes enregistrées en 2020, 371 en 2019, 400 en 2018, 457 en 2017, 470 en 2016, 489 en 2015, 485 en 2014, 637 en 2013 et 583 en 2012).

La demande portait auparavant majoritairement sur des T3 et T4. Celle-ci a évolué au fil des années. Désormais, ce sont avant tout les T3 qui sont recherchés, puis les T2 et enfin les T4. Le vieillissement de la population et la réduction de la taille des ménages (divorces, séparations) expliquent, notamment, cette nouvelle tendance. La typologie souhaitée s'oriente davantage sur de l'individuel.

- 45 attributions (43 attributions en 2020, 83 en 2019 50 en 2018, 41 en 2017, 101 en 2016, 86 en 2015, 40 en 2014, 41 en 2013 et 60 en 2012) dont :

- * 15,55 % Flandre Opale Habitat,
- * 20 % à Habitat du Nord,
- * 13,33 % à Partenord Habitat,
- * 24,45 % au Cottage,
- * 24,45 % à Habitat Hauts de France,
- * 2,22 % à Habitat Logement Immobilier,
- * 0 % à Logifim (Vilogia),
- * 0 % à SOLIHA Flandres.

Le nombre d'attributions est quasi identique ces deux dernières années. Pour information, aucune livraison de nouveau programme n'a eu lieu durant cette période.

Les 45 attributions sont réparties de la manière suivante : 21 attributions de logements individuels dont 7 plains-pieds, 1 attribution d'un semi-individuel et 23 attributions de logements collectifs.

Il est de plus en plus difficile d'effectuer des « opérations tiroirs » face à la vente du patrimoine individuel ancien des bailleurs sociaux.

En ce qui concerne Logifim, dont le patrimoine est situé essentiellement rue Paul Matrenghen et un logement rue Gaston Dereudre, aucune attribution n'a été effectuée durant ces deux dernières années car le bailleur est en attente du démarrage d'un programme de réhabilitation et n'a donc pas souhaité remettre en location les logements vacants.

Deux nouveaux programmes sont lancés dont une livraison prévue en 2024 : programme « rue Carnot » et « Le clos des Tourelles ».

131 sorties du fichier dont 105 pour radiation suite à un non renouvellement du dossier et 26 pour relogement dans le parc social hors commune (114 sorties dont 103 radiations en 2020, 144 sorties dont 103 radiations en 2019, 82 sorties dont 58 radiations en 2019, 157 sorties dont 114 radiations en 2018).

Une quinzaine de situations d'impayés de loyers a été traitée durant l'année (une vingtaine en 2020, une quarantaine en 2019 et 2018, une trentaine en 2017, 2016 et 2015, une cinquantaine en 2014 et 2013 et une quarantaine en 2012).

9 situations contentieuses traitées (5 assignations en résiliation de bail, 2 commandements de quitter les lieux, 2 expulsions dont 1 a abouti et 1 locataire relogé avant la date d'expulsion). Les années précédentes : 12 en 2020, 14 en 2019, 13 en 2018, 14 en 2017, 16 en 2016, 11 en 2015 et 23 en 2014).

2 dossiers PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées) ont été instruits en lien avec l'assistante sociale du secteur. Ces dossiers de relogement d'urgence sont étudiés en CTT (Comité Technique Territorial de Flandre Maritime) selon des éléments relatifs au parcours locatif des demandeurs, leurs difficultés précédentes et tout autre élément de nature à éclairer leur aptitude au logement autonome.

En 2021, le nombre de nouvelles demandes est de 176 (178 en 2020 et 2019, 169 en 2018, 179 en 2017 et 216 en 2016).

Une quarantaine de demandes de logement ont été renouvelées dans l'année par le biais du service logement sachant que, dorénavant, de nombreux demandeurs renouvellent leur dossier via la plateforme « grand public » (environ 30 en 2020, 50 en 2019).

VIE LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE

Quelques repères :

Réseau d'entraide et solidarité de voisinage - Lieux d'échanges et de rencontres privilégiés - Isolement - Manifestations organisées
Modes et habitudes de consommation - Déplacements - Associations existantes, champ d'intervention et populations concernées
Conflits, violence, - Prévention / Toxicomanie / Délinquance - Éléments historiques et culturels - modes de vie - loisirs - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

- Vie locale :

Les Loonois aiment leur ville et aime y vivre. Dans le sondage réalisé dans la cadre du diagnostic de territoire (dont l'ensemble des résultats sont développés dans l'item recueil de la parole des habitants), ils sont :

- * 96,5 % (91,3 % en 2018) à la trouver animée.
- * 92,2 % (88,4 % en 2018) à penser qu'il y a beaucoup de services en direction des habitants.
- * 98,6 % (99 % en 2018) à la trouver agréable à vivre.

- Culture :

Les habitants sont satisfaits à 96,5 % (92,3 % en 2018) de l'offre et des équipements culturels.

La ville bénéficie effectivement d'une offre et d'infrastructures culturelles riches :

- * un service culturel qui offre une programmation variée tout au long de l'année (spectacles, concerts, cirque...),
- * le festival de musiques traditionnelles Het Lindeboom, grand évènement de l'été rassemblant des milliers de spectateurs de tout horizon,
- * le salon de la gastronomie,
- * le musée des jeux traditionnels,
- * la salle Coluche qui a été rénovée en 2020 / 2021,
- * la salle de spectacle de l'Espace Jeunes, permettant d'accueillir en petites jauges et régulièrement utilisée par les établissement scolaires,
- * 1 école de musique, équipée d'un studio d'enregistrement,
- * 1 médiathèque,
- * des associations culturelles (théâtre...).

Le Centre Socioculturel développe également des actions culturelles spécifiques : cours de hip-hop, de dessin, sorties culturelles, initiations...

- Sécurité :

Les habitants se sentent également en sécurité pour 92,9 % (85,1 % en 2018) des sondés, même si le constat concernant les incivilités est moins tranché avec 76,6 % de personnes (53,6 % en 2018) qui trouvent qu'il y en a peu.

Ce constat est confirmé par les chiffres et les institutions. En effet, Loon-Plage ne connaît pas une délinquance importante et hormis quelques dégradations ou incivilités et quelques cambriolages (commis la plupart du temps par des extérieurs), la ville est considérée comme calme et paisible.

- Manifestations, animations et loisirs :

92,9 % des habitants (86 % en 2018) trouvent qu'il y a beaucoup de manifestations, 52,4 % (58,4 % en 2018) y participent toujours ou souvent et 85,1 % (77,3 % en 2018) pensent qu'ils sont bien informés sur ce qui se passe.

De nombreuses manifestations et animations sont développées sur la commune. Elles sont portées par la ville, le Centre Socioculturel ou d'autres associations :

- * marché de Noël,
- * carnaval,
- * fête du jeu,
- * festival jeunesse,
- * ducasse,
- * brocantes,
- * Galamé en fête,
- * lotos,
- * événements sportifs...

- Vie associative :

Les habitants sont 97,9 % (96,7 % en 2018) à penser qu'il y a beaucoup d'associations sur la commune.

La ville de Loon-Plage compte un potentiel associatif important au regard de sa population. Hormis le Centre Socioculturel, on dénombre pas d'une cinquantaine associations :

- * 18 associations sportives,
- * 9 associations culturelles,
- * 5 associations "scolaires",
- * 15 associations philanthropiques,
- * 5 associations nature et environnement.

La ville de Loon-Plage a développé depuis 2009 une maison des associations ayant pour vocation l'accompagnement des associations dans l'ensemble de leurs démarches.

Même si le Centre Socioculturel n'accompagne plus "directement" les associations, nous travaillons toujours en lien étroit avec elles sur le développement de projets et actions, l'aide matérielle et logistique.

C'est le cas par exemple avec le club de tennis qui met à disposition un éducateur sportif à chaque période de vacances afin d'initier les enfants des accueils de loisirs à ce sport.

Nous accueillons également au sein des locaux de l'Espace Jeunes, 2 compagnies de théâtre avec lesquelles, en plus de la mise à disposition de locaux, nous pouvons travailler sur des projets communs.

POLITIQUES LOCALES ET DISPOSITIFS

Quelques repères :

Politiques locales institutionnelles - Dispositifs d'Etat : réussite éducative, CUCS...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Le contexte économique de la ville de Loon-Plage (ville bénéficiant d'un budget relativement conséquent au regard de sa population en raison notamment de la présence sur son territoire de nombreuses entreprises : terminal méthanier...) fait qu'elle n'émarge dans aucun dispositif d'état (CUCS, ZEP...).

Cependant, la ville en partenariat avec le CCAS et le Centre Socioculturel, met en œuvre ses propres dispositifs à destination des habitants :

- Mobilité :

- * location de scooters (CCAS),
- * location de voitures (CCAS),
- * aide au passage du permis de conduire (CCAS).

- Aide aux projets (Centre Socioculturel) :

* FIJ (Fonds d'Initiatives Jeunes) : c'est un appui financier, technique et matériel pour un projet qu'il soit individuel ou collectif, à caractère sportif, culturel, humanitaire, social ou environnemental. Ce dispositif est réservé aux Loonois entre 14 et 25 ans.

Démarche : prendre rendez-vous avec les professionnels pour retirer un dossier et le monter. Ensuite, une commission se réunit en présence du jeune et étudie le projet pour lui attribuer ou non une aide. L'aide financière peut s'élever à 1 000 € par projet. Une contrepartie est attendue par la municipalité (financeur du dispositif) et par le Centre Socioculturel comme une exposition photos, la retransmission auprès d'autres jeunes de l'expérience réalisée lors du festival jeunesse par exemple...

* CIVIL : le Contrat d'Investissement à la Vie Locale permet aux jeunes de financer leurs activités grâce à des points attribués lors d'un engagement sur une action collective d'intérêt général.

VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CADRE DE VIE

Quelques repères :

Les entreprises - Les services publics - Les commerces, les écoles, les équipements (sportifs, culturels, ...) - Les équipements de garde d'enfants - Les acteurs de santé - Environnement, ressources (parcs et plans d'eau, ...) - etc ...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

- Les services publics :

Mairie, CCAS, une antenne de la Mission Locale, une poste.

Plusieurs permanences se déroulent également au sein du Centre Socioculturel :

- * permanence CAF,
- * permanence de l'assistante sociale de l'UTPAS,
- * PMI,

- Les entreprises :

125 établissements sont présents sur le territoire : 3 agricoles, 76 services et commerces, 14 industries...

Le territoire s'apprête à connaître de profondes mutations économiques avec l'implantation de nombreuses entreprises sur le territoire : Giga Factory, extension du Grand Port Maritime de Dunkerque, Clarebout potatoes, SNF, construction de 2 EPR sur le site de la centrale nucléaire de Gravelines...

Les enjeux sont donc prégnants afin que les habitants du territoire puissent être prêts et saisir ces opportunités d'emploi.

- Les écoles :

L'école Lamartine qui n'accueillait que des CP et CE1 a fermé en 2017, les enfants sont dorénavant accueillis à l'école Pasteur. La ville compte donc désormais :

- * 3 écoles maternelles qui accueillaient 229 enfants en septembre 2021 (274 en 2018, 278 en 2013 et 343 en 2009),
- * 3 écoles primaires qui accueillaient 422 enfants en septembre 2021 (461 en 2018, 461 en 2013 et 481 en 2009),
- * 1 collège public qui accueillait 328 élèves en avril 2021, dont 68 élèves en classe de 6ème et 91 en classe de 5ème, 82 élèves de 4ème et 87 élèves en 3ème (272 en 2018, 283 en 2013).
- * 1 centre de restauration scolaire basé sur les circuits courts.

- Les équipements :

Grâce aux ressources liées à la présence de nombreuses entreprises, la ville de Loon-Plage est richement dotée en équipements pour une commune de 6 139 habitants et continue d'ailleurs à se développer.

Maison des anciens, espace Michel Simon (restaurant municipal à destination des personnes âgées), la salle Coluche (rénovée en 2021) et les salles annexes (grande salle polyvalente de spectacles, loisirs, manifestations...), 1 médiathèque, 1 école de musique, 1 maison des associations, les salles de sports dont la salle Marcel Rommel, Carpentier, Brébant, une salle de musculation, une salle de judo, 3 tennis couverts et 3 extérieurs, 1 salle de yoga/javelot, 2 terrains de football synthétique et 1 terrain honneur, 1 terrain de tir à l'arc, 1 stand de tir à la carabine, 1 boulodrome couvert, 2 city stades, 2 terrains de sports mécaniques.

- Le parc Galamé :

Ce parc de 4,5 Ha se veut être un modèle en matière de respect de l'environnement. Lieu de détente et de loisirs, il est l'écrin de verdure incontournable du territoire.

Les espaces de la Base de Loisirs :

* Un plan d'eau de 1,5 Ha, composé d'un système de filtration par les plantes, dans lequel vous pouvez pêcher brochets, tanches, carpes et gardons (pêche ouverte du 1er week-end d'avril au 1er week-end de novembre).

* Un solarium vous permet de profiter tant du soleil que de la vue imprenable sur le parc.

* Les chemins de randonnée, espaces verts et boisés, dunes vertes et parc animalier pour vous balader au cœur de cet écrin naturel.

* 6 jardins à thème, pédagogiques, ont été aménagés pour expliquer à tous comment respecter au mieux l'environnement. Retrouvez notamment le jardin chromatique, le jardin recyclé, le jardin à bulles, le jardin géométrique, le jardin potager dans ses paniers en osier et le jardin des ondes.

* Un espace de jeux récréatifs pour les enfants dans les jardins et en dehors.

* Un musée des jeux traditionnels avec une salle d'exposition et une salle de jeux. L'ambiance des kermesses d'antan et la découverte des loisirs liés à nos traditions ludiques et populaires.

* Un restaurant bar glacier.

* Une aire de baignade naturelle, l'Aqua'Lamé : seule aire de baignade naturelle au Nord de Paris pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Cette aire de baignade s'étend sur une superficie totale de 13 500 m², dont environ 1 100 m² occupés par les bassins.

- La maison de la nature ouverte en 2016 :

* Une exposition permanente et une exposition temporaire sur les thèmes de la nature et de l'environnement.

- * Un espace de découverte autour des abeilles avec une ruche témoin.
- * Un espace immersif pour se mettre à plusieurs dans la peau des abeilles.
- * Une mare pédagogique.
- * Des animations spécifiques ponctuelles, des ateliers pédagogiques.

- Le Centre Socioculturel, l'Espace Jeunes et la Maison de l'Enfance et de la Famille :

La garde d'enfants (délégation au Centre Socioculturel) :

- * Le Centre Socioculturel : une crèche de 20 places, périscolaire, péricentre, accueils de loisirs...

- * 62 assistantes maternelles sur le territoire, 57 en activité en date du 31 décembre 2021. Bien qu'il s'agisse d'un nombre important au regard de la population, ce chiffre est le plus faible depuis un grand nombre d'années. Nous ne sommes cependant pas dans une situation de flux tendu.

- Ville :

Gestion de la restauration scolaire et des activités sur le temps du midi (environ 450 enfants par jour).

- Les acteurs de santé : 4 médecins libéraux bientôt un départ en retraite compensé par une arrivée, 2 kinésithérapeutes, 10 infirmières libérales, 3 dentistes, 2 podologues, 3 orthophonistes, 1 diététicienne et 2 pharmaciens. Comme il est analysé un peu plus tard, même si la situation n'est pas catastrophique, les habitants font état d'un manque de professionnels de santé notamment concernant les médecins généralistes. Un nouveau médecin est cependant arrivé en 2022 et 2 autres vont suivre d'ici 18 mois.

- Le nouveau bâtiment : La Maison de l'Enfance et de la Famille :

La ville de Loon-Plage avait depuis plusieurs années en tête ce projet ambitieux. Il a vu enfin le jour en 2021 et révolutionne le Centre Socioculturel et son fonctionnement.

En effet, initialement prévu pour accueillir uniquement les activités enfance, cette nouvelle structure accueille finalement l'ensemble du centre et de ses activités (hormis la jeunesse) ainsi que les activités de la pause méridienne de la restauration scolaire (portées par la ville).

Ce bâtiment hors norme de plus de 2 400 m² a été réalisé par le cabinet d'architecture BLAQ. Il a été conçu spécifiquement pour être un lieu d'accueil du public et répondre aux besoins d'une structure telle que la notre. Ce nouveau bâtiment favorise donc le développement de nouveaux projets et nouvelles activités tout en offrant une meilleure qualité d'accueil et de services.

EMPLOI

Quelques repères :

Les établissements industriels - Les petites structures - Évolutions - Le secteur tertiaire...

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

Chômage au sens du recensement : les demandeurs d'emploi au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non au Pôle Emploi), sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Chômage 15-64 ans	2018	2015	2014	2009
Nb de chômeurs	389	396	422	330
Tx de chômage	13,7	13,8	14,6	11,6
Tx de chômage hommes	NC	12,2	11,5	9,0
Tx de chômage femmes	NC	15,6	18,3	14,9
Tx de chômage (15-24 ans)	29,9			
Tx de chômage (25-54 ans)	12,1			
Tx de chômage (55-64 ans)	8,5			

Taux de chômage au sens du BIT :

Le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) comptabilise les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

- 1°) n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- 2°) sont disponibles pour travailler dans les deux semaines,
- 3°) ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Il est estimé par l'INSEE à partir de l'enquête Emploi. Cette enquête est en effet la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Le taux de chômage à Loon-Plage est actuellement de 8,3 % de la population active contre 9,3 % en 2021 à la même époque. C'est une bonne performance par rapport à l'évolution du chômage au niveau national sur la même période (- 1 %). Le taux de chômage sur le bassin de Loon-Plage demeure cependant plus élevé que celui de la France métropolitaine qui est de 7,3 % au premier trimestre 2022 (données BIT). Sur l'ensemble de l'année écoulée, il est, en moyenne, de 9,20 %.

Historiquement, le niveau du chômage à Loon-Plage est passé de 9,7 % en 2003 à 11,50 % en 2009 au plus fort de la crise économique.

Taux de chômage CUD : 8,3 % en 2020, une "baisse historique". Le taux de chômage dans le Dunkerquois est passé de 11,7% en 2014 à 8,6% en 2022.

L'arrivée de nouvelles entreprises devrait accentuer la baisse du chômage : Verkor, Clarebout potatoes, SNF et la construction annoncée de 2 EPR.

Pas de statistiques pour voir la part de chômage chez les hommes par rapport à celles des femmes.

Activité et emploi selon l'âge à Loon-Plage :

	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Part des actifs	42,2 %	89,7 %	46,6 %
Taux d'emploi	29,6 %	78,8 %	41,9 %
Taux de chômage	29,9 %	12,1 %	10,1%

Le chômage des jeunes est un fléau sur le territoire puisqu'il atteint des niveaux extrêmement importants avec 29,9 % de sans emploi, soit 17,8 points de plus que les 25 - 54 ans et 19,8 points de plus que les séniors.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus, résidant dans la zone :

	2018	2014	2009
Ensemble	2460	2484	2528
Travaillent :			
Dans la commune	750	702	760
Dans une autre commune	1710	1782	1768

L'arrivée du terminal méthanier a offert des opportunités en termes d'emploi au sein de la population. c'est ce que nous montrent les chiffres. On peut voir qu'avec le développement du méthanier et les nombreuses entreprises présentes sur le territoire, le nombre de Loonois y travaillant a augmenté. Les Loonois doivent cependant élargir leur zone de recherches, ce qui pose pour certains des soucis de mobilité.

Salariés tps partiel	hommes	% tps partiel	femmes	% tps partiel
Ensemble	1257	6,8	1050	43,5
15-24 ans	117	25,9	86	44,6
25-54 ans	967	4,7	814	43,2
55-64 ans	172	5,9	150	44,3

Dans les périodes de crise, on constate une augmentation significative du travail à temps partiel, cette situation se confirme sur le territoire avec un taux très important de près de 45 % (43,5 %). On peut constater que toutes les tranches d'âges sont touchées. De manière générale, cette situation questionne puisqu'il s'agit très souvent de temps partiel "subi" et non "choisi", cela crée donc de nouvelles situations précaires se rajoutant à un taux de chômage déjà important.

Répartition des emplois au sein de la zone :

Agriculture	0,8 %
Industrie	25,8 %
Commerces, services	43,2 %
Construction	7,3 %
Administration	22,8 %
Nb total de postes :	3 260

Même si le nombre d'emplois dans l'industrie reste important (25,8 %) en raison de la présence de grosses industries sur le territoire de la commune ou de la CUD, c'est dans le commerce et les services que l'on retrouve le plus de salariés (43,2 %).

Les salariés à Loon-Plage (données 2018) :

	Nombre	% des salariés
Salariés	2 313	100,00 %
CDI fonction publique	1 893	81,81 %
CDD	229	9,90 %
Intérimaires	67	2,89 %
Emplois aidés	83	3,59 %
Stages apprentissage	42	1,81 %

Même s'il est légèrement inférieur à la moyenne nationale, on retrouve un bon taux de personnes en CDI pour l'ensemble des salariés (81,81 %). Cela permet notamment d'offrir plus de stabilité et de pouvoir mieux se projeter dans l'avenir.

Alors qu'il est souvent mis en avant comme une solution plus accessible, l'interim ne représente que 2,89 %. On observe également une hausse des emplois aidés (3,59 % au lieu de 2,10%).

AUTRES

Veillez reporter vos éléments d'observation et d'analyse

4 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Recueil de la parole des habitants (habitants usagers ou non)

Précisez les modalités de recueil (entretiens, questionnaires, ...)

Analysez les résultats

- Un mode de recueil de la parole des habitants et usagers pratique et ludique : l'utilisation du numérique pour la réalisation de 3 questionnaires et d'un rallye.

- Les conseils de maison :

* bilan du précédent projet,

* diagnostic externe,

* orientations / objectifs du futur projet, projets et actions à venir.

- Les échanges informels.

- Un questionnaire de satisfaction à destination des usagers (réalisé par l'équipe du centre à l'accueil, au périscolaire, au muti accueil, dans les activités adultes, sur Facebook, envoyé en mailling aux adhérents...).

132 réponses au questionnaire permettant d'avoir l'avis des habitants à la fois sur différentes thématiques les concernant directement et d'obtenir leur "ressenti", mais également le regard qu'ils portent sur la qualité des projets et services du Centre Socioculturel.

- Un questionnaire de satisfaction à destination des enfants et des jeunes (réalisé par les équipes d'animation des Accueils de Loisirs et LALP de février et d'avril).

- Un questionnaire concernant le diagnostic de territoire réalisé en ligne sur la page Facebook du Centre Socioculturel et son site, mais également sur le site de la Ville de Loon-Plage.

- Un rallye dans la ville à faire en famille, en utilisant la technique du Geocaching, a été mis en place par la ludothèque le samedi 9 avril 2022.

Plusieurs objectifs autour de ce jeu :

* expliquer de façon ludique à quoi sert un projet social,

* recueillir des informations complémentaires à celles ciblées dans le diagnostic de territoire.

Ce sont 12 familles, avec parfois un parent, parfois les deux et avec des enfants de 3 à 15 ans qui ont participé à cette animation. Nous avons accueilli un total de 24 adultes et 22 enfants soit un total de 46 personnes.

- Les thématiques et les questions (questionnaire diagnostique de territoire) :

Analyse des réponses du questionnaire diagnostique de territoire (analyse par thématique) :

* Santé :

Il ressort des réponses, un manque au niveau des professionnels de santé : 78,8 % des sondés pensent que le nombre de médecins généralistes est insuffisant sur la commune. Des craintes sont également exprimées sur de futurs départs à la retraite.

Le constat est encore plus fort chez les spécialistes où 85,8 % expriment un manque.

Les Loonois se sentent plutôt bien informés à 53,2 % en matière de santé (campagne d'infos...).

On constate par contre un déficit de pratique d'activité physique. Ils sont 60,3 % à en pratiquer très peu, voire pas du tout.

Les sondés ne se sentent pas en mauvaise santé, ils sont 80,14 % à penser qu'ils ne tombent pas plus malades que les autres et 50,35 % à se trouver en excellente santé. Ils ne s'attendent pas non plus particulièrement à ce que leur santé se dégrade (58,86 %).

* Logement / urbanisme :

Même s'il ne s'agit pas d'une écrasante majorité, plus de la moitié des sondés pense qu'il y a suffisamment de logements sur la commune (55,3 %), ils sont globalement la même proportion à souligner la suffisance des logements sociaux (61,7 %).

* Transport / mobilité :

La grande majorité des sondés est satisfaite des dessertes de la commune : 78,7 % pour les routes et 60,9 % pour les transports en commun.

Une très grande majorité utilise la voiture au quotidien (97,87 %), 37,58 % utilisent le bus, 62,41 % utilisent le vélo et 97,87% marchent !

Les dispositifs d'aide à la mobilité développés sur la commune par le biais du CCAS sont plus ou moins connus par les habitants. Alors qu'ils sont 60,28 % à connaître l'aide au passage du permis de conduire, ils ne sont que 30,49 % à connaître le dispositif de location de voitures et 25,53 % celui de location de scooters.

* Vie économique et commerces :

74,4 % des personnes interrogées disent qu'il y a suffisamment de commerces sur la commune.

Ils sont 85,8 % à trouver qu'il y a beaucoup d'entreprises sur le territoire et ils trouvent globalement positifs les grands chantiers récents ou en cours (terminal méthanier, agrandissement du port).

Les possibilités liées à l'emploi ont un fort retentissement dans les réponses des personnes sondées.

Globalement, ils sont 73 % à déclarer ne pas connaître le taux de chômage sur la commune. 52,6 % d'entre elles pensent que ce dernier a augmenté depuis 4 ans.

* Numérique :

91,5 % pensent plutôt maîtriser les outils numériques :

*** Ils sont 95,74 % à utiliser un ordinateur,

*** 98,6 % possèdent une connexion Internet (à domicile ou mobile),

*** 69,50 % utilisent une tablette,

*** 97,16 % ont un smartphone,

*** 86,5 % disent ne pas avoir besoin d'aide pour utiliser le numérique.

*** 41,1 % disent connaître un endroit près de chez eux où trouver de l'aide pour utiliser le numérique. Dans les lieux cités, nous retrouvons, à de nombreuses reprises, le Centre Socioculturel, mais également la Médiathèque, les amis, la famille...

Malgré cela, 53,2 % des personnes sont prêtes à participer à des actions numériques (formation, découverte, atelier de montage vidéo, imprimante 3D...) près de chez elles. Les personnes intéressées ne sont pas uniquement les personnes ne maîtrisant pas du tout l'outil informatique, mais celles souhaitant approfondir leurs connaissances dans des domaines spécifiques.

* Vie Locale et manifestations :

Les Loonois aiment leur ville et aiment y vivre. Ils sont :

*** 96,5 % à la trouver animée,

*** 97,9 % à penser qu'il y a beaucoup d'associations,

*** 92,2 % à penser qu'il y a beaucoup de services en direction des habitants,

*** 92,9 % à trouver qu'il y a beaucoup de manifestations, 52,4 % à y participer toujours ou souvent et 85,1 % à penser qu'ils sont bien informés sur ce qui se passe.

* Cadre de vie / sécurité :

Comme évoqué dans l'item du dessus, les Loonois trouvent que leur ville est agréable à vivre dans leur immense majorité, puisque ce sont 98,6 % des sondés qui l'affirment !!!

Ils sont également satisfaits des espaces verts à 87,3 %, des équipements sportifs à 95,8 %, des équipements culturels à 96,5 % et des différents équipements à disposition des habitants (cantine, Centre Socioculturel, maison des anciens, maison des associations...) pour 98,6 %.

Les habitants se sentent également en sécurité pour 92,2 % des sondés, d'ailleurs 76,6 % trouvent qu'il y a peu d'incivilités voire pas du tout.

- Le questionnaire de satisfaction :

Les questions :

D'une manière générale, que pensez-vous de l'accueil ?

Quelles activités / secteurs fréquentez-vous au sein du Centre Socioculturel ?

Dans chaque secteur, que pensez-vous de :

*** l'accueil / la convivialité ?

****les activités / les projets ?

*** les relations avec le personnel ?

*** les horaires ?

*** les tarifs ?

Analyse des réponses (132 réponses) :

Il est important de préciser que les questionnaires sont réalisés de manière anonyme afin que les usagers puissent s'exprimer de manière libre et sans sentiment de pression.

Les quelques remarques laissées confirment ce sentiment :

"Toujours le sourire et toujours à l'écoute"

"Toujours très bien accueillie et renseignée"

"Equipe toujours bienveillante"

"Accueillant, disponible, répond à nos interrogations, questions..."

* Le multi accueil (30 concernés) :

L'accueil et la convivialité du multi accueil sont salués puisque 96,66 % des personnes sont satisfaites voire très satisfaites.

Concernant les activités et projets, seule 1 personne sur l'ensemble des 30 réponses les a considérés comme peu satisfaisants.

Même constat sur les relations avec le personnel où 96,66 % sont satisfaites.

86,66 % des personnes ayant répondu sont satisfaites des horaires, même si quelques personnes nous ont fait part d'un souhait d'une amplitude plus importante. Il est malgré tout à noter que la question de l'accueil sur 4 jours par semaine reste un frein pour les familles.

Les utilisateurs jugent également à 90 % les tarifs satisfaisants.

* Le Relais Petite Enfance (12 concernés) :

Les parents et assistantes maternelles apprécient l'offre offerte par le relais et jugent les différents aspects satisfaisants ou très satisfaisants :

*** accueil / convivialité (100 %),

*** activités / projets (100 %),

*** relations avec le personnel (100 %),

*** horaires (100 %), même si certaines assistantes maternelles nous ont fait remarqué que certaines activités se déroulaient pendant les heures de sieste des enfants.

* Le périscolaire (71 concernés) :

Les parents sont globalement très satisfaits du périscolaire :

*** accueil / convivialité (97,18 %),

*** activités / projets (95,77 %),

*** relations avec le personnel (98,59 %),

*** horaires (95,77 %),

*** tarifs (94,36 %).

Comme pour le multi accueil, certains parents regrettent la fermeture à 18h30.

* Accueil de Loisirs (77 concernés) :

*** accueil / convivialité (96,10 %),

*** activités / projets (88,31 %),

*** relations avec le personnel (90,90 %),

*** horaires (96,10%),

*** tarifs (96,10 %).

Les parents sont également satisfaits des accueils de loisirs développés par l'association, même si on peut constater une position moins marquée concernant les activités et projets. Il sera donc intéressant d'approfondir ce sujet avec les enfants et les parents afin de rester attentif aux besoins et attentes des familles.

* LALP (34 concernés) :

*** accueil / convivialité (100 %),
*** activités / projets (100 %),
*** relations avec le personnel (97,07 %),
*** horaires (97,07%),
*** tarifs (100 %).

* Actions familles (24 concernés) :

Les personnes fréquentant les actions familles (LAEP, ateliers parents / enfants, parents en action...) apprécient beaucoup l'offre proposée :

*** accueil / convivialité (100 %),
*** activités / projets (100 %),
*** relations avec le personnel (100 %),
*** horaires (95,83 %),
*** tarifs (100 %).

* Ateliers adultes (15 concernés) :

*** accueil / convivialité (93,3 %),
*** activités / projets (93,3 %),
*** relations avec le personnel (93,3 %),
*** horaires (93,3 %),
*** tarifs (100 %).

Des commentaires nous alertent sur les horaires qui ne sont pas compatibles avec une activité professionnelle. En effet, nous avons peu d'activités en soirée ou le week-end sur les activités adultes, il sera donc intéressant d'étudier cet axe de développement. La population est également en attente d'activités "nouvelles, plus actuelles et modernes".

* Evénements / Manifestations : brocante, Festi'familles, lotos... (57 concernés) :

Les activités sont appréciées et attendues par les adhérents et les habitants. Le questionnaire montre en effet un taux de satisfaction de 98,94 % pour l'ensemble des critères.

5 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Recueil de la parole des professionnels du territoire (financiers et autres)

Précisez les modalités de recueil (entretiens, questionnaires, ...)

Analysez les résultats

Comme évoqué plus tôt dans le document, le recueil de la parole des professionnels s'est fait lors des 7 groupes techniques thématiques.

- Les objectifs :

- * Mettre tous les acteurs d'une thématique autour de la table.
- * Mieux faire connaître le Centre Socioculturel et son fonctionnement.
- * Favoriser / consolider le partenariat.

- Le déroulement des groupes (3 temps) :

- * Diagnostic lié à la thématique.
- * Bilan des actions liées à la thématique.
- * Pistes de réflexion.

- Synthèse des rencontres :

1) Groupe technique petite enfance :

- L'arrivée dans le nouveau document de la Maison de l'enfance et de la Famille :

Les professionnels de la Petite Enfance s'accordent à dire que l'emménagement à la Maison de l'Enfance et de la Famille a eu un impact positif sur l'organisation du travail et des activités. Les espaces proposés sont très différents et variés et permettent une diversité des activités.

- Une nouvelle dynamique de l'équipe et une nouvelle organisation de travail (utilisation des différentes salles, lien entre secteurs...).

Le fait d'être dans le même bâtiment crée une interaction entre les secteurs, ce qui amène une ouverture à travailler ensemble et la mise en place d'actions communes aux différents secteurs.

- Le Relais Assistantes Maternelles est devenu le Relais Petite Enfance :

Le relais propose un panel de services et d'espaces diversifiés qui semble répondre aux attentes et besoins du public concerné. Un des atouts, les nouvelles conditions d'accueil : les nouveaux locaux et un accueil centralisé qui facilitent les liens entre les différents services et le passage d'un service à un autre. Les locaux sont également plus adaptés aux besoins des enfants avec une meilleure sécurité (prises de courant, anti pince-doigts), du mobilier fonctionnel et modulable. Le relais est bien repéré par les différents publics et partenaires. Une vigilance est tout de même à avoir avec les jeunes parents qui ne connaissent pas l'existence du relais.

Le projet du RAM arrive à son terme, il est en cours de renouvellement, aux mêmes échéances que le projet social de l'association. L'accompagnement à la formation continue devient une mission obligatoire et l'évaluation se fait lors du renouvellement d'agrément de l'assistant(e) maternel(le). Une nouvelle convention collective plus précise et plus claire entre en vigueur au 1er janvier 2022 : évolution positive de la posture professionnelle des assistantes maternelles (prise de conscience d'un statut de professionnelle Petite Enfance, réflexion quant à un projet d'accueil des enfants en accord avec les familles).

- L'étude d'un nouveau créneau pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants / Parents) :

Comme évoqué dans le bilan, le LAEP est aujourd'hui bien repéré par les familles et répond à un réel besoin. Les membres du groupe technique ont donc évoqué la demande des familles pour l'ouverture d'un nouveau créneau. Il a notamment été soulevé le fait que les familles qui travaillent ont aujourd'hui des difficultés à accéder au LAEP car l'unique créneau est le vendredi matin. Il serait donc intéressant que ce nouveau temps soit positionné le mercredi matin ou en soirée.

2) Groupe technique enfance :

- Le secteur face à la crise sanitaire :

Durant la crise sanitaire, nous avons pu constater que le nombre d'inscriptions s'est maintenu. Une majeure partie des enfants scolarisés sur Loon-Plage fréquente les activités proposées par le Centre socioculturel. Les familles se sont montrées très compréhensives face aux mesures prises suite au protocole sanitaire à respecter.

Yvelise DE BAEKER souligne que les parents sont dans la bienveillance car l'équipe a su créer une relation de confiance avec les familles.

Sébastien PANNEQUIN ajoute que les enfants sont très respectueux des gestes barrières.

Marie-Laure COLOOS indique que les enfants, les familles et les équipes sont très satisfaits de la Maison de l'Enfance et de la Famille. C'est vraiment très plaisant d'organiser des animations et activités dans un bâtiment aussi grand et adapté à l'accueil des usagers.

Sébastien PANNEQUIN ajoute que le fait d'avoir été associés au projet est une chance et l'écoute de la municipalité fut une réelle plus-value pour l'accueil des enfants et pour la qualité de travail.

Marie-Laure COLOOS indique que l'accueil d'enfants en situation de handicap est un beau projet. Un travail de pédagogie est mis en place avec les familles pour accueillir au

mieux leurs enfants. Toute l'équipe est sensibilisée au handicap et met tout en oeuvre pour accueillir au mieux ces enfants.

- Accompagnement à la scolarité (After Class) :

Une baisse de fréquentation depuis la rentrée de septembre 2021 est constatée suite aux conditions sanitaires. Un travail avec l'équipe est en cours afin de pouvoir exposer le projet aux enfants et aux familles (en se rendant dans les classes mais aussi aux sorties des écoles).

Yvelise DE BAEKER précise que cette baisse est générale sur le territoire. Elle ajoute que c'est intéressant de retravailler le dispositif et de l'avoir renommé « After Class ».

En ce qui concerne le séjour culturel proposé dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, Mélissa LE PALLAC indique que les familles sont très investies et qu'un travail est mené tout au long de l'année. Elles participent à des actions d'autofinancement dans le but de diminuer le coût du séjour.

- Pistes de réflexion abordées ce jour par les membres du Comité Technique :

* After Class : Marjorie SCHERIER est contente du partenariat qui existe déjà. Elle précise qu'il est tout à fait envisageable de faire les séances d'After Class à la Médiathèque (équipement adapté et à disposition).

* Restauration scolaire : développement d'un ou deux projets mutualisés avec l'équipe de la restauration scolaire (idée de projets sur le marché de Noël et sur la journée du handicap).

* CPIE : Lisa PAIN propose de mettre en place des ateliers par période en s'inspirant du thème du secteur.

* Maison de la nature : Sébastien PANNEQUIN indique qu'un projet autour du compostage avec la maison de la nature est en cours de finalisation.

* Continuer le lien avec la ludothèque et l'investissement sur le projet web radio.

* Lien avec les usagers : Suite à la situation sanitaire, les échanges avec les familles sont devenus rares. Il est important de retrouver ce lien.

* Aménagement de la cour côté primaire : investissement dans du matériel pour occuper l'espace (paniers de basket et buts de foot).

* Lien avec les communes : remise en place de projets avec les communes environnantes.

3) Groupe technique jeunesse :

En 2019, l'arrivée de Stacy NAGI, référente jeunesse, permet une stabilité au niveau de l'équipe. Les actions, animations et la stabilité ont amené une augmentation des jeunes et un meilleur ressenti.

2020 est l'année d'arrivée du COVID. Une fermeture de mars à juillet. Pour l'été, uniquement une ouverture de l'accueil de loisirs avec de nouvelles contraintes sanitaires. Ouverture sur inscription, multiplicité des confinements, couvre-feux. Les activités pour les jeunes adultes ont été annulées, il y a donc eu une baisse de fréquentation des majeurs.

2021 : les couvre-feux et les confinements ont contribué à une baisse des adhérents. Le nombre reste conséquent. Les jeunes ont pris l'habitude de rester chez eux. Les activités adultes ont été annulées une grande partie de l'année.

- Pistes de réflexion :

* Le partenariat avec le collège est important : le but est de s'adapter aux actions existantes qu'elles soient pilotées par le collège ou l'Espace Jeunes. La participation au foyer socio-éducatif permet d'entretenir le lien et de leur apporter différentes sensibilisations (par exemple, la radio permet de travailler l'expression écrite et orale). De plus, d'autres problèmes peuvent émerger. Le jeune peut avoir un rejet du professeur qu'il n'a pas forcément avec d'autres personnes. Il n'y a plus l'étiquette « prof » donc cela favorise la discussion.

* La mobilité reste problématique pour les collégiens : se déplacer de Loon-Plage à Dunkerque reste compliqué pour certains. Les jeunes de Loon-Plage veulent généralement rester sur leur commune.

* La thématique du numérique doit rester une préoccupation car la situation sanitaire reste compliquée et les jeunes sont de plus en plus confrontés au numérique. Pour cela, la mise en place de la borne à l'entrée de l'Espace Jeunes favorise l'accès aux différentes démarches administratives (CPAM, CAF, BAFA...). L'équipe jeunesse peut ainsi les guider dans leurs démarches.

Nous pouvons constater que les jeunes ont une bonne connaissance des réseaux sociaux mais ont plus de difficultés face aux démarches basiques administratives. Cependant, ils ne vont pas demander à leurs parents ou à leurs professeurs par peur d'être jugés. De plus, certains jeunes ne sont pas équipés pour une bonne gestion de leurs démarches administratives.

* Accueil libre du foyer : la fréquentation est en baisse pour l'instant. L'équipe jeunesse va mettre en place différentes actions afin de faire revenir le public. Ces événements vont permettre aux jeunes de sortir car nous repérons de plus en plus de jeunes en situation de mal-être. L'enquête jeunesse (loisirs, santé, Espace Jeunes), faite au collège début février, va nous permettre de faire ressortir les attentes et ressentis des collégiens.

* Nous continuerons le travail avec le combi FM avec lequel l'accent est mis sur l'accompagnement à l'insertion.

* Nous approfondirons les actions santé mises en place (sensibilisations, préventions collectives et/ou individuelles, rallye santé...)

4) Groupe technique famille :

- Quelques données :

Nous pouvons constater que 79 % des familles sont touchées par le Centre Socioculturel : cela montre l'impact et les besoins des familles.

Nous avons tout de même constaté une implication importante des familles malgré le contexte difficile. Elles n'ont pas ressenti le déménagement car tout a été mis en place pour que cela se passe dans de bonnes conditions. Le maintien des actions avec le secteur Jeunes est un point important qu'il faut souligner.

Sébastien PANNEQUIN précise que la parentalité fait partie de l'ensemble des secteurs. Tout a été pensé pour le bon accueil des familles, c'est un réel atout. Le 1er accueil à la Maison de l'Enfance et de la Famille est primordial, il y a une réelle prise en compte de la famille. Aujourd'hui, les familles dont les enfants fréquentent le multi accueil voient les équipes du périscolaire et cela les rassurent. Cela facilite la transition entre les secteurs.

Parfois, certains parents culpabilisent de laisser leurs enfants, alors que certains enfants ne veulent plus repartir du périscolaire.

Brigitte DALLE précise que cela se ressent vraiment partout.

Un autre constat est fait également : les familles avec un faible quotient familial ne sont pas beaucoup touchées par le Centre Socioculturel, cela s'explique par le mode de garde : ce sont des familles qui ne travaillent pas.

En 2020, avec la crise sanitaire, toutes les actions n'ont pas pu être mises en place.

Catherine CALON note tout de même que l'on arrive à toucher des familles avec un faible quotient.

- Renouvellement du projet ACF :

Le poste de référent familles dispose d'un agrément qui se termine en 2022 et qui sera renouvelé pour 2023 - 2026. Sur chaque secteur du Centre Socioculturel, il y a une réelle appropriation de la parentalité, ce qui est un réel point positif.

Julien GERAERT précise que le passage du poste de référent familles à 100 % est un choix fort de l'association. Il est au contact direct des familles, celles-ci se repèrent donc mieux avec les différents secteurs.

- Les familles et le numérique :

Julien GERAERT tient à préciser que la plupart des familles se pensent armées face au numérique, mais il y a aussi de la pédagogie à faire. On remarque qu'il y a une demande mais que l'offre ne leur correspond pas : est-ce la forme ? On constate beaucoup plus d'échanges lors d'ateliers parents / enfants que lors des conférences. Cette enquête confronte la vision des familles et des professionnels.

On remarque aussi que l'offre de services ne correspond pas aux attentes des familles. Il va peut-être falloir revoir notre "copie" par rapport à celles-ci. La tendance serait plus à tendre vers des ateliers ponctuels sans engagement. Les parents recherchent également des activités dans les établissements scolaires. Catherine CALON signale que les parents viennent chercher les informations au moment où ils en ont besoin.

- Le projet collectif Vacances Familles :

En 2020, nous avons eu un soutien associatif. En 2021, cela a été plus compliqué à mettre en place car il n'a pas été possible de rencontrer les familles. En 2022, il a été difficile de mobiliser les familles.

- Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants / Parents) :

Martine ARTISSON présente le Lieu d'Accueil Enfants / Parents : malgré plusieurs fermetures à cause de la crise sanitaire, cela n'a pas cassé le dynamisme des parents qui avaient besoin de ces temps de rencontre et d'échanges (qui sont nombreux entre les parents).

Travaillant également au multi accueil, celle-ci propose le LAEP aux parents dont les enfants fréquentent la crèche, il y a une sorte d'adaptation entre le multi accueil et le LAEP, l'enfant comprend bien la différence quand le parent est présent ou non. Parents et enfants sont donc rassurés. Il y a des papas, des grands-parents et également un renouvellement des familles. De plus en plus de familles extérieures fréquentent le LAEP (Petite-Synthe, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grande-Synthe).

Dorothee LECERF, Responsable de la Ludothèque, oriente aussi les familles vers le LAEP.

Il faut signaler également que le lieu est bien adapté.

Sébastien PANNEQUIN rappelle qu'il n'y a aucun engagement, pas d'inscription ni d'adhésion. Il remarque également l'aspect convivial de l'accueil des familles.

- Pour conclure :

* Yvelise DE BAEKER remarque que nous avons su proposer une réelle offre de services. Il faut adapter les moyens aux besoins des familles. C'est un bilan tout à fait positif et intéressant.

* Maryse MARANT demande si nous travaillons en lien avec le collègue. Anthony DUAMELLE répond qu'il y a beaucoup de projets et une réelle volonté d'échanger (web radio, de nombreuses rencontres).

* Katia ROBITAILLE précise que tous les secteurs se sont emparés du projet ACF. Ce sont des équipes de professionnels qui s'associent aux besoins des familles. Le public est en attente suite à la période de crise qui a été frustrante. Il y a un énorme projet concernant la parentalité.

* Stéphane EVRARD explique que lorsqu'une action est proposée, tout le monde se mobilise tout de suite, c'est simple de mettre en place des actions. Le fonctionnement associatif permet d'être plus réactif.

- Pistes de réflexion :

A l'avenir, il faudra tenir compte des attentes des familles et des changements constatés. En effet, nous avons remarqué, grâce aux différents éléments de diagnostics et de bilans, que les familles ont d'autres attentes quant aux actions parentalité. Il faudra donc revoir notre offre de services à ce sujet.

5) Groupe technique santé :

- Perspectives travaillées en amont par les équipes :

* Maintenir les actions existantes avec les différents publics (enfants, jeunes, adultes et seniors) : ateliers sportifs, ateliers cuisine, marche, relaxation...

* Identifier de nouveaux partenaires (le fait de bénéficier d'interventions de professionnels de santé est un plus).

* Mettre en œuvre avec les partenaires santé, de nouvelles actions pour la promotion de l'activité physique et l'équilibre alimentaire.

* Mettre en mouvement par un repérage, les savoir-faire des habitants et la possibilité de les valoriser.

* Répondre à la demande des usagers en liste d'attente pour l'atelier sport adapté (9 personnes à ce jour). En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, on pourra augmenter les jauges par la suite.

* Maintenir notre engagement dans le réseau fédéral des centres sociaux.

- Echanges et pistes de reflexion des participants :

* Sandra PIT rappelle que l'association Dk Pulse intervient sur l'atelier sport adapté du Centre Socioculturel de Loon-Plage depuis 2018. Un lien est fait entre l'atelier collectif du Centre Socioculturel et l'atelier à domicile du CCAS. Les caisses de retraite peuvent être une piste de partenariat car celles-ci sont preneuses de projets. Une proposition est faite, à savoir répondre à un appel à projets, par le biais de Malakoff Médéric, pour financer ces ateliers en faisant le lien avec le domicile vers le collectif.

- Charlotte LEVOYE précise que l'ARS ne finance pas de projets pour les seniors car il existe d'autres sources de financement. En effet, suite à la modification du cadrage, il n'était plus possible de financer le projet « prévention des cancers » car celui-ci ne correspondait plus aux critères demandés, il n'a donc pu être maintenu.

Le projet « agis pour ta santé » devra être réécrit pour 2022. L'ARS souhaite maintenir la dynamique engagée avec les centres sociaux (public de tout âge).

Il y a de réelles ressources au niveau de la ville de Loon-Plage.

* Julien GERAERT souligne que le Centre Socioculturel intervient dans beaucoup d'aspects différents. Il est donc difficile d'intervenir sur le champ de la santé s'il ne bénéficie pas de financements, car il n'y a pas de budget spécifique. Il n'est donc pas possible à ce jour de développer des actions « santé » d'envergure. Aussi, les professionnels du Centre Socioculturel ne sont pas des spécialistes de la santé. On a une réelle inquiétude vis-à-vis des financements, toutefois à Loon-Plage on a cette chance de pouvoir financer des projets sur son propre budget. La santé est une thématique nationale et il faut une prise de conscience commune. Il faut trouver le bon équilibre.

- Cécile SOUFFLET constate que l'axe santé est travaillé de la petite enfance aux seniors, via des sujets bien précis et en fonction de la demande des habitants.

La demande de Katia ROBITAILLE pour l'atelier sport adapté a été entendue, une réponse sera peut-être apportée.

L'association a besoin de financements pour faire intervenir des spécialistes.

Concernant la santé globale, un panel énorme est abordé. On voit bien ce qui est mené en matière de santé et l'impact sur les habitants. Le goûter est travaillé de façon équilibrée.

Cécile SOUFFLET fait part également du fait que l'on pourra répondre collectivement aux perspectives présentées.

Julien GERAERT indique que l'association est en partenariat avec la société Dunfresh, qui offre des bananes régulièrement aux enfants et jeunes des accueils de loisirs.

* Un autre constat a été fait : il sera difficile de faire revenir les jeunes, adultes, parents dans nos structures...

Stéphane EVRARD souligne qu'il y a un réel enjeu par rapport à cela, c'est une réelle piste de travail.

Sylvie SWAENEPOEL précise que certaines personnes sont déconfinées mais toujours isolées. Les séniors ont du mal à revenir sur les actions... L'isolement est présent tout le temps et encore plus avec cette crise sanitaire.

Un projet « séniors connectés » sera déposé auprès de la Fédération des Centres Sociaux afin de donner l'accès à une tablette aux personnes isolées.

Le contexte sanitaire est également difficile pour les maisons de retraite.

Eulalie VINCENT remarque également que des jeunes parents sont de plus en plus isolés avec leur bébé et ont des difficultés à mettre leur enfant en crèche.

Il est également difficile pour les enfants d'évoluer dans ce contexte (port du masque, distanciation...). Ils en ont assez d'être toujours dans le même groupe, ne plus voir les autres copains, ils perdent leurs plus belles années.

Anthony DUAMELLE fait part du fait que les jeunes sont habitués à rester chez eux (pour regarder Netflix, aller sur les réseaux sociaux...), il va donc falloir mettre en place des activités pour les faire revenir. Certains jeunes ne vont pas bien et ont l'impression d'avoir perdu une partie de leur vie.

Le numérique a, quant à lui, permis de garder le lien avec les jeunes durant les différents confinements.

Les personnes ont vraiment besoin d'un lieu d'écoute.

* Charlotte LEVOYE demande si on intègre toutes les thématiques santé ou s'il faut faire un choix. Comment les prioriser ? Une réflexion devra être menée là-dessus.

Cécile SOUFFLET précise qu'il faudrait croiser les priorités et les constats.

* Le développement de la web radio peut être également une perspective. L'idée est de faire intervenir les partenaires.

Sylvie SWAENEPOEL précise que la parole a été donnée aux aînés par rapport à la mémoire. Ils ont énormément de choses à dire ! Ce projet leur plaît beaucoup. Le collègue a lui aussi été associé à ce projet.

* Il faut également renforcer le travail avec le personnel intervenant à domicile (auxiliaires, portage de repas...).

* Il y a une réelle volonté des structures spécialisées (IME...) de travailler en partenariat avec le Centre Socioculturel. On a de bons résultats sur l'accueil d'enfants en situation de handicap (enfants intégrés au groupe...).

Les familles touchées par le handicap subissent également du harcèlement.

* Sylvie SWAENEPOEL émet plusieurs pistes de travail : la matinée de dépistage du diabète (possibilité de la renouveler), le maintien de l'atelier mémoire pour les séniors (4 nouvelles personnes ont intégré le groupe), la mise en place de passerelles avec le groupe de marche, afin de donner aux séniors le plaisir de ressortir (il y a des chutes, des douleurs car les séniors n'ont plus l'habitude de marcher), la mise en place d'ateliers

permettant d'utiliser les 5 sens, apprendre à respirer (sophrologie, relaxation...). Il y a peut-être également d'autres besoins afin de soutenir les personnes aidantes.

* Tous les salariés du Centre Socioculturel sont formés SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Une sensibilisation sur les gestes qui sauvent est peut-être à prévoir auprès des différents publics.

* Charlotte LEVOYE précise que la consommation de capsules d'azote augmente dans certaines villes. Ce n'est pas le cas pour la commune de Loon-Plage, les jeunes sont plutôt protégés par rapport à cela.

Katia ROBITAILLE indique que des parents avaient demandé lors d'un café santé, d'avoir plus d'informations sur cette pratique mais aussi des solutions pour déceler cette consommation.

* Julien GERAERT précise que le partenariat avec le collège se développe, notamment par rapport aux notions de harcèlement, sur le projet web radio...

La vidéo sur les réseaux sociaux, réalisée par les jeunes, a beaucoup plu. L'intervention des élèves du lycée Epid / Vauban sur une pièce de théâtre sur le harcèlement a également été appréciée.

Les familles ont l'impression de connaître les réseaux sociaux mais ce n'est pas le cas.

* Une réflexion sera menée sur le développement des ateliers adultes (mise en place de sessions comme l'atelier langue des signes par exemple).

* Stacy NAGI rappelle la mise en place du rallye santé en 2022. Un contact a été pris avec Nicole HOGUET, présidente de l'association 1,2,3, santé. Le but est d'ouvrir cette manifestation à tout public avec différents partenaires et associations.

* Sylvie SWAENEPOEL tient à remercier le Centre Socioculturel pour sa participation à Octobre rose et au Téléthon.

Cécile SOUFFLET souligne la solidarité mise en place.

6) Groupe technique adultes / séniors :

Le secteur adultes / séniors a pratiquement été fermé de mars à septembre 2020. Une petite ouverture a pu être effectuée en septembre / octobre 2020, en petites jauges, mais le second confinement est arrivé courant novembre 2020. Le secteur a donc fermé de nouveau de novembre 2020 à fin août 2021. Les chiffres ne sont donc pas représentatifs et ne peuvent donner lieu à une analyse pertinente.

Pendant les périodes de confinement, un travail a été mené par l'ensemble des salariés pour garder le lien. Les usagers ont été contactés régulièrement par téléphone afin de prendre de leurs nouvelles et discuter, même si cela ne remplace pas le contact humain. Le lien avec les séniors a pu être gardé également grâce au partenariat avec le CCAS.

De nombreuses animations ont également été proposées via Facebook...

Julien GERAERT précise que malgré une baisse des chiffres sur le secteur, le nombre de séniors est plus important qu'en 2019. Cela est notamment dû au vieillissement de la population.

- Quelques constats et pistes de réflexion travaillées en amont :

* Actuellement, nous avons 16 ateliers adultes, mais il y a aussi tout un public que l'on ne touche pas. Aujourd'hui, les actifs ne sont pas représentés au sein de ces ateliers, les horaires proposés ne leur correspondent pas du tout.

* Un budget va être alloué pour développer de nouvelles actions. Le tarif de l'atelier sera différent si c'est un intervenant et non un bénévole. Mais quels ateliers créer pour toucher un nouveau public ? Il en faut pour tous les goûts !

* Un travail « d'aller vers » est à mettre en place pour toucher les actifs : idée d'un sondage numérique.

* 9 personnes sur la liste d'attente pour l'activité physique adaptée.

* Incertitude quant à certains financements (ex : le Département ne semble plus financer, dans son dernier PDI (Programme Départemental d'Insertion), les actions en faveur de l'insertion sociale, son cheval de bataille étant l'insertion professionnelle).

- Echanges et pistes de réflexion des participants :

* Un atelier adultes a été mis en place en soirée pour répondre aux besoins des participants. En effet, l'atelier « troll de jeux » a lieu un vendredi soir par mois, une trentaine de personnes y vient régulièrement.

Aussi, depuis septembre dernier, un atelier « langue des signes » est proposé sous forme de session.

Julien GERAERT précise qu'une décision associative a été prise en Conseil d'Administration. Une réflexion sera menée sur de nouveaux modes de fonctionnement des ateliers adultes (session, stage...), et ce afin de satisfaire toutes les attentes.

Les ateliers « historiques » doivent perdurer, mais il faut innover (ex : atelier relooking de meubles, zumba, bricolage...).

Un budget a été alloué pour développer le secteur adultes. Il y a du potentiel et des besoins. L'idée est de ne pas faire de concurrence et de ne proposer que des activités n'existant pas sur la commune.

Il est important de réinjecter du nouveau au sein des ateliers adultes.

Alex OBRY précise que l'enjeu du renouvellement est partagé. On travaillera ensemble afin de toucher de nouveaux publics.

Il indique que Sylvie SWAENEPOEL, animatrice seniors, partira en retraite à la fin de l'année. Deux postes de coordination seront créés pour atteindre de nouveaux objectifs et injecter du sang neuf en termes d'actions pour toucher d'autres personnes.

On est sur le même noyau pour l'atelier cuisine, mais de nouvelles personnes intègrent l'atelier.

Que fait-on pour le public adultes ?

Le CCAS appuiera le Centre Socioculturel pour bénéficier de financements.

Tous les publics sont-ils éligibles à la réinsertion professionnelle ?

* Un autre enjeu sera la notion du numérique au sens large. De nouvelles actions autour du numérique pourront être mises en place, comme le projet avec le Pôle Emploi actuellement en cours.

On accueille le personnel de l'ADAR dans nos locaux pour leurs réunions et on s'est rendu compte que ces personnes avaient des difficultés avec le numérique.

Ce point sera à accentuer.

* Suite au confinement, un appel à projets a été écrit : « séniors connectés ». L'idée est d'acheter des tablettes et de les prêter aux séniors qui le souhaitent, pour des visioconférences avec leur famille, des jeux pour travailler leur mémoire...

Ces tablettes seront également utilisées lors des ateliers numériques collectifs. Le but est d'acquérir une tablette à moindre coût.

Les professionnels du CCAS seront par la suite associés à la réflexion plus globale.

* La web radio peut également être un enjeu. Chaque public a des objectifs spécifiques. Les séniors ont réalisé une émission de qualité et très émouvante « j'avais 10 ans pendant la guerre ». Ils ont ainsi pu travailler leur mémoire et transmettre leur vécu.

* Les échanges entre professionnels se font naturellement et cela donne des résultats. Par exemple, pour le projet combi FM, 56 jeunes ont été repérés au lieu de 20 prévus initialement.

* Stéphane EVRARD souligne qu'il faut développer le lien entre parentalité et vieillissement. Quel impact ça a réellement ? Des grands-parents qui s'occupent de leurs petits-enfants par envie, mais parfois pour des raisons financières aussi.

* La notion de communication est essentielle. Les réseaux sociaux, notamment Facebook, ne sont pas les seuls moyens pour communiquer sur nos actions. La proximité est importante, le bouche à oreilles...

La communication est ciblée en fonction des publics.

Une plaquette spécifique à la ludothèque sera créée, on en fera de même pour le bar associatif dont l'idée est de venir boire un café, lire le journal, discuter...

La maison de l'enfance et de la famille a été conçue de manière à en faire un lieu de vie au sens large.

7) Groupe technique Numérique :

- Plusieurs pistes de travail suite à la rencontre :

* Accentuer le travail sur l'accompagnement individuel :

C'est un sujet très large qui va de la dématérialisation des démarches administratives sur le téléphone à l'acceptation par les séniors. Il est proposé d'équiper les personnes isolées de tablettes pour permettre de garder le lien avec les personnes relais. Une demande de financement sera faite auprès de la CARSAT.

* Développer la quantité et la qualité de la connexion au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille :

Julien GERAERT souhaite aborder ce point en priorité. Tout d'abord, la connexion WiFi au jardin d'hiver est insuffisante. A l'avenir, il est prévu de pouvoir s'installer dans le jardin d'hiver pour y travailler ou se connecter à Internet. Il serait intéressant d'installer des répéteurs WiFi, notamment dans les salles de réunions.

Pascaline CHOQUET rappelle qu'il serait aussi intéressant de cibler la salle Animation 3, qui se trouve au bout du bâtiment.

Il va falloir être vigilant par rapport à la législation concernant la connexion internet.

Stéphane BUGNON pense qu'il existe d'autres solutions que des répéteurs. Julien GERAERT est d'accord, il va falloir étudier les propositions lors d'autres rencontres.

La question se pose de savoir s'il existe des "brouilleurs d'ondes" pour le côté multi accueil. Allan DE MEYER, pense que oui, mais il n'est pas sûr que ce soit nécessaire. Enfin, il est proposé de diffuser la web radio directement de l'accueil via un Chromebook dédié.

* Poursuivre les actions de prévention et de médiation numérique avec tous les publics :

Ce sont des axes vraiment très larges, on développe les actions en fonction des besoins que l'on repère.

Pascaline CHOQUET alerte sur les nombreux mails frauduleux que l'on peut recevoir. Tout le monde n'en connaît pas le principe. Il faut faire de la prévention en continu. Il faudrait créer un atelier pour prévenir des risques mais en faisant attention à la forme et au contenu.

Sébastien PANNEQUIN rappelle que tout le monde n'est pas équipé d'un PC. Il est possible de mettre en place un partenariat avec la médiathèque pour travailler sur les PC.

Céline BARON souhaiterait continuer la formation des équipes pour améliorer le travail.

Sur le projet des Centres Sociaux Connectés, il y a une volonté de partager des outils adaptés (en lien avec la médiathèque) et pourquoi pas proposer des formations entre centres sociaux.

Quelles sont les problématiques dominantes repérées sur le territoire ?

- Malgré des indicateurs positifs, un public pouvant être confronté à des difficultés ou des fragilités qu'elles soient temporaires ou pérennes (financier, santé, mobilité, insertion...).
- Un vieillissement de la population.
- Un fort besoin en moyen de garde.
- Un isolement ou un sentiment d'isolement qui s'accroît quelles que soient les catégories de population :
 - * mères au foyer,
 - * personnes âgées,
 - * assistantes maternelles,
 - * personnes sans emploi.
- Le numérique de plus en plus présent au sein des foyers (avec ses côtés positifs mais aussi négatifs).

Quelles sont les solutions à envisager ?

- Avoir une attention particulière sur les habitants rencontrant des difficultés par la mise en place de projets et d'actions adaptés et concertés.
- Trouver de nouveaux modes d'intervention afin de toucher des publics ne fréquentant pas ou peu le Centre Socioculturel.
- Amener les habitants à être acteurs face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer : ne pas faire à leur place.
- Maintenir et conforter l'existant.

Quels sont les atouts et les faiblesses ?

- Atouts :
 - * Un réseau de partenaires dense et qualifié ayant une connaissance approfondie du public et du territoire.
 - * Une équipe qualifiée et formée.
 - * Une qualité d'accueil reconnue.
 - * Une capacité à travailler en transversalité dans l'intérêt des habitants.
 - * Un soutien important de la municipalité.
 - * Un Conseil d'Administration investi et au fait des enjeux.

- * Une réelle mixité sociale sur le territoire.
- * Une équipe de bénévoles nombreux et investis.
- * Une présence forte des habitants au sein des instances de concertation et de décision.
- * Les centres sociaux du Littoral regroupés au sein d'un collectif, ayant une réflexion commune et développant des projets communs.
- * Des locaux attractifs et adaptés à tous les publics.
- Faiblesses :
- * Certains financements restent ponctuels ou dépendent d'appels à projets spécifiques engendrant un manque de projection et de visibilité.
- * Des outils de communication qui ne sont pas en phase avec les besoins repérés. Il faut mettre en place une démarche d'"aller vers" les habitants au sein de leur quartier, afin de recréer le lien avec les publics qu'on ne touche pas.
- * Un vieillissement de certains bénévoles.

Quels axes d'interventions sont à privilégier ?

- Création de lieux de vie et d'animation.
- Une stratégie de communication efficiente en développant des actions "hors les murs" en "allant vers" les habitants.
- Mise en place de projets spécifiques répondant aux besoins des habitants (santé, vieillissement, éducation...).
- Le numérique : autant sur les pratiques des habitants (dématérialisation, dépendance...) que sur nos pratiques professionnelles (inscriptions en ligne, pointages...).
- Maintenir et conforter l'existant qui répond à un grand nombre de besoins.

Quels sont les leviers d'interventions possibles ?

- Le partenariat.
- Une équipe de professionnels et bénévoles connus et reconnus, investis et innovants.
- Les Centres Socioculturels du Littoral et le développement de projets collectifs.
- Les fonctions supports de la Fédération des Centres Sociaux permettant le développement de projets spécifiques (vieillesse, santé, numérique...).
- Des projets et des postes spécifiques (ACF, référent jeunesse).
- Une très bonne connaissance du territoire communal par l'équipe.
- Des moyens matériels qui facilitent le développement des actions nouvelles pour aller vers de nouveaux publics qu'on ne touche pas au cœur des quartiers.

La mission d'animation globale donne un sens à la gestion des ressources internes.

Il s'agit dans cette partie d'évaluer différents points relatifs au fonctionnement de la structure et aux moyens disponibles et ou à envisager pour la mise en œuvre du prochain projet.

LES ADHÉSIONS

Quelles sont les modalités d'adhésions ? (individuelles, familiales, mixtes,)
Et le nombre d'adhésions ?

L'adhésion est soit familiale, soit individuelle pour les jeunes à partir de 11 ans et jusque 25 ans.

Modalités de participation des familles :

- Montant de la carte d'adhésion : 8,50 € par famille et par an (17 € pour les familles extérieures) et 3 € pour les jeunes de 11 à 25 ans loonois ou Craywickois (6 € pour les jeunes extérieurs).

- Tarifs des activités : application du quotient familial pour toutes les activités et de la PSU pour le multi accueil.

- Détail des aménagements tarifaires pratiqués :

* Multi accueil : PSU en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille.

* AL : 7 tranches tarifaires selon le quotient familial avec application du dispositif LEA.

* Périscolaire : un forfait de 0,35 € à 3 € (7 tranches tarifaires).

* Jeunes : application des 5 tranches tarifaires : entre 25 et 50 % du coût de l'activité et des possibilités de diminution des coûts selon implication dans les actions CIVIL.

* Activités Adultes : de 0,65 € à 0,75 € la séance et 0,85 € pour les extérieurs. 0,50 € la séance pour les bénéficiaires de l'AAH - AEEH. Gratuité pour les bénéficiaires du RSA. Les personnes peuvent participer gratuitement à 2 séances d'activités avant de s'engager.

Evolution du nombre d'adhésions de 2019 à 2021 :

Nombre d'adhésions	2019	2020	2021
Nombre d'adhésions familiales	638	582	582
Nombre d'adhésions jeunes	396	284	257

Il est difficile d'analyser les chiffres de ces 3 dernières années tant la pandémie a impacté le fonctionnement de notre association : annulation d'accueils de loisirs, suspension des ateliers adultes pendant une grosse année, le pass sanitaire, restrictions et protocoles en tout genre.

On remarque que malgré le contexte, nous vons touché toutes les tranches d'âges et catégories professionnelles. Il apparaît également une représentativité de l'ensemble des quartiers de la commune ainsi qu'une fréquentation des adhérents habitant les villes voisines qui s'élève à 14 % notamment en raison du travail mené avec la commune de Craywick sur l'accueil des jeunes ainsi que sur l'attrait des activités du secteur adultes.

Le nombre d'adhérents ? (avec répartition par secteur et/ou par activité)

Le nombre d'adhésions représente environ 1 500 personnes mais le tableau ci-dessous indique le nombre de personnes qui fréquentent réellement le Centre Socioculturel par tranche d'âges :

SECTEURS	2019	2020	2021
Multi accueil	123	89	92
Accueils de loisirs petite enfance 3/6 et périscolaire 2/10	527	424	458
Accueils de loisirs enfance 6-10	250	255	268
Espace Jeunes 11-25 ans	450	261	251
Adultes	244		299
Total adhérents/ usagers	1806	1553	1469

- Nombre de familles allocataires de la commune touchées par le Centre Socioculturel :

QF	Commune.	CSC	Pourcentage
0 à 370	161	52	32,3 %
371 à 499	128	52	40,63 %
500 à 699	200	113	56,5 %
+ 700	613	649	
Total	1102	866	78,6 %

L'association touche près de 80 % des familles allocataires de la commune.

Nous accueillons également les familles les plus modestes puisque près d'un tiers des familles les plus modestes fréquente nos équipements.

- Evolution de la fréquentation en heures de 2019 à 2021 :

Nombre de naissances :

	2019	2020	2021
	67	47	50
PETITE ENFANCE	2019	2020	2021
Multi accueil	27 149	18 282	20 968
Périscolaire / Mercredi	7 550	16 034	15 250
Vacances	34 908	31 799	25 551

En 2020, avec 2 mois de fermeture complète, des restrictions quasiment tout au long de l'année auxquelles se sont ajoutées les craintes légitimes de certains parents qui ont limité l'utilisation de nos services, nous constatons une baisse générale plus ou moins marquée sur l'ensemble de la petite enfance. Cela est particulièrement visible sur le multi accueil qui connaît une baisse du nombre d'enfants accueillis. Il en est de même pour les accueils de loisirs de la petite enfance.

Il est cependant à noter que le passage en accueils de loisirs en journée complète sur les AL petite enfance correspondait à un réel besoin et rencontre un très grand succès. Nous avons notamment augmenté notre capacité maximale sur les vacances d'été (de 80 à 112).

ENFANCE	2019	2020	2021
Vacances	21 062	17 609	31 180
Périscolaire et mercredi	25706	25 847	24 368
Acc Scolaire	1 008	1 516	1 116
Séjour culturel	420	Non réalisé	Non réalisé
Centre de Vacances	1 920	Non réalisé	2 640

On constate un nombre d'heures en augmentation : l'explication tient dans le fait que les accueils de loisirs enfance, où les parents trouvent d'autres solutions, sont un mode de garde pour certains parents. Nous faisons le même constat avec le périscolaire, démontrant ainsi l'importance que revêt ce mode de garde pour les familles. Par contre, malgré toute la mobilisation des équipes, nous n'avons pas pu maintenir le séjour culturel (en 2020 et 2021), ni le séjour de vacances (en 2020). En effet, les prestataires ont préféré annuler notre réservation car ils n'étaient pas en capacité de respecter le protocole sanitaire très strict exigé par le Ministère.

JEUNES	2019	2020	2021
Année scolaire	10 706	6 476	2 919
Vacances	21 712	16 455	10 084
Centre de vacances	960	Non réalisé	1 680

Année	2019	2020	2021
Adh jeunes		396	284
Mineurs		334	261
Majeurs		62	21
Nb heures total		33 378	22 931
			14 683

L'impact de la crise sanitaire a été important sur le fonctionnement du LALP, notamment sur la période scolaire. En effet, le LALP fonctionne beaucoup sur un mode "foyer" qui permet aux jeunes une grande autonomie. Il s'agit d'un fonctionnement dans lequel les jeunes se retrouvent pleinement et qu'ils plébiscitent. Ce type d'accueil n'était pas autorisé afin de respecter au mieux le protocole sanitaire et limiter le brassage de jeunes. L'équipe s'est mobilisée pour proposer des animations sous forme d'ateliers. Ces derniers ont intéressé les jeunes, mais on constate malgré tout, une baisse. Celle-ci est également sensible sur les vacances puisqu'après une année record en 2019, nous avons vu le

nombre d'heures baisser de près de 50 %. Comme déjà évoqué, le secteur jeunes a subi de plein fouet l'impact de la pandémie et un travail important est à réaliser afin de remobiliser les jeunes.

ADULTES	2019	2020	2021
Ateliers (participants)	281	290	299

ATELIERS ADULTES	2019		2020		2021	
	NB	HEURES	NB	HEURES	NB	HEURES
Boîtes	5	413	0	0	0	0
Broderie	21	1995	20	759	15	588
Cartes 3D	6	321	4	90	4	51
Couture	12	543	11	219	14	192
Cuisine	30	1591	30	609	32	642
Arts Plastiques	64	1518	58	658	13	143
Hip-Hop	61	987	47	448	53	368
Jeux de société	48	1023	8	219	9	90
Marche douce	38	1214	29	357	38	450
Mémotonique	21	273	10	144	14	66
Peinture décorative	5	246	3	60	3	18
Relaxation collective	0	0	0	0	6	36
Récup'art	23	339				
Sable coloré	17	897	15	396	15	255
Scrapbooking	8	1701	8	704	8	228
Sculpture sur bois	15	972	14	348	12	285
Sport adapté	31	891	28	236	24	222
Tricot	10	462	6	141	3	78
Vannerie	7	489	7	153	7	93
TOTAL	422	15823	290	5166	299	4098

Le secteur adultes a été fermé de mars 2020 à juin 2021. Une petite ouverture a pu être mise en place en septembre / octobre 2020, en petites jauges mais le second confinement est arrivé courant novembre 2020... Les chiffres ne sont donc pas représentatifs et ne peuvent donner lieu à une analyse pertinente. Afin de lutter contre l'isolement de ce public, parfois seul ou âgé, l'équipe se mobilise pour garder ce lien indispensable. Les usagers ont donc été contactés par téléphone de manière régulière pour prendre des nouvelles et discuter même si cela ne remplacera jamais le contact humain.

Le nombre d'usagers ? (avec répartition par secteur et/ou par activité)

Voir ci-dessus...

A ces chiffres s'ajoutent les participants aux permanences sociales tenues par :

PERMANENCES partenaires	2019		2020		2021	
	NB	Personnes	NB	Personnes	NB	Personnes
Assistante sociale du Département	NC	106	9	20	Pas de permanences	
CAF	NC	281	NC	NC	Sur rendez-vous	
Bilan des 4 ans PMI	NC	NC	3	6	30	92
Consultations des nourrissons PMI	NC	NC	21	80	25	114
FNATH	9	83	4	42	NC	NC
CARSAT	9	19	NC	NC	NC	NC

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

		PERMANENTS			VACATAIRES		
		Nom Prénom des Personnes	ETP et Temps de travail	Nature et Durée du contrat en précisant l'échéance pour les CDD	Nom Prénom des Personnes	ETP et Temps de travail	Nature et Durée du contrat en précisant l'échéance pour les CDD
SECTEURS	MULTI ACCUEIL	ARTISSON Martine CARRE Dorothée CHOTEAU Aurore DOBROWOLSKI Marie LEMAIRE Edith ROSSEEL Karine VINCENT Eulalie	1,00 1,00 0,86 1,00 1,00 1,00 0,91	CDI CDI CDI CDI CDI CDI CDI	MAHIEUX Alycia	0,86	PEC jusqu'au 31/03/23
	RELAIS ASMATS	CALON Catherine	0,80	Mise à disposition ville			
	PETITE ENFANCE	BARON Céline BRICHE Sylvie GUSTIN Nathalie OLIVIER Dolorès	1,00 1,00 0,86 0,69	CDI CDI CDI CDI CDI	DUMARQUEZ Johanne LEFEBVRE Anais	0,57 0,57	PEC jusqu'au 16/10/22 PEC jusqu'au 23/08/22
	ENFANCE	COLOOS Marie Laure DE MEYER Dorine LE PALLAC Mélissa NORMAND Megan	1,00 0,69 1,00 0,69	CDI CDI CDI CDI	DUNEZ Anthony LEVEQUE Manon MAYNE Annaelle	0,57 0,57 0,57	PEC jusqu'au 13/09/22 PEC jusqu'au 20/09/22 PEC jusqu'au 21/09/22
	JEUNES	BENABILA Selma BOSSART Isabelle DUAMELLE Anthony NAGI Stacy PANNEQUIN Sebastien	0,50 1,00 1,00 1,00 1,00	CDI CDI CDI CDI CDI			

	FAMILLES ADULTES SENIORS	EVARD Stéphane MONGIN Elisabeth VASSEUR Cécile	1,00 0,14 0,29	CDI CDII CDII			
	ENTRE-TIEN	DECLERCQ Magali SCHNEIDER Véronique	1,00 0,64	CDI CDI	MACORPS Sylvie	0,60	PEC jusqu'au 30/06/23
	Autres	LECERF Dorothée LICOUR Charlotte MILLIOT Angélique PANNEQUIN Frédéric	1,00 0,50 0,68 1,00	CDI CDI CDI CDI			
	TOTAL		25,25			4.31	
ANIMATION GLOBALE	Direction	GERAERT Julien GUAQUIER Jenny ROBITAILLE Katia	1,00 0,69 1,00	CDI CDI CDI			
	Secrétariat	FOUQUE Fabienne LAMBRECHT Jennifer NORMAND Magali WALANDOWITSCH Jessica	1,00 1,00 0,80 0,86	CDI CDI CDI Mise à disposition ville			
	Accueil	LELEU Faustine LHEUREUX Céline MONTALTO Maria	0,83 1,00 0,63	CDI CDI CDI			
	Comptabilité	LECLERCQ Julie-Albine	1	CDI			
	TOTAL		9,81				

Joindre obligatoirement en annexe via SEPIA un organigramme détaillé en format .pdf précisant les compétences et les qualifications, le temps de travail des salariés intervenant dans la structure, en particulier du Directeur

Analyse du centre social

Quelques repères :

Profils de postes adaptés, fiches de postes à l'attention des salariés, les sources de financement des postes, le statut des emplois, rôle... - Soutien et suivi individuel et collectif - Évaluation individuelle. - Convention collective.

La mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) permettant de faire face aux enjeux de fonctionnement liés à l'arrivée du nouveau bâtiment en adaptant l'organigramme aux futures réalités de fonctionnement mais également à de nouveaux besoins (poste de responsable ludothèque). Cette GPEC a été pensée à la fois pour répondre à ces besoins mais également en privilégiant l'aspect humain et promotion interne. Concernant l'aspect fonctionnement, voici les principales évolutions :

- * Restructurer et renforcer les secteurs animation petite enfance et enfance afin d'avoir une homogénéité des 2 entités : 1 responsable, 1 responsable adjointe et des animateurs, chaque secteur gère les accueils de loisirs et le périscolaire.
- * Création d'un poste de responsable ludothèque et d'un poste d'animateur.
- * Création d'un poste de factotum.
- * Renforcer l'équipe d'accueil (augmentation de l'amplitude d'accueil et accueil sur 2 sites : bâtiment d'activités et siège administratif / ludothèque).
- * Redéfinir les missions de la directrice adjointe qui sera entre autres en charge du fonctionnement général.

Cette évolution a été très bien vécue par les équipes puisqu'elle a été réalisée en toute bienveillance et dans l'intérêt général. Les retours soulignent une plus grande cohérence dans l'organigramme permettant d'être plus efficace dans notre fonctionnement. Elle a été travaillée pendant plus d'un an et a été mise en œuvre dès septembre 2020 afin que les équipes se « rodent » au fonctionnement avant le déménagement et que nous puissions y apporter d'éventuels ajustements si besoin.

Le statut des salariés est plutôt stabilisé grâce aux 38 CDI dont 2 CDII (31,65 ETP) et 2 postes mis à disposition de la ville, A cela se rajoutent les 7 contrats aidés au sein de la structure : 5 PEC en animation périscolaire, 1 PEC au multi accueil et 1 PEC pour l'entretien du bâtiment.

Il y a également une centaine d'animateurs occasionnels des accueils de loisirs des mercredis et vacances en contrat d'engagement éducatif avec une indemnité forfaitaire / jour.

Les financements des postes : ils dépendent des conventionnements avec les partenaires (convention Département pour le poste référent jeunesse, convention CAF CTG pour les postes de coordination enfance et jeunes, RAM ...).

1 directeur : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

1 secrétaire / accueil : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

1 secrétaire : CAF animation globale + Ville

1 comptable : CAF animation globale + Conseil Départemental animation globale + Ville

Petite enfance multi accueil : CAF PSU / CAF CTG / Ville + Etat pour les PEC

Animation petite enfance 3-6 ans : CAF / Ville et Etat

Animation enfance 6-12 ans : CAF / Ville et Etat

Relais assistantes maternelles : CAF CTG / Ville

1 coordinateur enfance / jeunesse : CAF CTG (fin à venir) / Ville

Jeunes : 1 responsable CAF CEJ / Ville

1 animateur référent jeunesse : 100 % Département pour le projet référent familles

1 référent familles : 60 % CAF + Ville

Les autres postes sont financés par la subvention ville.

L'ensemble des profils de postes est adapté aux emplois tenus, chaque salarié bénéficie d'une fiche de poste à jour correspondant à son emploi.

Chaque salarié est reçu chaque année en entretien d'évaluation et tous les deux ans en entretien professionnel.

Nous dépendons de la convention collective ELISFA.

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LES COMPÉTENCES ET LA QUALIFICATION des salariés et des bénévoles

Analyse du centre social

Quelques repères :

Compétences et qualifications - Plan de formation construit sur les besoins collectifs de l'équipe en lien avec le projet - Elaboration du plan de formation issu des entretiens - Temps de formation interne – Outils de repérage des savoir-faire des bénévoles - Formation et qualification des professionnels et des bénévoles...

L'association Dulcie September mène une politique de formation active afin de faire monter en qualification ses équipes et les faire évoluer professionnellement.

L'ensemble des salariés a au minimum le diplôme correspondant aux exigences liées à leur poste mais beaucoup d'entre eux ont continué de se former.

Directeur : DESJEPS

Directrice adjointe : Licence Intervention sociale

Coordinateur enfance jeunesse : DEJEPS

Responsable animation jeunes : DEJEPS

Responsable animation 3-6 ans : BPJEPS

Responsable animation 7-10 ans et accompagnement scolaire : BPJEPS

Responsable Multi accueil : DEEJE

Référent familles : DEJEPS

Référent jeunesse : DEJEPS

Animatrice jeunesse : BPJEPS

Responsable ludothèque : DEJEPS

Responsable ressources humaines : Licence GRH

Responsable administrative : BTS assistante de direction

Responsable financière : BTS assistante de direction + certification comptable

Animatrice numérique : Master 2 en communication et édition numérique

Le plan de formation des salariés : il est construit à partir d'orientations définies chaque année et validé par le Conseil d'Administration. Chaque salarié peut formuler des souhaits de formation lors de son entretien individuel.

L'ensemble des demandes est ensuite étudié en commission formation. Une fois le plan de formation élaboré, il est également présenté en CSE.

Liste des principales formations des 4 dernières années :

Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	MAES MELINDA	2019
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	GALLET OPHELIE	2019
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	SANCHES DE CAMPOS ELISABETH	2019
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	ROMMEL MYLENE	2019
Formation Graphiste Maquettiste	FOUQUE FABIENNE	2019
Les impacts des écrans sur les enfants	GERAERT SOLENNE	2019
Perfectionnement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	LE PALLAC MELISSA	2019
Perfectionnement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DE MEYER DORINE	2019
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	SAUTIER DELPHINE	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DUNEZ ANTHONY	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	ROUART ALIX	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DUMARQUEZ JOHANNE	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DUEZ CINDY	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DHALLUIN RALIDHA	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	ROUBLIC JESSICA	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	MILLIOT ANGELIQUE	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	GUSTIN NATHALIE	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	DE MEYER DORINE	2020
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	PRUVOST DAPHNE	2020
"Etre accueillant en LAEP : écoute et posture de l'accueillant"	LECERF DOROTHEE	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	LECLERCQ JULIE ALBINE	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	FOUQUE FABIENNE	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	NORMAND MAGALI	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	MONTALTO MARIA	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	LAMBRECHT JENNIFER	2020
INOE (LOISIRS + ATELIERS)	LAMAERE CHRISTELLE	2020
INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	LECLERCQ JULIE ALBINE	2020
INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	FOUQUE FABIENNE	2020

INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	NORMAND MAGALI	2020
INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	MONTALTO MARIA	2020
INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	LAMBRECHT JENNIFER	2020
INOE (LOISIRS ESPACE FAMILLES)	LAMAERE CHRISTELLE	2020
L'accompagnement de l'enfant dans les situations de handicap	BRICHE SYLVIE	2020
L'accompagnement de l'enfant dans les situations de handicap	DE MEYER DORINE	2020
Les fondamentaux de la paie	LECLERCQ JULIE ALBINE	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	LECLERCQ JULIE ALBINE	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	FOUQUE FABIENNE	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	NORMAND MAGALI	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	GENOT MARIA	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	LAMBRECHT JENNIFER	2020
NOE PACK LOISIRS + PACK GESTION SCOLAIRE (PERFECTIONNEMENT)	LAMAERE CHRISTELLE	2020
NOE PETITE ENFANCE	LECLERCQ JULIE ALBINE	2020
NOE PETITE ENFANCE	FOUQUE FABIENNE	2020
NOE PETITE ENFANCE	NORMAND MAGALI	2020
NOE PETITE ENFANCE	MONTALTO MARIA	2020
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DUNEZ ANTHONY	2021
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DE MEYER CAMILLE	2021
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	BAILLEUL MELISSA	2021
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	PRUVOST DAPHNE	2021
Coaching RH	Salariés du multi accueil	2021
Recyclage hygiène alimentaire HACCP	Salariés du multi accueil	2021
La question des soins et des médicaments	VINCENT EULALIE	2021
La révision quinquennale des pesées, une méthode pour savoir-faire	GUAQUIER JENNY	2021
Perfectionnement logiciel comptabilité	LECLERCQ JULIE-ALBINE	2021
Réforme de la petite enfance	VINCENT EULALIE	2021
Réforme de la petite enfance	CARRE DOROTHEE	2021
Sauveteur secouriste du travail	31 salariés	2021
Approfondissement Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	DUMARQUEZ JOHANNE	2022
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur	MAHIEUX ALYCIA	2022
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur	OLIVIER DOLORES	2022
De la communication gestuelle au langage	LEMAIRE EDITH	2022
Français langue maternelle	VERHAEGHE SYLVIE	2022
Habilitation électrique BS/BE manœuvres / HOV formation initiale	PANNEQUIN FREDERIC	2022
Hygiène alimentaire en restauration collective	SCHNEIDER VERONIQUE	2022
Hygiène alimentaire en restauration collective	DECLERCQ MAGALI	2022
Initiation word	ARTISSON MARTINE	2022
Initiation word	GUSTIN NATHALIE	2022
Initiation word	OLIVIER DOLORES	2022
Initiation word	DE MEYER DORINE	2022
Le développement psychomoteur du jeune enfant	DOBROWOLSKI MARIE	2022
PSC1	DE MEYER ELODIE	2022
PSC1	MAYNE ANAELLE	2022
Se former à la gestion budgétaire	LECLERCQ JULIE ALBINE	2022

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

En fonction des possibilités, notamment liées à la compatibilité entre les temps de travail et de formation, nous aimerions étudier la possibilité du recours aux contrats d'apprentissage. En effet, il s'agit d'une « formule » qui entre pleinement dans les valeurs de l'association en permettant à des jeunes de passer un diplôme, de les accompagner tout en apprenant sur le terrain.

LE PILOTAGE ET LE SUIVI DU PROJET

Analyse du centre social

Quelques repères :

Modalités de suivi du projet : outils d'évaluation, tableaux de bord, plans d'actions annuels, mises à jour des données, évaluation annuelle, séminaires.....

Equipe : travail collectif, réunions d'équipe, réunions travail thématique.....

Fonctionnement des secteurs et transversalité : actions transversales, co-production inter secteurs.....

Le suivi du projet :

Des commissions thématiques se réunissent 3 à 4 fois par an et permettent de faire un point sur l'avancée du projet et l'atteinte des objectifs.

Des temps de travail spécifiques (transversaux et par secteur) sont programmés afin de réaliser l'évaluation annuelle.

Chaque projet, chaque action, fait l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative permettant ainsi un suivi régulier et une mesure des écarts entre l'attendu et le réalisé.

Nous pouvons nous appuyer sur des données chiffrées très précises grâce à notre logiciel de gestion des adhérents où chaque action est rentrée.

Pour chaque action, un comité de suivi élabore et organise l'action et répartit les tâches de travail. Dans ce comité d'action sont présentes, à toutes ou à quelques étapes, toutes les personnes de terrain qui participent de près ou de loin à l'action. Le pilotage du comité de suivi est réalisé par un professionnel de l'animation désigné par les responsables de secteur avec l'accord du salarié, il peut être un responsable de secteur. Il a l'autonomie pour pouvoir animer le groupe et mener l'action à son terme, pour cela il aura en sa possession les outils nécessaires pour mener à bien sa mission et un cadre dans la temporalité. Il sera accompagné de son responsable de secteur en cas de besoin.

Chaque action fera l'objet d'un bilan quantitatif et qualitatif à partir des tableaux définis dans ce projet. Les comités de suivi se réunissent autant de fois que nécessaire. Ils s'adjoignent des personnes ressources qui viendront alimenter les besoins de communication, de logistique... Ils réfléchissent au sens de l'action, aux manières de faire pour que les valeurs portées soient au cœur des pratiques.

En ce qui concerne les données quantitatives, elles seront notées dans les tableaux et remises à la salariée en charge des statistiques afin de pouvoir élaborer des comparatifs éventuels de données...

Des échéanciers seront établis afin de pouvoir préparer efficacement les actions dans les temps donnés avec des limites. Il s'agit d'éviter de reproduire les écueils du passé ou à vouloir répondre à trop de sollicitations, les risques de débordements ont engendré du stress inutile et nuisible. Il s'agira donc de mesurer les écarts entre les besoins et les moyens pouvant être mis en œuvre et préserver des temps architectes...

Les tableaux de bord : pour éviter un surplus de travail administratif, les tableaux utilisés seront ceux de la CAF.

Néanmoins, il sera intéressant d'ajouter toute prise de photo illustrant la pertinence de l'action et de rechercher et de relever le plus possible les témoignages des participants à l'action (questionnaire, enquête)...

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Méthodologie adaptée : poursuite.

LES MOYENS LOGISTIQUES

Analyse du centre social

Quelques repères :

Description et plan des locaux (centralisés, décentralisés...) - Propriétaires des locaux et autres biens - Entretien des locaux et règles de sécurité - Equipements informatiques et téléphoniques - Moyens de transports...

L'association Dulcie September bénéficie de moyens logistiques importants au regard de la taille de la commune avec notamment la mise à disposition de 3 bâtiments de grande qualité facilitant l'accueil du public dans d'excellentes conditions ainsi que le développement de projets. Le Centre Socioculturel est situé dans le centre de la commune à proximité des commerces et des institutions publiques (mairie, CCAS, poste, collège, écoles, médiathèque, école de musique...).

- Le siège administratif / ludothèque : suite à l'ouverture de la Maison de l'Enfance et de la Famille, le Centre Socioculturel, qui regroupait une grande partie des activités, est devenu le siège administratif de l'association. Il regroupe la direction et l'ensemble des fonctions « supports » (Ressources Humaines, comptabilité...). Il accueille également la ludothèque pour maintenir le côté « animation » au sein de ce bâtiment. Un accueil public est maintenu de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 afin de pouvoir accueillir et renseigner les différents publics et les partenaires pour les réunions ou rendez-vous.

Les locaux :

- Au Rez-de-chaussée :

* 1 hall d'accueil

* La ludothèque (dans les anciens locaux du multi accueil) avec 2 salles

* 8 bureaux

* 1 salle de pause

- A l'étage :

* 1 grande salle de réunion

* 1 petite salle de réunion

* 1 cuisine

Le nouveau bâtiment administratif / ludothèque est actuellement en cours de construction et sera situé juste à côté de la Maison de l'Enfance et de la Famille. Il aura les mêmes fonctions que le bâtiment actuel et bénéficiera également d'un garage. Il doit ouvrir à l'automne 2023.

- La Maison de l'Enfance et de la Famille : ce bâtiment hors norme de 2400 m² a été conçu pour permettre l'accueil de tous les publics dans des conditions optimales : normes PMR en rez-de-chaussée, clarté, espace, modularité, espaces extérieurs... Tout est réuni afin que les usagers s'y sentent bien et permettre le développement de projets.

Les locaux :

* 1 hall d'accueil

* 1 local poussettes

* 1 bar

* 1 jardin d'hiver de 200 m²

* 1 multi accueil (hall d'accueil, bureau responsable, grande salle d'activités, 2 dortoirs individuels, 2 dortoirs collectifs, 1 petite salle de lecture/activités, 1 cuisine, 1 salle sanitaires/change

* 6 salles enfance de 60m² chacune dont 5 sont modulables afin de créer 1 seule salle de 300m² avec scène intégrée dans le sol de l'une d'entre elles

* 6 salles petite enfance de 40m² avec point d'eau dans 3 d'entre elles

* 1 bureau responsable restauration scolaire

* 1 salle de motricité

* 1 bureau open space pour les responsables des secteurs animation

* 1 buanderie

* 1 bureau permanence

* 1 cabinet médical (PMI)

* 1 bureau PMI

* 1 dortoir animation 3-6 ans

* 2 salles d'animations polyvalentes modulables en 1 seule de plus de 100m²

* 1 tisanderie

* 1 salle projection/lecture

* 2 salles d'expression corporelle (ne pouvant en faire qu'une grande)

* 1 grande salle d'activité polyvalente

* 1 cuisine pédagogique

* 1 cour maternelle

* 1 cour primaire

* 1 jardin pédagogique

- L'Espace Jeunes :

Les jeunes bénéficient de leur propre espace, un bâtiment adapté, conçu pour eux offrant également de nombreuses possibilités.

* 1 espace bureau accueil

* 1 grande salle foyer avec jeux

* 1 cyber espace

* 1 salle de jeux vidéo

* 1 point info jeunes

* 1 salle polyvalente de spectacle

* 1 salle de dessin peinture

* 1 atelier sculpture sur bois

- * 1 salle d'activité
- * 1 skate park
- * 1 terrain de beach volley...

- L'entretien des locaux :

Le Centre Socioculturel assure l'entretien de l'Espace Jeunes ainsi que celui du siège administratif / ludothèque. La ville prend en charge l'entretien de la Maison de l'Enfance et de la Famille.

- Les transports :

Le Centre Socioculturel est desservi par des bus de ville dont l'arrêt se situe à proximité de l'équipement. L'Espace Jeunes est un peu plus décentré, ce qui demande aux animateurs de communiquer régulièrement sur son existence... Nous possédons un véhicule 9 places, un kangoo et l'association s'est également équipée d'un nouveau véhicule en 2018. Ce nouveau véhicule permet de limiter l'utilisation des véhicules personnels par les salariés et ainsi limiter les risques en cas de sinistre (formalités administratives, franchises, malus...) et les coûts pour l'association (conventionnellement, l'association rembourse les frais de déplacements 0,54 cts par kilomètre générant une somme importante en fin d'année).

- L'informatique :

Les 3 équipements sont dotés d'ordinateurs et sont en réseau afin de permettre une meilleure gestion par le biais du logiciel de gestion. Il n'y a pas d'informaticien au sein de la structure, nous avons donc un contrat de maintenance extérieur.

Nous sommes passés en 2019 sur la version full web de notre logiciel de gestion des adhérents : Inoé. Cela nous a permis de mettre en œuvre dès 2020 les inscriptions et paiements en ligne via un portail familles dédié ainsi qu'aux pointages dématérialisés sur tablettes.

Le jardin d'hiver de la Maison de l'Enfance et de la Famille bénéficie également du Wifi afin de permettre aux usagers de pouvoir se connecter.

L'association s'est également engagée, avec les autres associations de la Flandre Maritime, dans le projet "centres sociaux connectés". Cela nous a permis notamment de nous équiper en matériel numérique afin d'accompagner au mieux les habitants dans la transition numérique, mais également de faire évoluer nos pratiques : écrans interactifs, bornes numériques, totem numérique, tablettes...

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Sur la précédente période, veuillez procéder à :

L'analyse du budget global

L'analyse du budget d'animation globale

L'analyse du budget d'activités par secteur

Le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement pour les centres sociaux associatifs (précisez votre calcul)

Le budget global de 2021 :

- un compte de charges égal à 2 133 274,33 €
- un compte de produits égal à 2 276 431,99 €
- Excédent de 143 157,66 €

* Compte de charges réparties ainsi :

- Achats : 4 %
- Services extérieurs : 14 %
- Impôts et taxes : 4 %
- Salaires et charges : 72 %
- Charges de gestion courante : 4%
- Dotations aux amortissements : 2%

- * Compte de produits répartis ainsi :
- Participations usagers : 7 %
 - Etat : 3 %
 - Région : 1 %
 - CAF hors CEJ : 23 %
 - Département : 4 %
 - Commune dont charges supplétives : 62 %
 - Autres produits (remboursements formations : carsat/ccas) : 1 %

Evolution du compte de résultat de 2019 à 2021 :

Il a connu des variations liées à la vie de l'association selon les années :

Années	2019	2020	2021
Charges	2 168 477 €	1 923 056 €	2 132 886 €
Produits	2 132 540 €	1 967 029 €	2 256 578 €
Résultat fonct	-35 937 €	43 973 €	123 692 €
Résultat courant	-34 905 €	44 715 €	124 518 €
Produits financiers	1 032 €	742 €	825 €
Charges except	6 004 €	5 815 €	284 €
Résultat except.	67 251 €	3 324 €	18 744 €
Excédent ou déficit	32 237 €	51 681 €	143 158 €

Explications sur le budget de l'année 2021 :

Bilan 2021 :

- Bilan actif : 1 528 949 €
- Bilan passif : 1 528 949 €

Bilan actif réparti ainsi :

- Charges constatées d'avance : 1,19 %
- Actif immobilisé : 16,19 %
- Disponibilités : 71,51 %
- Créances diverses : 11,11 %

Bilan passif réparti ainsi :

- Produits constatés d'avance : 4,06 %
- Dettes fournisseurs : 9,90 %
- Dettes fiscales et sociales : 11,16 %
- Capitaux propres : 68,35 %
- provisions retraite : 6,53 %

Fonds de roulement : 897 499 €

Excédent en FR : 195 581 €

Situation de trésorerie à la fin de l'exercice : 1 093 350 €

La trésorerie permet de faire face aux fluctuations d'activité et d'investissement et des fonds associatifs qui assurent la pérennité de l'association et permettent d'envisager avec prudence les futurs investissements et le développement de l'association.

Cf. bilan et compte de résultats joints en annexe.

Quel (s) logiciel(s) de gestion et suivi utilisez-vous ?

CLOE

Perspectives pour le nouveau projet ?

(En quelques points - Ces éléments sont à détailler dans la dernière partie du dossier)

Accentuer le travail sur les recherches de financements européens en lien avec les autres centres sociaux du Littoral.

Mise en évidence des points forts et des points faibles :

- Points forts :

- * Une équipe formée, motivée dont les profils correspondent aux missions.
- * La mise en œuvre de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui offre aujourd'hui une structuration adaptée au fonctionnement associatif.
- * Des moyens logistiques importants permettant des conditions d'accueil optimales et le développement de projets.
- * Une fréquentation qui reste très importante avec des réponses apportées aux habitants qui correspondent aux besoins.
- * Un fort besoin en modes de garde auquel l'association répond.
- * 86 % des enfants scolarisés qui fréquentent au moins 1 fois le centre dans l'année.
- * Des fonds associatifs qui nous permettent une certaine sérénité.
- * Une implication de l'ensemble des équipes dans le renouvellement du projet ainsi que dans le suivi de ce dernier.

- Points faibles :

- * Un impact fort de l'inflation sur la masse salariale : 4 augmentations du SMIC en 1 an, 2 augmentations de la valeur du point de pesée la même année.
- * Des pertes de financements : PDI du Département, ARS...
- * Des incertitudes récurrentes liées aux contrats aidés.
- * Encore beaucoup de familles utilisent le centre uniquement comme un "service" de garde.
- * Un impact durable de la pandémie avec une difficulté à remobiliser certains publics (jeunes, familles, seniors).
- * Peu d'"actifs" fréquentent le secteur adultes.
- * Des difficultés liées aux contrats de travail qui peuvent nous mettre en difficulté : CEE obligatoire pour les vacataires (80 jours par an maximum, si un CDD effectué, plus droit aux CEE, CEE interdits sur le périscolaire alors que les CDD également !!!), sauf sur remplacement pour arrêt maladie.

ANALYSE CROISÉE DE L'ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET ET DES DIAGNOSTICS

Résultats des deux diagnostics (de territoire et interne) enrichis des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social.

Mise en évidence :

- Des valeurs portées par le centre social :

- Solidarité
- Dignité humaine
- Démocratie participative
- Vivre ensemble

- Des problématiques déterminées et les principaux axes d'interventions prioritaires :

- Les problématiques principales :
 - * Un public ayant du mal à se remobiliser suite à la crise sanitaire.
 - * Un public éloigné rencontrant des difficultés ne fréquentant pas le Centre Socioculturel.
 - * Des habitants pouvant rencontrer des difficultés qu'elles soient ponctuelles ou plus pérennes sur des thématiques très diversifiées : isolement, éducation, santé, fracture numérique, difficultés financières...
 - * Une offre de projets et services existante et répondant bien aux besoins et attentes des habitants qu'il faut consolider et continuer de faire évoluer.
 - * Des nouveaux locaux qui offrent de nouvelles perspectives de développement à penser et à mettre en œuvre.
 - * Vieillesse de la population.

- Les axes d'intervention prioritaires :

* Conforter et développer l'existant.

* Accompagner les personnes rencontrant des fragilités.

* Poursuivre le développement de projets afin de répondre à l'évolution des besoins.

VOTRE PROJET D'ACTION

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS En lien avec les problématiques citées précédemment.

Eléments ayant conduit à l'élaboration de l'objectif général 1 :

- Une offre existante répondant aux attentes des habitants.
- Une fréquentation importante.
- Une satisfaction et une reconnaissance des habitants.
- Une offre pour tous les publics.
- Un champ d'actions large permettant de travailler sur des thématiques variées.
- Une équipe motivée, formée et dimensionnée au développement de l'association.
- Une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui a permis les mutations et le développement de l'association.

L'objectif général 1 a donc été défini ainsi :

Le centre social : une offre d'activités et de services

OBJECTIF GENERAL 1 : PROPOSER UNE OFFRE D'ACTIVITES ET DE SERVICES CONCOURANT AU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Conforter les projets et l'offre de services existante

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Développer en parallèle des actions répondant aux besoins des usagers et des habitants

Eléments ayant conduit à l'élaboration de l'objectif général 2 :

- Un contexte difficile et anxiogène (fin de la pandémie, inflation).
- Un public pouvant être confronté à des difficultés ou des fragilités, qu'elles soient temporaires ou pérennes (financier, santé, mobilité, insertion...).
- Un vieillissement de la population.
- Un isolement ou un sentiment d'isolement qui s'accroît chez certaines catégories de population : mères au foyer, personnes âgées, assistantes maternelles, personnes sans emploi...
- Le numérique de plus en plus présent au sein des foyers (avec ses côtés positifs mais aussi négatifs).

L'objectif général 2 a donc été défini ainsi :

OBJECTIF GENERAL 2 : LE CENTRE SOCIAL : UN LIEU DE RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Remobiliser les différents publics suite au contexte actuel : pandémie, inflation...

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Favoriser la fréquentation des publics rencontrant une fragilité ou ayant un besoin spécifique en accompagnant et développant des réponses adaptées aux besoins repérés.

Eléments ayant conduit à l'élaboration de l'objectif général 3 :

- Des bâtiments permettant des perspectives de développement et la mise en œuvre de projets ambitieux.
- Un réseau de partenaires investis : une dynamique collective à l'échelle des centres sociaux du Littoral.
- Des habitants qui ont des idées et qui ont parfois du mal à se lancer.
- Une équipe de professionnels et bénévoles connus et reconnus, investis et innovants.
- Des fonctions supports de la Fédération des Centres Sociaux permettant le développement de projets spécifiques (vieillesse, santé, numérique ...).
- Une transversalité ancrée dans les pratiques (ACF, référent jeunesse, coordinateur pôle animation jeunesse, poste animateur numérique...).

- Une organisation interne favorisant le développement de projets transversaux et diffusion de l'information (réunions de fonctionnement associatif, réunions transversales, réunions d'équipes).

L'objectif général 3 a donc été défini ainsi :

Le centre social : un lieu de développement

OBJECTIF GENERAL 3 : POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF (SUITE A L'ARRIVEE DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE ET LA CONSTRUCTION DU SECOND BATIMENT EN METTANT EN SYNERGIE LES DIFFERENTS EQUIPEMENTS AU SERVICE DU PUBLIC)

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Accompagner et soutenir les initiatives des habitants pour leur permettre d'agir ensemble

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Poursuivre le développement de projets qui ouvrent l'association sur l'extérieur

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

Dupliquer autant de tableaux que nécessaire en fonction du nombre d'objectifs généraux et opérationnels inscrits dans le nouveau projet « Animation Globale et Coordination ».

Au regard de votre évaluation et de vos diagnostics, quelles autres perspectives envisagez- vous ?

Points potentiels

La fonction Accueil

Maintenir la qualité d'accueil reconnue par les habitants.

La participation des habitants

Remobiliser le public suite à la crise sanitaire.

Maintien des instances existantes dans lesquelles la participation des habitants est formalisée : comités de suivi, commissions, comités de pilotage, conseil d'administration, conseil de maison en accompagnant les habitants à la prise de parole, à la prise de posture...

L'implication des habitants est au cœur des missions du centre social, elle est donc systématiquement recherchée au sein de nos actions et ce quelque soit l'âge des usagers. Notre volonté est de rendre les habitants acteurs, de l'animation de leur quartier, dans l'éducation de leurs enfants, de leurs loisirs. Cette implication peut donc prendre différentes formes en fonction des aspirations de chacun et du temps disponible : bénévolat d'activités, de projets, accompagnement d'enfants, participation à l'élaboration de programmes d'activités, participation à des événements, montage de projets...

Ce mode de fonctionnement permet de créer des liens de confiance entre l'équipe et les usagers et favorise les échanges. Une fois ce lien créé, les habitants n'hésitent plus à faire remonter leurs idées et leurs souhaits pouvant ensuite donner lieu au développement de nouveaux projets.

Les modalités d'adhésions

Les modalités d'adhésions semblent être adaptées, il n'est donc, pour l'heure, pas prévu d'évolution hormis le vote annuel du montant des cotisations.

Les conditions d'accessibilité au centre social

- Poursuivre le travail mené sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment au sein des accueils de loisirs.

- Poursuivre nos efforts en direction des publics les plus fragiles socialement (familles avec des quotients familiaux inférieurs à 500).

Le soutien et la valorisation du bénévolat

Plusieurs axes sont envisagés sur ce nouveau projet :

- Remobiliser les bénévoles existants suite à la crise sanitaire.
- Renouveler le vivier de bénévoles existant, notamment sur des projets comme les personnes relais où l'on observe un vieillissement de ces dernières.
- Mise en place et application de la charte du bénévole et de la convention de bénévolat.
- Mise en place et application du livret d'accueil de l'administrateur.
- Poursuite des formations à destination des bénévoles et des administrateurs.

Le développement des initiatives locales et le soutien à la vie associative

Concernant la vie associative et comme expliqué dans le bilan, la ville de Loon-Plage a développé depuis plusieurs années une Maison des Associations ayant pour mission l'accompagnement des associations dans l'ensemble de leurs démarches.

De ce fait, les relations développées par le Centre Socioculturel se concentrent sur le développement du partenariat, le développement de projets et/ou une aide matérielle et logistique (mise à disposition de locaux, prêt de matériel...).

Nous continuerons comme nous l'avons toujours fait à encourager et soutenir les initiatives locales qu'elles soient individuelles ou collectives, portées par des particuliers, usagers ou des associations locales notamment par le biais des dispositifs tels que le FIJ ou le CIVIL pour les jeunes ou encore l'accompagnement des familles sur le projet vacances familles, la création de nouveaux ateliers...

Le pilotage et le suivi du projet

Un travail de longue haleine a été développé au cours des dernières années avec la mise en œuvre d'instances et d'outils permettant un pilotage efficient et un suivi régulier. Notre volonté est donc de maintenir ce niveau d'exigence sur les prochaines années en apportant, à la marge, des adaptations si nécessaire.

Les outils de communication

Accentuer le travail sur la communication vidéo.

La gestion des ressources humaines

Mener une réflexion sur l'intégration de contrats en alternance au sein de notre fonctionnement, en fonction des possibilités (présence suffisante au regard de l'alternance).

Le partenariat

Le développement du partenariat est une priorité pour l'équipe afin d'enrichir nos projets et favoriser la mixité du public accueilli tout en faisant découvrir la structure et son champ d'intervention.

Le partenariat (tout comme la participation des habitants) reste donc au cœur de nos pratiques professionnelles. En effet, les centres sociaux restent des acteurs généralistes et qui ont besoin, en fonction des thématiques abordées, de l'expertise de nos partenaires afin de favoriser une montée en qualification de nos projets.

Les moyens logistiques et financiers

Accentuer le travail sur les recherches de financements européens en lien avec les autres centres sociaux du Littoral.

Autres

BUDGET PRÉVISIONNEL ANNÉE N

CHARGES :			PRODUITS :		
COMPTE	INTITULES DES COMPTES	TOTAL CHARGES	COMPTE	INTITULES DES COMPTES	TOTAL PRODUITS
60	Achats	129221	70	Vente de produits finis prestataires	671760
61	Services Extérieurs	33765	74	Subventions d'exploitation	1488621,91
62	Autres services extérieurs	301494	75	Produits de gestion	97922
63	Impôts et taxes	100886,4	76	Produits financiers	1030
64	Frais de personnel	1592440,51	77	Produits exceptionnels	4485
65	Autres charges de gestion courante	63122	78	Reprise sur provisions	0
66	Charges financières	0	79	Transfert de charges	0
67	Charges exceptionnelles	440		sous-total	2263818,91
68	Amortissements, aux provisions et engagements	42300	87	Contrepartie des contributions	80000
69	Impôts sur les bénéfices	150		TOTAL PRODUITS	2343818,91
	sous-total	2263818,91			
86	Contributions	80000			
	TOTAL CHARGES	2343818,91			

COMPTE	INTITULES DES COMPTE	TOTAL PRODUITS
70623	Prestations reçues de la Caf	487910
70623-AGC	Prestations reçues de la Caf	70785
70623-ACF	Prestations reçues de la Caf	23682
70623-aut	PS reçues d'autres équipements	96445
70623-al	PS reçues pour ALSH	118130
70623-clas	PS reçues pour CLAS	7689
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	116540
70623-laep	PS reçues pour LAEP	7880
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	46759
70641	Participation des usagers déductibles de la PS (spécifique EAJE)	170660
70642	Participation des usagers non déductibles de la PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	13190
70	Vente de produits finis prestataires	671760
741	Subvention ETAT	49369,5
742	Subvention REGION	6828,56
743	Subvention DEPARTEMENT	79610
744	Subvention COMMUNE	1198120,45
7451	Subvention ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement Caf	120753,3
746	Subvention EPCI (intercom)	
747	Subvention entreprise	
748-1	Subventions fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	33940
74	Subvention exploitation	1488621,81

DONNÉES FINANCIÈRES RETENUES POUR LA FONCTION PILOTAGE

Attention : Si nécessaire, veuillez effectuer la proratisation des comptes 63 et 64 pour les fonctions :
Direction, Accueil et Comptabilité/Gestion

PILOTAGE						
COMPTES	CHARGES	Fonction Direction	Fonction accueil	Comptabilité Gestion	Instances de décisions	TOTAL
617	Etudes et recherches					0
618 5	Frais de colloque					0
618 6	Formation des bénévoles					0
61	Services extérieurs	0	0	0	0	0
621	Personnel extérieur (détaché facturé)					0
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires					0
622 6	Frais de commissaire aux comptes et expert comptable			25560		25560
622 7	Frais d'acte et de contentieux					0
623	Publicité, information et publications		6000			6000
625	Déplacements, missions, réceptions	450			2270	2720
625 8	Fonctionnement des instances				4000	4000
628 1	Cotisation fédération	5930			3070	9000
628 4	Frais de recrutement du personnel	500				500
628 6	Formation des salariés					0
62	Autres services extérieurs	6880	6000	25560	9340	47780
633-63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	13000	5657	2335		20992
635-63B	Autres impôts et taxes					0
63	Impôts et taxes	13000	5657	2335		20992
641 1	Salaires bruts	170810	80410	25185		276405
641 2	Congés payés					0
641 3	Primes et gratifications					0
641 4	Indemnités et avantages divers					0
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance					0
647	autres charges sociales					0
648	Autres charges de personnel					0
64	Frais de personnel	170810	80410	25185		276405
681 5	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement					0
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	0	0	0		0
	SOUS-TOTAL	190690	92067	53080	9340	345177
862	Mise à disposition de personnel					0
86	Contributions	0	0	0		0
	TOTAL CHARGES	190690	92067	53080	9340	345177

PIÈCES JUSTIFICATIVES

> L'attestation sur l'honneur de non changement de situation est à télécharger sous SEPIA, à compléter et à déposer sous SEPIA en format PDF.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SUIVI D'UNE FORMATION
PAR LES MEMBRES DES INSTANCES DE GOUVERNANCE
DES CENTRES SOCIAUX AGRÉÉS PAR LA CAF DU NORD**

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Représentant (e) légal (e) :

Maire de la Commune de :

Ou

Président de l'Association ou Communauté de Communes :

Sise à :

Déclare que des membres de l'instance de gouvernance du centre social : ,
situé à :

- ont suivi la ou les formation(s) suivante(s).
 s'engagent à suivre la ou les formations suivantes.

Nom de la formation	Organisme	Date(s)

Fait, le

A

1. Les pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

1.1 Les pièces administratives

Associations – Mutuelles - Comité d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature si le gestionnaire est déjà connu	Pièces à déposer sous SEPIA sous l'index : Type de pièce
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture.	Attestation de non changement de situation	Récépissé de déclaration en préfecture
	- Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles.		Immatriculation au registre national des mutuelles
- Pour les comités d'entreprises : procès-verbal des dernières élections constitutives	PV CE		
- Numéro SIREN / SIRET	SIREN / SIRET		
Vocation	- Statuts datés et signés		Statuts
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).		RIB Ou Attestation de non changement
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste des membres du Ca et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)		Compte de résultats ou bilan

Collectivités territoriales – Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature si le gestionnaire est déjà connu	Pièces à déposer sous SEPIA sous l'index : Type de pièce
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/ Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non changement de situation	Arrêté préfectoral création SIVU/SIVOM/EPCI Com Com
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)		SIREN / SIRET
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire		Statuts
			RIB Ou Attestation de non changement

Entreprises – groupement d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature si le gestionnaire est déjà connu	Pièces à déposer sous SEPIA sous l'index : Type de pièce
Vocation	Statuts datés et signés	Attestation de non changement de situation	Statuts RIB SIREN / SIRET ou Attestation de non changement
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly)		
Existence légale	Numéro SIREN / SIRET Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait Kbis
Pérennité (opportunité de signer)	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1)		Compte de résultats ou bilan

1.2 Les pièces justificatives relatives aux structures ou actions financées par une prestation de service :

Centres sociaux : animation globale et coordination

	Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention	Pièces à déposer sous SEPIA sous l'index : Type de pièce
ANIMATION GLOBALE (AG)	Qualité du projet	Projet d'animation globale (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)	- Projet d'animation globale (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année) - Attestation de suivi de formation par des membres de l'instance de gouvernance	Dossier de demande aide
ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF)	Qualité du projet	Projet d'animation collective famille (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)	Projet d'animation collective famille (intégrant le programme prévisionnel d'actions et / ou d'activités pour la première année)	Dossier de demande aide
AG	Personnel	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les compétences, les qualifications et le temps de travail des personnes intervenant dans la structure	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les compétences, les qualifications et le temps de travail des personnes intervenant dans la structure	Organigramme – liste de personnel
AG	Éléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la convention.	Budget prévisionnel de la première année du renouvellement de la convention.	Dossier de demande aide
ACF	Éléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la convention.	Budget prévisionnel de la première année du renouvellement de la convention.	Dossier de demande aide

2. Les pièces justificatives nécessaires au paiement

	Nature de l'élément justifié	Pour chaque année N de la convention : Justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte / avance	Pour chaque année N de la convention : Justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte / régularisation	Pièces à déposer sous SEPIA sous l'index : Type de pièce
AG	Éléments financiers	Budget prévisionnel de l'année N. Acompte versé sous réserve de la présence en Caf du compte de résultat N-1 ou N-2.	Compte de résultat de l'année N.	Donnée activité prévisionnelle Donnée activité réelle
ACF	Éléments financiers	Budget prévisionnel de l'année N	Compte de résultat de l'année N	Donnée activité prévisionnelle Donnée activité réelle
AG / ACF	Activités	Acompte versé sous réserve de la présence en CAF du rapport d'activité N-2	Rapport d'activité et / ou état de réalisation des actions.	Rapport activités